

Aristote est hébergé sur des serveurs opérés par CentraleSupélec chez OVH

Avertissement : Souveraine Tech revendique par vocation une approche transpartisane. Seule nous oblige la défense des intérêts supérieurs de notre pays. Nous proposons ainsi un lieu de « disputatio » ouvert aux grandes figures actives de tous horizons. La parole y est naturellement libre et n'engage que ceux qui la prennent ici. Cependant, nous sommes bien conscients des enjeux en présence, et peu dupes des habiles moyens d'influence plus ou moins visibles parfois mis en œuvre, et dont tout un chacun peut faire l'objet, ici comme ailleurs. Nous tenons la capacité de discernement de notre lectorat en une telle estime que nous le laissons seul juge de l'adéquation entre le dire et l'agir de nos invités.

Vendredi 31 mai 2024

[Renaud Monnet](#) est directeur du [Digital Lab](#) de [CentraleSupélec](#).

1/ Pouvez-vous nous expliquer en quoi consiste la technologie d'IA générative souveraine ARISTOTE et comment elle est utilisée dans le domaine de l'enseignement supérieur ?

L'objectif que nous nous sommes fixé dans le projet Aristote, c'est d'enrichir les supports de cours (vidéos, présentations, documents) de sorte à aider l'étudiant dans son apprentissage et ses révisions. **L'enseignant est au cœur du dispositif puisqu'il a la possibilité de valider les enrichissements qui**

sont produits par Aristote avant de les publier à l'attention des étudiants. Les premiers enrichissements réalisés sont la transcription d'une vidéo en texte, et l'analyse de ce texte pour fournir le résumé de la vidéo et des quizz qui permettent à l'étudiant de vérifier qu'il a bien compris. D'autres enrichissements sont en cours de prototypage.

2/ Quels sont les avantages ou éléments distinctifs d'ARISTOTE par rapport à d'autres outils d'IA tels que Chat GPT ou Copilot en particulier en ce qui concerne la protection des contenus pédagogiques et des données personnelles ?

C'est précisément pour éviter aux enseignants et aux étudiants d'avoir recours à des IA non souveraines telles que Chat GPT ou CoPilot que nous avons développé Aristote. En effet, lorsqu'un enseignant est amené à utiliser Chat GPT faute d'alternative, il fournit à Open AI une valeur tout à fait significative, puisqu'il livre son contenu de cours et, par les échanges qu'il a avec le chatbot, il aide Open AI à affiner son analyse du document. **Le but du projet Aristote, c'est simplement de proposer aux enseignants une alternative souveraine afin qu'ils ne soient pas contraints de donner de la valeur à Open AI ou Microsoft.**

3/ Comment ARISTOTE aide-t-il les étudiants dans leurs apprentissages et leurs révisions, et quels sont les résultats observés ou attendus en termes de taux de réussite aux examens ou de développement d'une certaine forme d'intelligence humaine ?

Prenons l'exemple d'un étudiant qui, lors de ses révisions, voit qu'il n'a pas compris une partie du cours. Sans Aristote, il peut certes aller chercher sur la plateforme vidéo de son établissement le replay du cours et trouver dans la vidéo le moment où l'enseignant a expliqué le concept. Chercher dans une vidéo, c'est long, surtout si l'étudiant n'a plus en mémoire le déroulé précis du cours. Avec Aristote, l'étudiant peut faire une recherche par mots clés dans la retranscription

textuelle de la vidéo. Quand il a trouvé la phrase qu'il cherche, il clique et arrive directement au bon endroit dans la vidéo. Cet usage de « recherche par mots clés dans une vidéo » est apparu comme un gain de temps important pour les étudiants qui l'ont essayé. Par ailleurs, Aristote génère des quizz qui aident les étudiants à tester leurs connaissances. Ils peuvent ainsi se rassurer sur leur bonne compréhension du cours. En cas de réponse erronée, ils peuvent revenir au bon endroit dans la vidéo.

4/ ARISTOTE est décrit comme une plateforme ouverte. Quelles sont les possibilités pour les enseignants et les chercheurs de contribuer à son développement et de partager leurs innovations pédagogiques utilisant l'IA ?

Il est en effet possible de contribuer au projet en ajoutant des fonctionnalités d'analyse de la vidéo ou d'analyse du texte. Si des enseignants-chercheurs produisent un nouveau type d'enrichissement (par exemple, une reformulation du texte pour qu'il soit plus facile à comprendre par des étudiants asperger), alors nous pouvons intégrer ce nouvel enrichissement à la plateforme Aristote et tous les utilisateurs en bénéficieront.

5/ Le premier prototype d'ARISTOTE présentait trois fonctions principales. Pouvez-vous nous en dire plus sur chacune de ces fonctions et sur la façon dont elles ont évolué depuis ?

Le premier prototype d'Aristote a été réalisé par des étudiants, avec l'objectif de faciliter les apprentissages et les révisions. Les fonctionnalités ont été testées auprès des étudiants. Les plus utiles pour réviser se sont avérées être : chercher par mots clé dans une vidéo (comme on le fait déjà dans un document) , lire le transcript de la vidéo plutôt que de la visionner (car la lecture permet une mémorisation différente et permet de balayer plus rapidement un contenu), passer du transcript à la vidéo en un clic, demander une

reformulation si on n'a pas compris ce que dit l'enseignant, disposer d'une traduction dans une autre langue, et tester ses connaissances avec un quizz qui ramène directement au bon endroit de la vidéo en cas de réponse incorrecte.

La faisabilité de ces fonctionnalités a été vérifiée durant la phase de prototypage, mais en appui sur Chat GPT. Or, notre but est clairement de ne pas nourrir d'IA propriétaire et donc la phase d'industrialisation vise à mettre en œuvre ces fonctionnalités sur des IA open source hébergées sur des serveurs souverains.

Par ailleurs, les enseignants ont exprimé le souhait de pouvoir valider les enrichissements produits par les IA. Donc Aristote propose un portail à l'enseignant qui lui permet de voir les enrichissements et de donner son accord pour leur publication.

Enfin, nous ne souhaitons pas ajouter un nouvel outil à la panoplie déjà étoffée des outils proposés aux étudiants et donc **nous avons fait le choix de “brancher” Aristote aux plateformes vidéos existantes.** Nous travaillons donc avec les principales plateformes vidéo utilisées dans l'enseignement supérieur pour qu'elles se connectent à Aristote et présentent les enrichissements aux étudiants.

7/ La phase d'industrialisation d'ARISTOTE a permis de mettre à disposition des plateformes vidéo une API qui enrichit les vidéos grâce à l'IA. Quels sont les autres cas d'utilisation envisagés pour cette API, et comment cela pourrait-il bénéficier à un plus grand nombre d'étudiants et d'enseignants ?

La priorité est de connecter Aristote aux plateformes vidéos utilisées dans l'enseignement, primaire, secondaire, et supérieur.

7/ Le projet ARISTOTE va se poursuivre grâce à l'appui

financier de la Direction Interministérielle du Numérique (DINUM). Quels sont les objectifs à court et à long terme pour cette nouvelle phase de développement, et comment comptez-vous mesurer les retours et animer un cycle itératif d'amélioration continue ?

C'est précisément ce que nous démarrons en ce moment, grâce au soutien du fonds FTAP. Les enseignants soumettent leurs vidéos, relisent les enrichissements produits par Aristote et nous font des retours via le portail. La collecte et l'analyse de ces retours nous permet d'améliorer le dispositif.

8/ Qu'est-ce qui fait précisément d'ARISTOTE une IA souveraine ?

Aristote est hébergé sur des serveurs opérés par CentraleSupélec chez OVH. **Les Intelligences Artificielles utilisées par Aristote sont des modèles open source.**

9/ Comment la collaboration entre CentraleSupélec, la Fondation CentraleSupélec, Illuin Technologies et d'autres partenaires a-t-elle contribué au succès d'ARISTOTE, et quelles sont les perspectives de collaboration à l'avenir ?

La Fondation CentraleSupélec a soutenu le projet Aristote dès son démarrage et a accordé les financements qui ont permis de développer la première version du produit. Illuin Technology a mobilisé deux ingénieurs pour aider les équipes CentraleSupélec à mettre au point cette première version (Antonio Loison et Mohamed-Ali Barka)

10/ Enfin, comment voyez-vous l'avenir de l'enseignement supérieur à l'ère de l'IA et du numérique, et quel rôle des outils comme ARISTOTE peuvent-ils jouer dans cette évolution ?

L'enseignement supérieur s'est adapté aux précédentes ruptures technologiques (la calculatrice, l'ordinateur, l'internet, les

moteurs de recherche) et s'adaptera donc à cette nouvelle évolution technologique qu'est l'Intelligence Artificielle. Cette adaptation prendra plusieurs formes : former les étudiants à l'usage de ce nouvel outil, pour les préparer à leur vie professionnelle ; donner le recul nécessaire pour ne pas confondre le résultat fourni par l'outil et le résultat recherché ; adapter la pédagogie et les évaluations en tirant parti de ce nouvel outil.

11/ Dès que l'on manifeste la moindre critique au sujet de l'IA, il se trouve toujours quelqu'un pour nous rappeler que la situation reproduit ce qui s'est passé avec l'avènement de l'imprimerie, de la télévision ou d'Internet. La mutation qu'induit l'IA vous semble t-elle de même nature au plan anthropologique, tout particulièrement du point de vue de la noétique ?

Chaque rupture technologique porte une dimension éthique et requiert une prise de recul. C'est particulièrement vrai pour l'IA qui introduit des défis réellement nouveaux. Néanmoins, il me semble que l'avènement de l'ordinateur au sein des entreprises, puis au sein des foyers, de l'internet puis du Web, et des moteurs de recherche, puis des réseaux sociaux ont engendré des défis éthiques tout à fait considérables.

Question subsidiaire : Pourquoi Aristote ?

Parce qu'il aide les étudiants à réfléchir.



Mutuelles en danger : Pourquoi le manque de souveraineté des données est critique.

Avertissement : Souveraine Tech revendique par vocation une approche transpartisane. Seule nous oblige la défense des intérêts supérieurs de notre pays. Nous proposons ainsi un lieu de « disputatio » ouvert aux grandes figures actives de tous horizons. La parole y est naturellement libre et n'engage que ceux qui la prennent ici. Cependant, nous sommes bien conscients des enjeux en présence, et peu dupes des habiles moyens d'influence plus ou moins visibles parfois mis en œuvre, et dont tout un chacun peut faire l'objet, ici comme ailleurs. Nous tenons la capacité de discernement de notre lectorat en une telle estime que nous le laissons seul juge de l'adéquation entre le dire et l'agir de nos invités.

Vendredi 26 avril 2024

[Jérémy Marlin](#) est président et co-fondateur de [Stan](#), « solution digitale et souveraine ».

1/ Quelle est la mission de Stan ?

Stan est une digital factory. Nous construisons des solutions numériques sur-mesure, principalement pour les acteurs de l'assurance de personnes (mutuelles, assureurs, institutions de prévoyance, courtiers, etc...). On automatise et on accélère des process traditionnels grâce à nos robots, notre IA maison et nos équipes basées en France. Concrètement, nous transformons des process de 20 semaines à 2 minutes. Ce bond technologique améliore même la relation avec les clients finaux puisque 87% d'entre eux adhèrent chez l'assureur quand notre solution est embarquée. Récemment nous avons produit un rapport avec l'Ecole de Guerre Economique Junior Conseil intitulé « [Assureurs santé : nouveaux tiers de confiance numérique ?](#) » qui met en lumière notre l'importance de la donnée gérée pas ses acteurs, les normes européennes en vigueur ainsi que les notions de souveraineté impactées par les « Patriot Act », « FISA » et « Cloud Act ».

2/ Qu'est-ce qui vous a poussé à produire le rapport « [Assureurs santé : nouveaux tiers de confiance numérique ?](#) »

La guerre économique qui nous entoure a mis en avant les enjeux de dépendance et la capacité de chaque état à maintenir sa souveraineté alimentaire, industrielle, technologique et numérique... à mon sens, il y a un acteur qui est souvent oublié qui est « la mutuelle ». La « mutuelle » c'est l'acteur qui connaît votre passé, votre présent et votre avenir. On associe aisément ces organismes aux coûts, aux augmentations

annuelles... mais pas forcément au trésor de données qu'ils peuvent brasser au quotidien. Alors que se passerait-il si ces données étaient compromises ou dérobées par des hackers ?

Les cybercriminels savent qu'il est complexe d'attaquer dans grands-groupes de front alors pourquoi ne pas passer par des acteurs « périphériques ». La « mutuelle » se présente donc comme une cible de choix.

Attention le terme « mutuelle » est très largement dévoyé car en fait cela touche une multitudes d'acteurs avec des natures très différentes qui peuvent êtres des assureurs, des institutions de prévoyance, des mutualistes, des courtiers, des grossistes en courtage, des délégataires de gestion...

3/ Justement, que pensez-vous de la récente cyber-attaque qui a touché les acteurs de tiers-payant Viamedis et Almerys ?

Viamedis et Almerys gèrent les flux de remboursements pour une grande majorité des assureurs, mutuelles, institutions de prévoyance et courtier. Pour faire simple, entre votre mutuelle et votre pharmacien... il y a un tiers-payant comme Viamedis et Almerys.

D'après France Verif, l'outil de surveillance des violations de données, 96 000 usurpations d'identité ont été recensées le 16 février. Ce chiffre n'a fait que croître par la suite : 124 000 le 22 et 23 février et le 26 février, France Verif dénombrait 217 000 usurpations. Il resterait encore 32,7 millions de personnes dont les données n'ont pas encore été vendues.

[Selon un communiqué de la CNIL](#), « les données concernées sont, pour les assurés et leur famille, l'état civil, la date de naissance et le numéro de sécurité sociale, le nom de l'assureur santé ainsi que les garanties du contrat souscrit. » La fuite de ces informations très sensibles amène la commission à alerter les particuliers sur les risques

d'hameçonnage ou même d'usurpation d'identité. « Les données telles que les informations bancaires, les données médicales, les remboursements santé, les coordonnées postales, les numéros de téléphone ou encore les courriels ne seraient pas concernées par la violation », selon la CNIL. Reste à voir dans dans le temps, ce qu'il en est...

Cette cyber-attaque va laisser des traces pour les prochaines négociations avec les clients entreprises qui vont revoir leurs contrats santé. Ces sujets sont visés par les partenaires sociaux qui sont en demande de transparence sur la gestion des données personnelles. Apparaître comme un acteur incapable de gérer des données sensibles pourra être préjudiciable. Il ne faut pas sous-estimer le #shaming qui peut faire des couler des grandes marques.

Ces acteurs doivent remporter des parts de marché en répondant à des appels d'offres souvent rédigés par des cabinets d'actuariat. Leur mission est d'encadrer et piloter ces appels d'offres autour de la solidité technique et financière, de prix et serviciels... mais aucunement de vérifier la solidité cyber de ceux-ci.

Allons-nous voir apparaître des nouveaux critères en terme de cyber ? (politique d'achat IT, hébergement souverain ?, par de la sous-traitance auprès d'ESN off-shore ?) Finalement, les choix technologiques de ces protagonistes sont aussi des engagement RSE. Consommer des services souverains, c'est aussi consommer local.

De plus, ces acteurs « assurantiels » ont l'habitude de la réglementation et font l'objet de contrôles rigoureux par l'AMF, ACPR, la CNIL... Il est a parié qu'il faudra compter avec de nouveaux gendarmes comme l'ANSSI. Selon [l'Argus de l'assurance du 9 janvier 2024](#), l'ACPR publie son enquête 2023 sur l'externalisation des activités critiques ou importantes. En recourant fortement à cette méthode, le secteur assurantiel augmente les risques opérationnels.

Allons-nous voir un renversement des politiques d'achats et SI en faveur d'une souveraineté numérique pour se prémunir de lois extraterritoriales américaine (Cloud act/FISA)?

4/Mais en quoi le Cloud Act et le FISA remettent-ils en question la souveraineté et la protection des données européennes et françaises ?

L'émergence régulière de solutions *cloud* dites de confiance, souvent issues de partenariats avec un géant américain, pose un problème sémantique : l'utilisation d'un hébergement américain ne permet pas l'application des normes françaises et européennes sur la protection des données. Même dans le cas où les données sont stockées en France, [l'extraterritorialité du droit américain](#) établie par le *Cloud Act* et le *FISA* leur permettent de s'y appliquer. Ces prérogatives donnent un accès complet de ces données à l'État américain. Pour être concret, stocker des données de santé en utilisant des solutions AWS ou Microsoft, c'est mettre à disposition de nos alliés, des informations hautement confidentielles. Cette situation permet aux autorités américaines d'accéder à des données stratégiques et sensibles, leur conférant un avantage concurrentiel certain.

Il est intéressant de voir la mode actuelle qui est d'inciter des cadres à utiliser de l'IA. Comment expliquer qu'utiliser « Copilote » n'est pas forcément le meilleur outil quand on gère la santé d'entreprises hautement sensibles pour le pays ?

Quelques éléments de compréhension :

Le [Cloud Act](#)* *ou *Clarifying Lawful Overseas Use of Data Act*, adopté aux États-Unis en 2018, autorise les autorités américaines à accéder aux données stockées par les fournisseurs de services informatiques, même à l'étranger. Cette législation impose aux organismes soumis à ces règles, l'obligation de transférer toutes les données demandées par les autorités américaines, sans délai et sans possibilité pour les personnes concernées de s'y opposer, ni d'être informées

de la consultation. Pour les européens, le *Cloud Act* remet en question les principes de protection des données établis par le RGPD, soulevant des préoccupations majeures concernant la souveraineté des données et la confiance dans les services de *cloud* américains.

Le *FISA** *ou Foreign Intelligence Surveillance Act, amendé en 2008, notamment avec l'introduction de l'article 702. Cette loi donne au gouvernement américain le pouvoir de surveiller les communications électroniques des individus à l'étranger. Elle impose aux fournisseurs de services de communication électronique, de services informatiques à distance et aux entreprises de télécommunications de coopérer en leur donnant l'accès à leurs données.

La seule réponse face au *Cloud Act* et au *FISA*, en tant que français ou européen, est de garantir que le *cloud* ne soit pas utilisé, directement ou indirectement, par des personnes relevant de la juridiction américaine. Cependant, devant le constat que 71% des entreprises françaises préfèrent les solutions de *cloud* américaines, la question de la souveraineté des données reste largement en suspens.

5/ Quelles sont les initiatives françaises pour développer un hébergement cloud souverain ou de confiance, quelles difficultés rencontrent-elles face au droit américain, et comment certains acteurs français tentent-ils de garantir la souveraineté et la protection des données en conformité avec les réglementations européennes?

Face aux conséquences de cette dépendance, les Français s'efforcent de développer un hébergement souverain ou de confiance pour faire émerger plusieurs alternatives sur le marché national. Thalès et Orange ont par ailleurs tenté de monter ensemble un cloud souverain, Cloudwatt, sans succès. Cet échec est imputable au manque d'acculturation du marché. Les entreprises françaises n'étaient pas encore prêtes, et

encore moins sensibilisées, à l'arrivée de ce cloud souverain.

Après cet échec, Orange s'associe avec Capgemini et Microsoft pour construire une offre de cloud de confiance : Bleu. Le but est de profiter de l'architecture de Microsoft tout en protégeant les données selon les réglementations françaises et européennes. Cette offre garantit que les données sont stockées en France et que les clients ont un contrôle total sur leurs données. Cependant, Microsoft est une entreprise américaine et reste donc toujours soumise au droit américain (Cloud Act). Cela signifie que les autorités américaines peuvent avoir accès aux données des français. Ainsi, l'offre de confiance Bleu ne parvient pas à garantir pleinement la protection des données contre les autorités américaines en raison de l'application du Cloud Act dans ce contexte.

En parallèle, des initiatives telles que S3NS, une co-entreprise entre Thales et Google Cloud, cherchent à offrir des solutions de cloud de confiance aux institutions publiques et aux entreprises privées françaises, tout en respectant les réglementations européennes en matière de protection des données.

Par ailleurs, plusieurs acteurs français offrent déjà des alternatives aux hébergements étrangers. OVHcloud, leader européen du cloud, met en avant sa certification SecNumCloud de l'ANSSI et son expansion mondiale. Outscale, entreprise française de cloud computing, insiste sur la souveraineté, la durabilité et la confiance numérique, tout en étant qualifiée SecNumCloud. NumSpot, filiale de Docaposte, propose également une solution d'hébergement souverain et de confiance, garantissant la localisation des données en France et la conformité aux réglementations européennes. Enfin, Cloud Temple, spécialisé dans l'hébergement et l'infogérance d'applications d'entreprise critiques, se distingue également en mettant l'accent sur la sécurité et la souveraineté numérique, renforcée par des partenariats stratégiques avec des acteurs majeurs du secteur.

6/ Comment GAIA-X, une initiative européenne, vise-t-elle à contrer le Cloud Act américain et à promouvoir la souveraineté des données conformément au RGPD, et quelles sont les implications du retrait de Scaleway et de l'implication de géants non européens dans ce projet?

Pour faire face à cette situation favorable aux Américains, la France et l'Allemagne avaient lancé en 2019 GAIA-X. Cette initiative européenne vise à mettre en place une infrastructure cloud sécurisée conforme aux règles du RGPD. Son but est notamment de relever les défis posés par le Cloud Act et de promouvoir différents principes tels que la transparence, la confidentialité, la portabilité des données et l'interopérabilité. Depuis 2021, GAIA-X ravive le débat sur la souveraineté des données, notamment après le retrait de Scaleway, une entreprise initialement impliquée dans le projet. Ce retrait fait suite à l'annonce du partenariat pour la gouvernance du conseil d'administration, impliquant des entreprises non européennes telles que Huawei, Alibaba, Microsoft et AWS (Amazon Web Services). Il est à noter que Scaleway faisait partie des trois premières entreprises françaises initialement prévues pour ce projet, aux côtés d'OVH et d'Outscale.

Une fois de plus, les géants américains sont au cœur du processus, ce qui pourrait leur permettre de mettre en œuvre le Cloud Act pour accéder aux données des européens. Cette situation soulève de nombreuses interrogations, notamment celle concernant la capacité des européens à créer une infrastructure adéquate sans l'aide des entreprises américaines.

Les Européens ripostent au Cloud Act avec leur projet e-evidence. Cette réglementation permettrait aux autorités de l'Union Européenne de demander un accès direct aux preuves électroniques, indépendamment de la localisation des données. Les données pourront être demandées de la même manière que

pour le Cloud Act, à condition qu'une entreprise fournisse des services dans l'UE, qu'elles soient établies dans un État membre ou représentées par une entité concernée.

7/ Quels obstacles freinent l'adoption des solutions de cloud souverain ou de confiance en France, et comment les préoccupations relatives à la capacité, aux coûts, à la réglementation, et à la fidélité aux fournisseurs actuels influencent-elles la décision des entreprises?

Plusieurs obstacles permettent d'expliquer la réticence d'adopter des solutions de *cloud* souverain ou de confiance en France. Tout d'abord, le manque de connaissance et de compréhension du concept d'hébergement souverain et de ses avantages constitue un défi majeur. La taille et la capacité des infrastructures des fournisseurs nationaux suscitent également des interrogations sur leur capacité à rivaliser avec les géants internationaux en termes de disponibilité et de fiabilité des services. Les performances des *clouds* souverains sont également examinées de près, avec des doutes sur leur capacité à fournir des performances équivalentes, voire supérieures, à celles des *hyperscalers* (géants du *cloud*, qui fournissent des services de *cloud* à grande échelle). De plus, les entreprises doivent tenir compte des bénéfices de leurs choix d'infrastructure, craignant que les coûts des solutions de *cloud* souverain ne soient trop élevés par rapport aux offres concurrentes des *hyperscalers*, ce qui pourrait impacter leur rentabilité et leur compétitivité.

Les barrières légales et réglementaires, notamment en ce qui concerne la souveraineté des données et les impératifs de conformité, représentent également des obstacles significatifs pour les organisations qui envisagent d'adopter ces solutions. Ces contraintes juridiques et réglementaires imposent des exigences strictes en matière de gestion et de protection des données. Ces exigences complexes peuvent engendrer des ralentissements dans le processus d'adoption en raison de la nécessité de se conformer à des normes spécifiques, ce qui

peut parfois être perçu comme une charge administrative supplémentaire.

En outre, les entreprises ont tendance à rester fidèles à leurs fournisseurs de services *cloud* actuels plutôt que d'explorer de nouvelles options. Elles privilégient la relation établie et les investissements déjà réalisés. Cette fidélité peut découler de divers facteurs, tels que la familiarité avec les plateformes existantes, la confiance dans leur fiabilité et leur sécurité, ainsi que les investissements financiers et temporels déjà réalisés pour s'adapter à ces solutions. En conséquence, cette tendance freine parfois l'exploration de nouvelles options de *cloud* souverain ou de confiance.

Outre les considérations techniques et réglementaires, les décisions concernant l'adoption d'un *cloud* souverain sont également influencées par des facteurs commerciaux. Les entreprises doivent évaluer leur capacité à maintenir leur compétitivité sur le marché mondial, tenir compte des implications du libre-échange sur leurs opérations et répondre à l'exigence d'innovation constante.

8/ Quels sont les défis de souveraineté et de protection des données auxquels fait face le Health Data Hub français en utilisant Azure de Microsoft, et comment des entreprises françaises offrent-elles des alternatives conformes aux normes européennes?

Dans le domaine de la santé, le Health Data Hub (HDH) ou Plateforme des données de santé (PDS), instauré le 30 novembre 2019, a pour objectif de simplifier le partage des données médicales afin de promouvoir la recherche. Sa mission inclut la collecte, l'organisation et la mise à disposition des données de santé, ainsi que la promotion de l'innovation dans ce domaine. En tant que responsable du traitement du Système National des Données de Santé (SNDS), conjointement avec la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM), le HDH stocke et

met à disposition les données de la base principale du SNDS et du catalogue du SNDS.

Cependant, le choix initial du [cloud d'Azure de Microsoft pour héberger le PDS](#) a soulevé des préoccupations quant à la conformité aux lois européennes sur la protection des données. Bien que les centres de données d'Azure soient situés aux Pays-Bas, Microsoft, en tant qu'entreprise américaine, est soumise aux lois extraterritoriales des États-Unis, telles que le *Cloud Act* et la loi *FISA*. Suite à la pression de la CNIL et du Conseil d'État, le gouvernement français a promis de migrer la plateforme vers une solution européenne, mais ce processus a été retardé à plusieurs reprises.

En attendant, plusieurs acteurs français se positionnent pour héberger le PDS et son équivalent européen, l'Espace Européen des Données de Santé (EHDS). [Des entreprises telles qu'OVHcloud, NumSpot, et Cloud Temple offrent des solutions alternatives de cloud souverain](#), conformes aux réglementations européennes en matière de protection des données. *OVHcloud*, notamment, s'est publiquement proposé pour accueillir le PDS français, tandis que *NumSpot* montre également un intérêt pour le marché. Quant au *Cloud Temple*, certifié *SecNumCloud* et reconnu comme un leader des services *cloud* managés, considère le PDS comme un dossier emblématique pour l'année 2025, sous réserve de la tenue de l'appel d'offres.

La question de la souveraineté des données de santé en France soulève des défis complexes, notamment en raison de la décision de confier l'hébergement des données médicales des citoyens français à *Microsoft Azure*. Cette décision, bien que suscitant des inquiétudes quant au respect des normes de sécurité établies par le *SecNumCloud* de l'ANSSI, souligne également les efforts déployés pour réduire la dépendance aux grandes entreprises technologiques américaines.

Les initiatives telles que le cloud souverain, le cloud de confiance et les certifications de souveraineté visent à

fournir des alternatives conformes aux normes européennes en matière de protection des données. Cependant, la réalité montre que ces solutions sont souvent associées à des partenariats avec des géants du cloud américains, ce qui peut compromettre la protection des données des Européens en vertu du Cloud Act et du FISA.

En France, des acteurs du cloud tels qu'OVHcloud, NumSpot et Cloud Temple se positionnent pour offrir des alternatives de cloud souverain. Malgré les défis et les délais, le secteur de la santé poursuit ses efforts pour garantir la protection des données de santé et promouvoir l'innovation, en mettant l'accent sur les solutions d'hébergement conformes aux normes européennes.

9/ En conclusion, quel est votre message pour les entreprises et le secteur de l'assurance de personnes concernant la souveraineté des données ?

Arrêtons de jouer la défense. Il est temps d'adopter une posture proactive en matière de souveraineté des données. Ce n'est pas seulement une question de conformité ou de sécurité, mais une question d'identité et d'indépendance. La souveraineté des données est le fondement sur lequel nous construirons un avenir numérique sûr et autonome. Comme pour les notions de RSE qui ont atterries dans les choix de solutions, la souveraineté doit désormais intégrer les valeurs des entreprises qui gèrent nos données de santé.

Reste à définir, qu'est-ce que la « souveraineté », est-ce qu'elle se limite aux frontières de notre état ou bien à l'Europe des nations ? Beau sujet d'actualité en ces temps d'élections européennes.

10/ Question subsidiaire : Pouvez-vous citer en vrac 10 références, personnalités, ouvrages, événements, citations qui vous semblent illustrer l'idée de

souveraineté ?

Personnalités :

- Christian Harbulot, Directeur de l'[EGE](#)
- Le Général de Gaulle

Livres :

- [« Ces guerres qui nous attendent 2030-2060 »](#) aux Éditions des Équateurs
- [Les futurs de Liu Cixin](#) aux Editions Delcourt

Événements :

- Déclaration d'indépendance des États-Unis en 1776
- Révolution française de 1789

Séries :

- House of Cards
- The Crown

Oeuvre musicale :

- La Marseillaise de Rouget de Lisle ☐

Citation :

« L'État, c'est moi » – attribuée à Louis XIV, cette phrase illustre l'idée absolutiste de la souveraineté royale.

Établir une feuille de route pour la Nation

Avertissement : Souveraine Tech revendique par vocation une approche transpartisane. Seule nous oblige la défense des intérêts supérieurs de notre pays. Nous proposons ainsi un lieu de « disputatio » ouvert aux grandes figures actives de tous horizons. La parole y est naturellement libre et n'engage

que ceux qui la prennent ici. Cependant, nous sommes bien conscients des enjeux en présence, et peu dupes des habiles moyens d'influence plus ou moins visibles parfois mis en œuvre, et dont tout un chacun peut faire l'objet, ici comme ailleurs. Nous tenons la capacité de discernement de notre lectorat en une telle estime que nous le laissons seul juge de l'adéquation entre le dire et l'agir de nos invités.

Vendredi 26 avril 2024

Alexandre Ouizille est sénateur socialiste de l'Oise.

1/ Vous êtes présent sur la question de la souveraineté numérique.

Comment considérez-vous le sujet ?

Au quotidien, nous le voyons tous, les outils de travail, de réunion, les marques de téléphone et d'ordinateur, les plateformes de streaming, les entreprises du numérique, il n'y a pas grand chose dans le domaine du numérique – osons même le terme de cyberspace – qui est fait ou pensé en Europe et encore moins en France. Or, **la souveraineté, c'est être maître chez soi**. De manière très terre-à-terre, ça commence souvent par faire les choses par soi-même, car c'est l'exigence d'avoir les moyens de réaliser notre volonté. Pas seulement ce que nous pouvons, et ce qu'on nous laisse faire tranquillement, mais ce que nous voulons.

Dans le domaine numérique, cette exigence est très souvent absente. Ce n'est même pas qu'elle a disparu : elle semble ne jamais avoir existé. Autrement dit, **nous vivons dans une colonie numérique du capitalisme américain**, ayant intériorisé sa faiblesse et son retard. C'est totalement fascinant. Cette grande dépossession est le résultat d'une compréhension purement libérale de la technologie et de l'innovation. En

effet, elle découle du constat du retard technologique pris par l'Europe en termes de compétitivité sur le marché du numérique. Le seul critère considéré par les dirigeants européens et les industriels est celui de la rentabilité immédiate. En conséquence, l'élaboration d'acteurs européens du numérique, qui seraient moins efficaces et moins répandus que les acteurs américains dans un premier temps, leur paraît inutile voire absurde. Ce qu'il ne voient pas, ce sont les nombreux autres bénéfices qu'une telle souveraineté numérique apporterait. Avec un objectif différent des pures logiques d'optimisation et de rentabilité, il est possible de percevoir les gains immenses qu'induirait une souveraineté numérique européenne. Au premier plan desquels on trouve évidemment l'indépendance géopolitique, mais aussi la protection des citoyens européens, la résilience du tissu économique en cas de défaillance des acteurs numériques étrangers, ou encore la création d'emplois évitant la "fuite des cerveaux" vers la Silicon Valley. Le pessimisme foncier des États et des acteurs économiques européens en la matière doit être combattu. Il faut leur rappeler que **l'histoire économique est pleine d'exemples de rattrapage rapide que le monde croyait impensable**. Quand il y a une volonté politique, il y a un chemin. L'industrialisation à marche forcée de la Chine ces 40 dernières années en est le meilleur exemple.

La conséquence ultime de cette dépossession, c'est un décrochage géopolitique, comme j'ai récemment pu l'expérimenter avec la gestion prédictive des pièces détachées des centrales nucléaires d'EDF. En tant que sénateur, je fais partie d'une commission d'enquête sur le prix de l'électricité et l'avenir de sa production. Le jour où est paru l'article du Canard Enchaîné sur le partenariat entre EDF et Amazon, j'étais justement en commission avec le responsable de la recherche et du développement d'EDF. En 2019, il dissertait longuement sur les jumeaux numériques et les maquettes numériques des pièces détachées des centrales nucléaires devant l'OPECST. Or, d'après ce qu'il nous a dit, il n'était

pas au courant de ce contrat ni des expérimentations menées par EDF avec Amazon. **Pour l'instant, l'offre d'Amazon ne respecte même pas le label SecNum de l'ANSSI.** En plus, partager les informations sur les pièces détachées de nos centrales avec Amazon, soumises au Cloud Act et au FISA, cela revient à prendre le risque de livrer à des intérêts étrangers des données cruciales pour l'exploitation et la maintenance de nos centrales. C'est un cas d'école. On stockera les données des pièces détachées de nos centrales dans le Cloud d'Amazon, soumis au CLOUD Act américain depuis mars 2018. Ce texte autorise les autorités américaines à accéder aux données numériques stockées hors des États-Unis par les fournisseurs de services de communication. De fait, le Cloud Act redéfinit la souveraineté, traditionnellement attachée au territoire, en investissant l'espace numérique créé par Internet et en consolidant les procédures pénales autour des preuves informatiques délocalisées notamment dans le Cloud computing.

Or comme nous sommes à la traîne sur le Cloud Computing et bien cela nous place dans une position de faiblesse inacceptable. J'ai posé des questions à ce sujet. Les premières réponses ont été peu convaincantes. En résumé, pour EDF la solution américaine n'a pas d'équivalent, elle est donc aussitôt essayée aussitôt adoptée. **C'est d'autant plus absurde que Dassault Système a investi la question des jumeaux numériques.** L'Etat actionnaire, qui détient EDF à 100%, donne pourtant sa bénédiction au nom de l'innovation technique. Interrogé en Questions au gouvernement, Bruno Le Maire nous répond en substance "circulez il n'y a rien à avoir". On retrouve l'impuissance technologique intériorisée sur le numérique chez EDF, et l'impuissance de l'Etat français face à des contrats avec des acteurs étrangers sur un enjeu stratégique. En Europe, nous devons agir dans le domaine numérique comme nous l'avons fait après-guerre dans l'industrie. La seule petite source de satisfaction c'est le cadre juridique de l'Union Européenne, qui se fixe comme objectif de protéger les données personnelles.

2/ Comment appréciez-vous le zèle du gouvernement en la matière ?

Sur le numérique comme sur le reste, il y a les paroles et il y a les actes. **Emmanuel Macron est très emphatique sur la "souveraineté numérique" de l'Europe mais pour l'instant les réalisations ne sont pas à la hauteur de l'espérance soulevée.** Plus précisément, je dirais qu'il y a pour l'instant, trois réussites – toutes à relativiser mais qui existent – et trois échecs.

La première – petite mais heureuse – réussite est la plus inattendue de la part d'Emmanuel Macron. Il s'agit de la « **taxe GAFA** ». La France a adopté en 2019 une taxe sur les services numériques, de 3 % sur le chiffre d'affaires réalisé en France. Initialement suspendue pour des négociations internationales, la taxe a été finalement appliquée en décembre 2020 en raison de l'enlisement des discussions internationales sur le "Pilier I" de la taxation mondiale. En 2024, elle devrait rapporter 800 millions d'euros. Cette taxe appelle deux remarques. D'une part, conceptuellement, cette taxe est adaptée à l'économie numérique transfrontalière, contrairement à l'impôt sur les sociétés traditionnel. D'autre part, il faut bien voir, cependant, que son rendement est limité comparé aux profits des géants du numérique, qui exploitent des mécanismes fiscaux pour échapper à la fiscalité française. Le principal avantage de cette taxe est politique et symbolique. Elle permet au gouvernement de parler de justice fiscale et de lutte contre l'évasion fiscale. Néanmoins, elle ne résout pas les problèmes fondamentaux de l'économie française, tels que le quasi-monopole des GAFA, l'étouffement de l'innovation, et le retard technologique de l'Europe et de la France.

La deuxième réussite, qui n'est pas imputable au Gouvernement en tant que tel, c'est l'adoption du **Digital Markets Act**. La France a soutenu cette réglementation visant à lutter contre les pratiques anticoncurrentielles et à établir un marché

numérique plus équitable, qui vient de rentrer en vigueur. Ce texte impose de nouvelles obligations aux entreprises considérées comme « contrôleurs d'accès », dont les revenus et le nombre d'utilisateurs dans l'UE atteignent certains seuils. Les six entreprises concernées sont Alphabet (Google et YouTube), Amazon, Apple, ByteDance (TikTok), Meta (Facebook, Instagram, WhatsApp) et Microsoft. Seules certaines activités de ces groupes sont ciblées, soit 22 « services de plateformes essentiels », tels que Facebook, WhatsApp, Instagram, YouTube, Android, Google Search, Chrome, la marketplace d'Amazon et sa plateforme de publicité. Qu'est-ce que cette liste nous indique ? D'abord et avant tout qu'il n'y a aucun acteur économique européen concerné. Par contre, la Chine, elle, a su développer des géants du numérique.

La troisième réussite, si on peut dire, c'est la continuité dans **le renforcement des moyens de cybersécurité** : augmentation des effectifs de l'Agence de sécurité des systèmes d'information (ANSSI) et du ministère des Armées pour le volet cyberdéfense, création du « campus cyber » pour consolider l'écosystème français dans le secteur, adaptation des protocoles face aux futures menaces quantiques...

Le premier échec concerne la naïveté vis-à-vis de la Chine. Malgré les mesures prises pour exclure les technologies à risque des réseaux 5G français, Huawei a été autorisé à déployer ses équipements pour une période limitée jusqu'en 2028. En 2020, l'ANSSI a restreint les licences de déploiement des équipements Huawei 5G. Cependant, Huawei a ouvert un nouveau centre de recherche à Paris en octobre 2020, son sixième en France, axé sur la recherche en mathématiques et calcul. Ne nous berçons pas d'irénisme. Le rapport de [l'Institut de Recherche Stratégique de l'Ecole Militaire](#) sur les opérations d'influence chinoises publié en 2021 documente précisément la stratégie du Front Uni du Parti Communiste Chinois (PCC). Le régime utilise toutes les « ressources humaines » chinoises disponibles à l'étranger par delà les

structures juridiques publiques et privées pour remplir ces objectifs stratégiques, c'est-à-dire, imposer au monde une image positive de la Chine et de ses valeurs. Et d'ailleurs, cela passe aussi par faire vaciller l'adhésion des Occidentaux dans leurs propres valeurs et principes. Ce n'est pas un hasard si, à la veille des élections européennes du 9 juin prochain, une campagne de désinformation d'ampleur vise Raphaël Glucksmann, connu comme un défenseur infatigable des Ouïghours. Bref, **nous devons faire attention à ne pas livrer nos réseaux et nos cerveaux aux dispositifs technologiques Chinois. Car la neutralité technologique, ça n'existe pas dans leur modèle.**

Le deuxième échec concerne la gestion confuse de la planification. D'un côté, des stratégies spécifiques ont été mises en place, telles que la stratégie nationale pour l'intelligence artificielle (1,5 milliard d'euros sur 5 ans), le plan quantique (1,8 milliard d'euros), la stratégie nationale pour la cybersécurité (1 milliard d'euros) et la stratégie d'accélération sur la 5G (480 millions d'euros). Ces montants sont similaires ou légèrement inférieurs aux efforts faits par des pays comme le Royaume-Uni et l'Allemagne, qui ont par exemple investi sur l'IA, respectivement, 2,65 milliards de livres (environ 3,2 Mds€) sur 5 ans, 3 Mds€ sur 7 ans. D'un autre côté, des plans transversaux ont été ajoutés, tels que le Fonds pour l'innovation et l'industrie lancé en janvier 2018, dotant BPI France de 10 milliards d'euros, dont environ un tiers est destiné à l'investissement dans les start-ups de la deep tech. Il faudra faire le bilan de cet empilement de plans et exercer un droit d'inventaire sur l'idée que le salut de l'innovation viendra des seuls start-ups de la "deep tech".

Le troisième échec concerne la stratégie cloud. Le gouvernement dit s'être attaqué au problème de la fuite des données en dehors du continent européen, mais il a choisi de manière obscure Microsoft, entreprise soumise à

l'extraterritorialité du droit américain, pour héberger le « Health Data Hub », qui vise à centraliser les données médicales des Français à des fins de recherche. Le Gouvernement n'a pas réussi à contrer les GAFAM sur l'hébergement des données de nos grandes entreprises : **75 % des start-ups de la French Tech et 80 % des entreprises du CAC 40 sont clients d'Amazon Web Services, et 80 % sont abonnées au cloud Microsoft.** La stratégie "cloud au centre" lancée en 2021 s'est surtout conclue par un label "cloud de confiance", qui permet la création d'entreprises de cloud européennes utilisant des technologies étrangères sous licence, qui a pérennisé le statu quo et la mainmise des acteurs américains sur le secteur. Pendant des années, on nous a répété – et le Gouvernement continue – que notre retard par rapport aux Américains était trop important et qu'il fallait plutôt attendre les prochaines vagues numériques pour tenter de les rattraper sur la technologie qui suivrait. C'est une erreur monumentale, car le résultat, c'est que la France et l'Europe ne possèdent pas de grandes entreprises numériques. A mon sens, cette lacune découle d'une conception erronée d'Internet, intégrant une vision trop capitaliste de ce qui est surtout une technologie.

3/ Dans quelles conditions seriez-vous prêt à rejoindre des groupes parlementaires transpartisans dans le but de défendre les intérêts supérieurs de la nation ?

Je porte des combats que j'estime justes et qui peuvent parfois s'inscrire dans une forme de dépassement de certains clivages partisans, notamment sur les sujets stratégiques. Je pense effectivement que l'idée de confier les données sur la gestion des pièces détachées de nos centrales nucléaires à des acteurs étrangers ne doit pas ravir les derniers gaullistes historiques comme le président Marleix, Philippe Latombe à l'Assemblée nationale ou au Sénat, Catherine Morin-Desailly. **Mais dans la réalité de la démission historique face aux impérialismes technologiques américains (abouti et sécuritaire) et chinois (émergent et totalitaire), je ne vois**

pas beaucoup de personnes penser le sujet de manière conséquente et en tirer les conclusions qui s'imposent : assumer un volontarisme inédit pour recoller avec la frontière technologique.

4/ Économiquement, quelles mesures un sénateur socialiste envisage t-il au service de nos entreprises technologiques ?

Avant de vous répondre directement, permettez-moi une petite digression. La question fondamentale pour moi, ce n'est pas celle que vous évoquez. C'est celle de l'ambition. Pour moi, elle est d'une double nature. La première est celle de l'ambition socialiste. Qu'est-ce que ça veut dire être socialiste dans un monde dans lequel la force motrice du capitalisme est le numérique ? Quel combat devons-nous adopter ? Comment le socialisme s'articule avec l'avènement de l'intelligence artificielle ? La deuxième, dans l'ordre de la logique, est celle des moyens. Une fois qu'on a identifié les buts de guerre d'une politique socialiste du numérique – et qu'elle est validée par les électeurs – **on établit une feuille de route opérationnelle pour la Nation.**

Je reviens sur les chantiers que nous devrions prendre pour les entreprises technologiques. **Le premier**, c'est d'identifier plus précisément ce qui doit retourner dans le giron de la nation et ce qui doit se faire, sinon par l'Etat, du moins sous le regard ou le droit de regard de l'intérêt général sur les enjeux numériques. Il y a donc **un premier paquet de mesures de consolidation de la position de l'Etat actionnaire dans toute une partie des grandes entreprises du numérique.** Cette consolidation doit servir une stratégie nationale, et ces grandes entreprises doivent suivre la feuille de route fixée par le politique. Le cœur du modèle économique des grandes entreprises technologiques nationales ne peut pas être la sous-traitance de luxe des stratégies d'autres nations. Ce n'est pas viable et ce n'est pas souhaitable. Le cas d'Atos est assez édifiant. On attend la banqueroute pour négocier des

actions préférentiels et des droits de regard de l'Etat sur les activités sensibles de supercalculateurs et de cyber.

Le deuxième, c'est de nous donner les moyens de respecter notre feuille de route. La question que nous devons nous poser est la suivante : comment construire un écosystème favorable au développement technologique déployable dans le cyberspace ? La réponse dépend des objectifs que nous nous fixons collectivement. Il y a évidemment aussi le sujet de la gestion de nos données. On ne peut pas continuer dans ce système d'exportation massive de nos données, par exemple de nos données de santé. Le sujet du Health Data Hub, développé précédemment, continue de m'interpeller. Enfin, on ne peut pas faire l'économie d'une réflexion sur les usages et les applications. Collectivement, au service de quoi mettons nous la puissance des algorithmes ? L'addiction aux écrans n'est pas une fin en soi.

5/ Comment exprimez-vous votre attachement à la souveraineté : vous diriez-vous patriote, souverainiste, Chevènementiste, Montebourgien... ?

Patriote assurément. Qui assume sa route aux côtés d'Arnaud Montebourg, totalement. Mais surtout, comme je vous l'ai dit, socialiste au sens plein et entier du terme. **La souveraineté n'est pas un gros mot.** Je revendique d'en penser les conditions d'avènement et de consolidation. Je revendique aussi de mettre les questions de souveraineté industrielle, dont le numérique fait partie, au cœur de mes réflexions. En revanche, la boussole "souverainiste", telle qu'elle existe pour ceux qui s'en revendiquent, ne me guide pas. **Ma boussole est socialiste.** D'ailleurs, je ne peux pas résumer mon identité politique à une défense totémique de la souveraineté. **Pour moi, l'horizon est celui dans lequel l'alliance des classes populaires moyennes et moyennes supérieures, prennent le contrôle sur les super profiteurs et reprennent le manche du destin économique et social de la Nation.** Cela passe par une affirmation claire et nette de l'Etat, car le capitalisme

français me semble incapable d'opérer cette mise à niveau.

Je voudrais revenir plus avant sur un aspect trop peu exploité à mon sens et qui pourtant est essentiel. **En tant que socialiste, je suis particulièrement attentif aux conditions de production de la plus value économique dans notre pays et aux tensions qu'elle génère dans le monde social. La contradiction entre les rapports de production et les forces productives, liée à la nouvelle révolution capitaliste de ce siècle, a été délocalisée aux confins du monde, le bout de la conception aux Etats-Unis et l'autre bout de la fabrication en Chine. C'est une forme de dépossession pas seulement économique et technologique. La plus value, nous n'en voyons pas la couleur.** Nulle part. Mais nous consommons pour alimenter celles des autres. La question des conditions dans lesquelles le numérique est travaillée par les tensions sociales, ne se pose, elle, qu'en bout de chaîne pour les livreurs et les chauffeurs. Ils ne sont que les matières premières des plateformes utilisées par les consommateurs finaux. D'ailleurs, le capitalisme numérique est présenté comme une nouvelle ère, mais il déçoit grandement en termes de création de valeur. Dans *The Rise and Fall of American Growth*, Robert J. Gordon analyse de manière précise les conséquences de l'introduction des technologies dans l'organisation de la vie en société : comparé à ceux générés par le train, à l'électricité et à l'eau courante, les gains de productivité du numérique sont pour l'heure limités.

Les Américains développent des technologies et des business model prédateurs en s'affranchissant largement des règles de concurrence que l'Europe s'impose à elle-même. Nous sommes encore les idiots du village global. Il est étonnant de constater à quel point la Russie et la Chine ont su développer des écosystèmes concurrents, tandis que nous n'avons pas su en tirer de leçons significatives. Bien que politiquement différents, ces États démontrent une capacité à contrôler leur développement numérique (Baidu, Alibaba, Tencent, Xiaomi).

Ainsi, l'Administration du cyberspace de Chine (CAC), qui contrôle Internet en Chine, a acquis 1 % d'une filiale d'Alibaba en janvier et envisage un investissement similaire chez Tencent. Cet investisseur détient également des parts chez ByteDance (TikTok), Kuaishou et Weibo (équivalent de Twitter en Chine). Évidemment, il s'agit surtout pour ces gouvernements autoritaristes de contrôler leur population et les opinions qui s'y diffusent, mais **on pourrait promouvoir des acteurs numériques européens avec d'autres objectifs que la construction d'un État sécuritaire de la surveillance numérique.** L'Europe ne peut se permettre d'être un désert industriel et technologique numérique. Face à la force américaine et aux modèles autoritaires chinois et russes, il y a place pour des acteurs français et européens autonomes sur de vastes segments de la chaîne de valeur.

6/ Quel est selon vous le pilier de notre souveraineté économique, le grand pourvoyeur de richesses ? : La nation, l'Etat, les entreprises, la famille, le peuple ?

L'État est le pilier de notre souveraineté économique pour une raison simple. C'est le seul acteur capable de coordonner les autres, de bénéficier de la légitimité du contrat social, d'incarner l'unité de la Nation et de mobiliser les fonds nécessaires à certains investissements majeurs.

7/ Que vous inspire le fait que le Sénat adopte le texte sur le financement des entreprises de la défense par le livret A ?

C'est une bonne proposition de mon excellent collègue **Rachid Temal**. C'est non seulement une fierté et une victoire mais surtout une nécessité. La guerre en Ukraine a commencé depuis deux ans et l'on se demande si l'outil de production de matériel militaire s'est mis au niveau du changement de donne géopolitique que cela implique. Avec cette proposition de loi, nous, les socialistes, posons un acte fort et crédible pour faire participer le plus grand nombre dans cet effort national

en vue de notre autonomie stratégique et de la pérennité de notre outil de production.

8/ La souveraineté, au regard de l'Internationale, est-ce que ça ne serait pas un peu du repli sur soi ? Presque quelque chose de droite en fait ! (sic) Vous donneriez donc dans la récupération ? (nugacissime)

Pour ce que j'en vois, la droite c'est aujourd'hui beaucoup la confiance aveugle dans les mécanismes décentralisés du marché autorégulateur. Or **croire que sur des marchés aux structures oligopolistiques, des acteurs pourraient émerger tout seuls, comme par magie, sans protection des industries dans l'enfance et sans soutien public, c'est un non-sens.** Les néolibéraux ont en réalité une idéologie très défaitiste sur le plan de la technologie et de l'innovation. C'est pourquoi, pour le socialiste que je suis, le souverainisme de droite n'est souvent qu'une série d'indignations stériles et de frustrations devant le dépouillement de la nation. Pour moi, la souveraineté, ce n'est pas la finalité, c'est un bout de l'instrument. La finalité, c'est le progrès social par la reprise en main des conditions de production à l'ère du capitalisme numérique.

9/ Quelle figure vous paraît emblématique du combat pour le recouvrement de notre souveraineté ?

Incontestablement, l'une des figures dont le combat m'a le plus marqué ces dernières années se nomme Frédéric Pierucci. Pour ceux qui ne s'en souviennent plus, Frédéric Pierucci est l'ancien président de la filiale chaudière d'Alstom. Cet ancien cadre d'Alstom aux États-Unis raconte comment il a été le jouet et surtout la victime du Department of Justice et du FBI au nom des intérêts économiques américains et surtout ceux de Général Electric.

En avril 2013, Pierucci a été arrêté à New York par le FBI et poursuivi pour une affaire de corruption. Il n'a pas touché un centime dans cette transaction, mais les autorités américaines

l'ont enfermé pendant plus de deux ans – dont quatorze mois dans une prison de très haute sécurité. Toute cette affaire, s'inscrivait dans un jeu de pression pour obliger Alstom à payer la plus gigantesque amende jamais infligée par les États-Unis, et à se vendre à General Electric, son grand concurrent américain, en 2014. Finalement, en 2014, les dirigeants d'Alstom avaient accepté de céder l'importante branche énergie de leur groupe à l'industriel américain General Electric (GE) pour un montant d'environ 12 milliards d'euros. La même année, en décembre, le groupe français avait payé une amende record de 772 millions de dollars aux États-Unis pour des faits de corruption dans plusieurs pays. Cette histoire illustre la guerre que les États-Unis livrent à la France et à l'Europe en détournant le droit et la morale pour les utiliser comme des armes économiques.

Mais si je retiens la figure de Frédéric Pierucci, c'est aussi pour son combat après son retour en France, pour le rachat des turbines Arabelle et contre l'absurdité de la politique industrielle sur ce dossier. Finalement, EDF a pu racheter les turbines Arabelle qui équipent nos centrales nucléaires. À ce titre, **Frédéric Pierucci est un exemple de détermination et de courage.**

L'identité numérique me semble à fuir et combattre absolument.

Avertissement : Souveraine Tech revendique par vocation une approche transpartisane. Seule nous oblige la défense des

intérêts supérieurs de notre pays. Nous proposons ainsi un lieu de « disputatio » ouvert aux grandes figures actives de tous horizons. La parole y est naturellement libre et n'engage que ceux qui la prennent ici. Cependant, nous sommes bien conscients des enjeux en présence, et peu dupes des habiles moyens d'influence plus ou moins visibles parfois mis en œuvre, et dont tout un chacun peut faire l'objet, ici comme ailleurs. Nous tenons la capacité de discernement de notre lectorat en une telle estime que nous le laissons seul juge de l'adéquation entre le dire et l'agir de nos invités.

Vendredi 12 avril 2024

Éric Lemaire est Fondateur-Dirigeant de la holding Yoocon

1/ Ce qu'il est convenu d'appeler le progrès technologique vous paraît-il sensible à l'exercice des libertés publiques ?

La liberté humaine n'ayant cessé de s'accroître depuis la Renaissance, il semble que ce soit un fait. La question est plutôt morale : Le progrès rend-il les hommes meilleurs? Le degré de violence ne cesse de diminuer, la vie dure plus longtemps, mais l'excellence semble se raréfier. Le matérialisme ambiant n'est pas pour moi causé par la technologie, il a déjà plusieurs fois existé auparavant et il a toujours disparu relativement rapidement. La liberté ne cesse de progresser et le « Bien » est une question paraissant indépendante de la technologie.

2/ Que vous inspire la perspective proche de l'identité numérique ?

La numérisation est inhumaine. La première chose à faire pour échapper à la singularité de l'IA, c'est de cesser de lui

donner notre essence. Le papier doit continuer d'exister. Je ne cesse d'encourager à rester humain, quantique et conscient, à jouer avec notre corps qui n'est pas numérique et donc à jouer avec le papier, les idées, les sentiments. L'identité numérique me semble à fuir et combattre absolument. L'époque où les passeports n'existaient pas est un paradis perdu. Si vous voulez, c'est aussi une dérive de la transparence : si on ne parlait pas des actes terroristes, il n'y aurait peut-être plus besoin de passeport. Dans les entreprises, cela fait longtemps qu'on a compris les limites du contrôle, il serait temps que l'État le comprenne aussi.

3/ Pourquoi les biotechnologies sont-elles sous-exposées par rapport à l'électronique ?

Cela s'explique par l'absence relative de succès. C'est très couteux et les succès ne concernent que peu de patrons et peu de patients. L'espérance de vie marque le pas et semble plus liée à l'hygiène et la nutrition qu'à des thérapies innovantes. Pourtant celles-ci sauvent ou améliorent massivement des vies, mais sur des volumes limités et à des coûts considérables. Soyons clair : les Biotechs ont été uberisées par ce qu'il est convenu d'appeler Big Pharma, car elles ne sont pas rentables. Pour que les biotechs deviennent tendance, il faudra réformer le modèle des brevets dans la pharma. Et au fond le Neuralink de Musk n'est il pas une Biotech et n'est elle pas exposée ? Mais ce n'est plus tout à fait de la médecine.

4/ Que ferait de Gaulle aujourd'hui en matière de souveraineté technologique ?

Il définirait de grands chantiers sur des domaines précis: un drone autonome, les ordinateurs quantiques, la fusion froide. Et surtout il le ferait principalement en France. Il ferait un Rafale, pas un SCAF (quelle acronyme affreux : Système pour CAsser la France, c'est bien cela ?).

5/ Que faut-il attendre de l'Europe et que devons-nous lui apporter ?

(L'Europe, pas nécessairement l'Union européenne). □

La communauté de valeurs existe déjà. Il est étonnant que nous voulions faire converger les assurances chômage et qu'il n'existe toujours pas de SA Européenne permettant de créer un vrai grand marché pour nos licornes. Il faut que nous créions enfin un vrai marché et que nous renoncions à créer un faux État dysfonctionnel.

6/ Quelle est la limite que vous ne franchirez jamais dans l'hybridation homme-machine ?

Un exemple : la puce sous-cutanée.

Les viols de la vie privée et du corps et de l'esprit des Hommes pour alimenter le Golem numérique sont déjà allés trop loin. La pratique de plus en plus d'entreprises de logiciels privées de collecter les saisies des humains pour alimenter l'IA est inadmissible. Les trackings généralisés, la numérisation de la vie en général va beaucoup trop loin. Elle est à la fois intrusive, dangereuse et inefficace. L'idée d'aller encore plus loin, d'instaurer l'argent numérique, l'identité dans le corps ou de modifier les Hommes est encore plus dangereuse et inefficace. Souvenons-nous des innovations scientifiques de la première moitié du XXe siècle : on a fait moult sottises totalitaires et on est revenu de tout. Ce n'est qu'après que l'expérience, la compétence et l'éthique ont permis d'exploiter efficacement et démocratiquement les innovations.

7/ La personnalité d'Elon Musk est polarisante. Soit on l'adore, soit on l'abhorre.

Comment le percevez-vous ? □

Le passé d'Elon Musk, même subventionné, est formidable. Lors des sanctions de 2014, le ministre de l'espace russe a dit que les Américains devraient envoyer leurs satellites en trampoline. Quelle magnifique réponse l'Etat américain leur a

fait avec Musk ! Quelle belle aventure que PayPal et Tesla, bien qu'ils n'aient pas réussi, contrairement à Steve Jobs, à complètement révolutionner leur industrie. Il a une personnalité qui me déplaît. Qui appelle son fils Dark je ne sais quoi par exemple ? Je m'inquiète de son futur, un peu comme Bill Gates au fond. J'espère que son Neuralink finira bien. Mais j'en doute. Et l'Histoire dira si son combat pour la liberté d'expression était de bonne foi ou s'il consistait à favoriser certaines factions par rapport à d'autres. J'en doute un peu moins mais on verra.

8/ À quand remonte la dernière fois que vous avez lu (ou écrit ?) une considération nouvelle sur l'IA ?

Techniquement, ça n'arrête pas. Moralement, le Golem est une idée si ancienne qu'il est difficile d'innover. Alphabet a énormément innové avant chatGPT avec une invraisemblable quantité de brevets et des réussites incontestables. La science avance donc considérablement et réellement et ce sont des innovations qui sont relativement indépendantes de l'état de la technologie matérielle. D'un point de vue moral, je détesterais que de l'électricité soit massivement consacrée à la génération de « bullshit » managérial plutôt qu'à cuire le pain du peuple...

9/ Avez-vous bon espoir de mettre un jour un terme à l'épilepsie ?

(Eric Lemaire est également DG d'AdPuerVitam)

L'épilepsie pouvant être causée par des événements physiques, l'éradiquer est difficile. Diviser par 10 les handicaps qu'elle crée, j'espère que nous y parviendrons dans ce siècle, comme nous avons fait des progrès remarquables sur le muscle cardiaque. C'est pour moi un match retour, j'avais travaillé étant très jeune avec mon père à l'analyse des ECG, l'EEG est encore plus compliqué et le cerveau est encore largement mystérieux ; beaucoup de ses atteintes sont accidentelles ou génétiques, leur mitigation est difficile. Un nombre très élevé de maladies de longue durée, d'handicaps et de perte

d'espérance de vie peut être évité : on ne mesure pas le coup pour la société des maladies neurologiques, il ne se voit pas. Des molécules capables de l'aider à se guérir sont très difficiles à mettre au point. Et le répertoire a déjà été très recherché ; l'industrie pharmaceutique, comme je l'ai dit plus haut, fait face à une impasse financière et institutionnelle. Dans le cas particulier de l'épilepsie, de gros progrès seront accomplis par les petites molécules dans les 50 prochaines années.

10/ Vous êtes appelé au pied levé au service de l'Etat. Quelles sont les dix grandes idées dont vous faites vos chantiers prioritaires ?

À court terme, dans l'ordre :

a) Rétablir la politique familiale telle qu'elle existait en 2012. Sans Français, pas de France.

Le jour ou le malthusianisme fonctionnera...

b) Pour l'éducation ; Remonter massivement le nombre des élèves dans les classes de façon à limiter les effectifs aux meilleurs professeurs. Réduire les délégations de personnels. Mettre en place le chèque éducation à la suédoise et donner l'indépendance aux établissements.

c) Tous les contrats publics sauf l'armée, de droit privé. La faillite est inéluctable, rendons la plus douce.

d) Relancer l'innovation dans l'armée et reconstituer le corps de bataille.

e) Foutre la paix aux Français. La norme concerne les producteurs et pas les consommateurs. Je ne supporte plus les messages totalitaires du genre : « Au quotidien, prenez les transports en commun. ». S'il faut manger plus de légumes, qu'on interdise les fast foods que diable !

f) Rendre les établissements hospitaliers autonomes. Rendre la

médecine libérale libérale de nouveau. Et foutre la paix aux Français, sur la Carte Vitale, les vaccins et tout le reste.

g) Transférer massivement la commande publique aux PME.

h) Réformer les dépenses et les revenus publics. Par exemple le CIR. Supprimer les défiscalisations immobilières qui sont inefficaces. Supprimer par contre la CFE qui massacre les entreprises.

i) Redonner la parole aux Français sur les enjeux de société, par des RIC locaux et nationaux.

j) Pour l'Europe, sortir du marché de l'électricité, rétablir des frontières quoi qu'il en coûte, conserver l'euro mais rendre à la Banque de France le pouvoir de création monétaire.

Nous voulons rendre l'informatique moléculaire accessible et pratique.

Avertissement : Souveraine Tech revendique par vocation une approche transpartisane. Seule nous oblige la défense des intérêts supérieurs de notre pays. Nous proposons ainsi un lieu de « disputatio » ouvert aux grandes figures actives de tous horizons. La parole y est naturellement libre et n'engage que ceux qui la prennent ici. Cependant, nous sommes bien conscients des enjeux en présence, et peu dupes des habiles moyens d'influence plus ou moins visibles parfois mis en œuvre, et dont tout un chacun peut faire l'objet, ici comme ailleurs. Nous tenons la capacité de discernement de notre lectorat en une telle estime que nous le laissons seul juge de

l'adéquation entre le dire et l'agir de nos invités.

Vendredi 5 avril 2024

Erfane Arwani est cofondateur et CEO de Biomemory.

1/ Pouvez-vous présenter l'ambition de Biomemory ?

Biomemory, une startup de Deeptech ancrée dans l'innovation, est le fruit d'une collaboration unique entre des chercheurs éminents du CNRS et de Sorbonne Université, ainsi que moi-même, entrepreneur passionné par les technologies avancées. **Nous avons identifié une limite majeure dans l'évolution de l'informatique actuelle : sa dépendance à l'électronique, confrontée à un mur en termes de miniaturisation des composants et d'efficacité énergétique.** Les technologies émergentes, comme l'intelligence artificielle générative, exacerbent la demande pour des infrastructures de stockage et de calcul de plus en plus puissantes, qui dépassent les capacités de production et d'innovation actuelles. L'informatique traditionnelle se heurte également à des problématiques de durabilité, les supports de stockage ayant une durée de vie limitée et posant des défis en termes de recyclage et de sécurité des données.

Face à ce constat, Biomemory propose une révolution : l'informatique moléculaire, avec l'ADN synthétique comme pierre angulaire. Ce médium offre une durabilité sans précédent – l'ADN peut conserver des données intactes pendant des millénaires. Par exemple, tout le savoir numérique de l'humanité pourrait théoriquement être stocké dans un volume d'ADN ne dépassant pas celui d'une petite bouteille d'eau, et ce, avec une empreinte énergétique minimale puisque l'ADN ne nécessite pas d'énergie pour maintenir l'information. De plus, l'ADN est insensible aux rayonnements électromagnétiques, ce

qui le rend particulièrement adapté au stockage de données dans des environnements extrêmes ou pour des archives à long terme.

Notre innovation ne se limite pas à repousser les frontières du possible en termes de capacité de stockage et de durabilité. En travaillant sur la synthèse d'ADN, nous nous attaquons à l'un des plus grands défis : rendre cette technologie économiquement viable. **Pour illustrer l'impact potentiel de notre technologie, prenons l'exemple de la bibliothèque du Congrès américain, dont la collection complète pourrait être stockée dans un dispositif de la taille d'un timbre-poste, ou encore celui des data centers, où des exaoctets de données pourraient être conservés dans un espace réduit à quelques étagères.**

Notre ambition est de rendre l'informatique moléculaire accessible et pratique, ouvrant la voie à une informatique durable et efficiente. Biomemory ambitionne d'être le catalyseur de cette révolution, offrant à l'humanité une nouvelle voie pour le stockage et le traitement des données, marquant ainsi le début d'une ère où la puissance et l'efficacité énergétique peuvent coexister harmonieusement.

2/ Quelle en est la vision humaine sous-jacente ?

J'ai grandi à Illkirch-Graffenstaden, près de Strasbourg, où j'ai été témoin de l'âge d'or de Telic-Alcatel, un symbole de l'innovation française en micro-électronique. Les visites des ingénieurs dans mon école primaire, partageant avec nous des prototypes prêts pour les conventions internationales, ont éveillé ma fascination pour la technologie. Cependant, le déclin qui a suivi, marqué par l'externalisation et la perte de propriété intellectuelle, a laissé une empreinte indélébile sur ma conscience. L'amertume ressentie par ces ingénieurs, contraints à une retraite anticipée, raconte une histoire de perte d'autonomie technologique qui s'est répétée à travers de nombreuses entreprises françaises du secteur.

Ma vision pour Biomemory est ancrée dans cette histoire personnelle et dans une conviction profonde : la nécessité de reconstruire une industrie informatique souveraine en France. Il s'agit non seulement de réinventer le hardware, les firmwares, et les systèmes de développement au-delà de l'utilisation de SaaS et de frameworks, mais surtout de saisir l'opportunité unique qu'offre l'informatique moléculaire pour redéfinir les fondements mêmes de notre industrie.

L'informatique moléculaire représente une chance de recréer un secteur informatique leader, non seulement en France mais aussi à l'échelle mondiale, en s'appuyant sur des innovations de rupture telles que l'ADN synthétique pour le stockage de données. Par cette démarche, **Biomemory aspire à contribuer activement à la souveraineté technologique de la France, en développant une infrastructure critique indépendante et résiliente.** C'est une vision qui dépasse le simple cadre entrepreneurial ; elle incarne un engagement envers notre pays et l'avenir de ses capacités technologiques.

3/ Qu'évoque à vos yeux l'aspiration à la souveraineté technologique ?

À mes yeux, l'aspiration à la souveraineté technologique résonne comme le droit fondamental de décider de notre avenir et de façonner les choix de société à long terme, parfois en dépit des tendances dominantes. Elle incarne la volonté d'offrir à nos enfants la possibilité de rester et de prospérer dans le pays qui les a vus grandir, en leur permettant de concrétiser leurs visions et innovations. La souveraineté, c'est aussi assurer le bien-être de notre communauté, en orientant nos efforts vers des objectifs vertueux tels que l'amélioration de la santé, l'accès à l'éducation de qualité et le renforcement de la sécurité.

Dans un monde profondément marqué par la technologie, la souveraineté doit impérativement s'étendre au domaine technologique. Elle nous permet de construire une

infrastructure robuste et indépendante, capable de soutenir nos ambitions collectives et d'assurer notre autonomie face aux influences extérieures. **En cultivant notre souveraineté technologique, nous forçons non seulement notre avenir, mais nous défendons également notre capacité à faire des choix éclairés et souverains, ancrés dans les valeurs et les aspirations de notre communauté.** C'est dans cet esprit que Biomemory s'engage à être un pilier de cette souveraineté, en développant des technologies innovantes qui répondent aux enjeux de demain.

4/ Où vous semble-t-il que se situe la France dans cette perspective ?

La position de la France concernant la souveraineté technologique me semble préoccupante. Nous assistons à un alignement sur les stratégies et les intérêts de grandes puissances mondiales, révélant une érosion notable de notre indépendance technologique. Cette réalité se manifeste clairement dans le paysage entrepreneurial français, où les startups qui optent pour des financements ou des partenariats avec des entités chinoises se heurtent à des obstacles significatifs, limitant ainsi leurs possibilités de développement. Cette situation contraste fortement avec celle de leurs homologues américaines, qui ne rencontrent pas les mêmes difficultés.

Dans le domaine spécifique de la micro-électronique, cette dépendance s'illustre par notre incapacité à concevoir des systèmes informatiques exempts de vulnérabilités imposées par des tiers. **Les échanges que j'ai pu avoir avec des acteurs de la défense française révèlent une réalité troublante : la nécessité de naviguer dans un environnement où la présence de portes dérobées dans les équipements est devenue une contrainte inévitable.** Cette situation souligne l'urgence de repenser notre stratégie nationale en matière de technologie, afin de reconquérir notre autonomie et de sécuriser notre avenir technologique.

La France doit, par conséquent, s'engager résolument dans la voie du renforcement de sa souveraineté technologique. Cela implique de soutenir l'innovation au sein de nos frontières, d'encourager les investissements dans les secteurs stratégiques et de favoriser l'émergence d'un écosystème technologique robuste et indépendant. ☐☐

5/ Au plan du financement et de la formation, mais aussi de l'image que nous avons de nous-mêmes, offrons-nous selon vous un terreau propice à l'accueil et au développement de l'innovation ?

Ma perception du paysage français en matière de financement et de formation pour l'innovation est contrastée. D'une part, le financement initial des startups, essentiel à la quête de souveraineté technologique, s'est considérablement amélioré ces dernières années. Il est désormais possible pour une startup de lever plusieurs dizaines de millions d'euros, principalement auprès d'investisseurs français et européens. Toutefois, le défi se corse significativement au-delà de ces montants, particulièrement lorsqu'il s'agit de phases critiques d'industrialisation. Bien qu'il existe des exceptions notables, elles restent minoritaires et ne reflètent pas la réalité générale. Cette difficulté est en partie attribuable à la prédominance de profils financiers, plutôt qu'industriels, dans les cercles décisionnels d'investissement.

Du côté des compétences, notamment dans le secteur de la micro-électronique, la France fait face à une pénurie de talents disponibles. L'attractivité du territoire pour les experts internationaux est limitée par des contraintes financières que les startups peinent à surmonter.

En ce qui concerne le système éducatif, la France continue de former une élite académique remarquable, fidèle à une tradition bicentenaire, avec des compétences exceptionnelles dans les disciplines scientifiques. Cependant, le passage de

la théorie à la pratique semble souvent entravé par une valorisation excessive de l'élégance théorique au détriment de l'applicabilité pratique. Ce phénomène se traduit par une production insuffisante en matière de matériel électronique, avec une absence totale de fabrication locale de composants tels que les puces mémoire ou les supports de stockage de données. **La France conserve néanmoins un savoir-faire précieux dans le domaine des supercalculateurs, savoir-faire qu'il est crucial de préserver et de valoriser.** Cette situation souligne l'importance de rééquilibrer notre approche entre théorie et pratique, et d'adapter notre écosystème de financement et de formation pour mieux répondre aux exigences de l'industrialisation et de l'innovation à grande échelle. Il est impératif de cultiver une synergie entre les capacités financières, les compétences techniques et les ambitions industrielles pour solidifier la souveraineté technologique de la France.

□6/ Quelle est votre perception de l'actuelle guerre économique et quelles décisions prendriez-vous au service de nos intérêts ?□

En tant qu'entrepreneur, ma perception de la guerre économique pourrait paraître tranchée, et j'espère que vous excuserez la simplicité avec laquelle j'aborde cette question. **À mon avis, les racines de la guerre économique remontent à l'après-première guerre mondiale, s'intensifiant avec la globalisation qui a suivi la seconde guerre mondiale.** Historiquement, la France s'est distinguée par sa capacité à faire des choix audacieux et visionnaires, comme l'illustre notre engagement envers l'énergie nucléaire et hydroélectrique, des décisions qui, malgré leur risque, ont porté leurs fruits.

La clé, à mon sens, réside moins dans la prise de décisions isolées que dans l'établissement d'une vision cohérente et unificatrice pour notre nation, une vision qui embrasse un horizon de 50 ans et offre une place à chacun. Cette vision devrait s'articuler autour des piliers fondamentaux que sont

l'éducation, la santé et la sécurité, tout en s'inscrivant dans un contexte global de souveraineté et d'indépendance.

Je remarque une absence de vision stratégique marquée et durable depuis le début des années 70, un vide qui, à mon avis, freine notre capacité à naviguer efficacement dans les eaux tumultueuses de la guerre économique mondiale. Une vision claire et ambitieuse serait le socle sur lequel s'appuyer pour progressivement s'affranchir des alignements parfois contraignants et pour prendre les décisions nécessaires à l'épanouissement de notre nation.

Bien que le rôle de définir cette vision dépasse ma position d'entrepreneur, je suis convaincu de l'urgence de développer un projet fédérateur, qui galvaniserait les efforts collectifs et individuels vers un avenir où la France pourrait affirmer sa place et ses valeurs sur la scène internationale.

□7/ Mens molem agitat. Y a-t-il lieu de parler d'esprit dans le cadre d'une telle conversation ? □Dit autrement, la technologie a-t-elle vocation à rester cantonnée dans le périmètre de l'inerte et du calcul ?

Je perçois la technologie non pas simplement comme un ensemble d'outils et de procédés, mais comme un véritable accélérateur de notre nature humaine. En effet, la technologie a le pouvoir d'amplifier nos traits, qu'ils soient vertueux ou non. Si elle nous offre la possibilité de nous adonner à la paresse, certains y trouveront une excuse pour moins agir. À l'inverse, si elle encourage le travail et l'effort, elle stimulera sans doute une plus grande productivité. C'est pourquoi je crois fermement que l'esprit et la matière doivent être envisagés comme un ensemble cohérent, où chacun influe sur l'autre.

Valoriser exclusivement l'esprit au détriment de la matière, c'est risquer de s'enfermer dans un monde d'idées stériles, où les concepts ne se concrétisent jamais, et où l'on se contente de théoriser sans jamais agir. Inversement, agir sans réflexion préalable dans un monde aux ressources finies mène à

des impasses insoutenables. Notre défi est donc de trouver un équilibre entre ces deux pôles, intégrant pleinement la technologie dans notre vision du monde et dans notre action.

Votre question invite également à repenser notre approche de la technologie, souvent confinée depuis des décennies au même paradigme basé sur l'électronique et ses transistors. La biologie de synthèse nous ouvre les portes d'une exploration inédite du vivant, source d'inspiration pour des mécanismes bien plus efficaces et optimaux que ceux exploités par nos ordinateurs actuels. Cette perspective révolutionnaire suggère que nous sommes à l'aube d'une ère où la technologie, loin de se limiter à l'inerte et au calcul, s'harmonise avec les principes du vivant pour repousser les frontières de ce qui est techniquement possible.

8/ À qui ou à quoi reconnaissez-vous aujourd'hui une véritable autorité ?

La question de l'autorité, et l'ajout d'adjectifs tels que 'véritable' pour en renforcer le sens, m'invite à réfléchir à la manière dont nous percevons et validons l'autorité dans notre société. La référence à Orwell et à sa novlangue me semble pertinente pour questionner les nuances que nous tentons d'apporter à des concepts déjà bien définis. Pour moi, l'essence de l'autorité ne réside pas dans la capacité de contraindre ou d'imposer, mais dans la légitimité intrinsèque qui inspire naturellement le respect et l'adhésion.

Une véritable autorité se distingue par sa capacité à être suivie volontairement, sans recourir à la force ou à l'intimidation. Elle repose sur trois piliers fondamentaux : la légitimité, la force (non pas au sens de la coercition, mais en tant que robustesse morale et éthique) et la bienveillance. Ces qualités permettent d'établir un lien de confiance et de respect mutuel entre l'autorité et ceux qu'elle guide.

Dans un monde idéal, travailler pour quelqu'un ou pour une

organisation devrait signifier reconnaître en eux une autorité qui satisfait à ces critères. Une autorité qui, par sa légitimité, nous convainc de sa justesse ; par sa force, nous assure de sa stabilité et de sa fiabilité ; et par sa bienveillance, démontre une capacité à se mettre à la place de l'autre, à comprendre ses besoins et à agir en conséquence.

C'est dans cette reconnaissance mutuelle, fondée sur le respect et l'admiration pour les qualités de l'autorité, que réside le véritable leadership. Une autorité imposée par la contrainte peut régner temporairement, mais seule une autorité légitime, forte et bienveillante peut inspirer et mobiliser sur le long terme.

□9/ Dans votre emploi du temps, quelle place accordez-vous à l'effort de culture personnelle ?

Bien que mon engagement principal demeure la concrétisation du projet industriel ambitieux porté par Biomemory, je suis fermement convaincu de l'importance capitale de la culture personnelle dans le parcours d'un entrepreneur. En dialoguant avec mes pairs, je réalise de plus en plus que se cultiver contribue essentiellement à une meilleure compréhension de soi, ce qui, par extension, améliore notre capacité à comprendre les autres. **Après tout, si nos projets cherchent à répondre à des besoins spécifiques, c'est bien parce qu'ils s'adressent à des individus aux attentes diverses. Comment espérer les satisfaire sans d'abord chercher à se connaître soi-même ?**

Pour intégrer cet effort de culture personnelle dans mon quotidien, j'ai établi une routine qui englobe à la fois le bien-être physique et intellectuel. Chaque jour, je consacre du temps au sport pour maintenir mon équilibre physique. Je m'adonne également à la lecture, en me permettant de naviguer entre différents genres : les classiques de la littérature, qui nourrissent mon appréciation du 'beau', la science-fiction pour l'évasion qu'elle offre, et des ouvrages axés sur le

marketing ou le développement personnel pour leur aspect pratique. En outre, je prends le temps de pratiquer un peu de mathématiques et d'apprendre des langues, enrichissant ainsi mon esprit de manière diverse et stimulante.

Cette routine n'est pas simplement un passe-temps ; elle est une composante essentielle de ma croissance personnelle et professionnelle, me permettant de rester connecté avec le monde qui m'entoure et avec les aspirations profondes qui animent notre société.

□10/ Quels conseils donneriez-vous aux parents qui nous lisent pour que leurs enfants se fraient un chemin dans le monde de demain ?

En tant que père de deux jeunes enfants, j'accorde une importance particulière à leur éducation dans un monde en constante évolution. Pour moi, il est crucial d'enseigner la valeur de l'effort et d'encourager une curiosité insatiable. À cette fin, mes enfants établissent en début d'année leurs propres routines, qu'ils s'efforcent de respecter, avec un système de points les récompensant par des 'minutes' d'écran, une ressource précieuse mais strictement régulée chez nous. **Au lieu de privilégier le temps passé devant les écrans, nous favorisons la lecture et les jeux de société complexes qui stimulent leur réflexion et leur imagination.** Quant à leur orientation future, mon objectif n'est pas de tracer un chemin pour eux, mais plutôt de les doter d'un potentiel maximal pour qu'ils puissent faire leurs propres choix éclairés. L'apprentissage de l'anglais et de l'informatique me paraît indispensable, ces compétences n'étant plus optionnelles mais fondamentales dans presque tous les domaines.

Si je devais conseiller mes enfants à l'aube de leurs études supérieures, je leur recommanderais de s'intéresser aux secteurs promis à un fort dynamisme. Personnellement, je suis convaincu que la biologie de synthèse représente la prochaine grande révolution industrielle, comparable à l'invention de la

machine à vapeur. C'est un domaine où curiosité, créativité et persévérance peuvent mener à des avancées significatives, non seulement sur le plan professionnel mais aussi en termes de contributions à la société. En résumé, mon conseil aux parents est de cultiver chez leurs enfants la résilience, la curiosité et une ouverture vers l'apprentissage continu, les préparant ainsi au mieux pour le monde de demain.

Question subsidiaire : Quelle valeur possède pour vous le silence ?

Le silence a pour moi une immense valeur : il est source de régénération, stimule ma créativité et aiguise mon instinct pour la prise de décision. Les moments passés en silence me permettent de me recentrer et de me préparer à affronter les défis avec une perspective renouvelée.

Nous avons atteint certaines limites des hyperscalers

Avertissement : Souveraine Tech revendique par vocation une approche transpartisane. Seule nous oblige la défense des intérêts supérieurs de notre pays. Nous proposons ainsi un lieu de « disputatio » ouvert aux grandes figures actives de tous horizons. La parole y est naturellement libre et n'engage que ceux qui la prennent ici. Cependant, nous sommes bien conscients des enjeux en présence, et peu dupes des habiles moyens d'influence plus ou moins visibles parfois mis en œuvre, et dont tout un chacun peut faire l'objet, ici comme ailleurs. Nous tenons la capacité de discernement de notre lectorat en une telle estime que nous le laissons seul juge de l'adéquation entre le dire et l'agir de nos invités.

Vendredi 15 mars 2024

[Mathieu Ploton](#) est responsable pays pour [Global Digital Management Solutions](#), Laos, société spécialisée dans l'infogérance souveraine dans les pays en développement.

1/ Qu'est-ce qui explique selon vous le règne des hyperscalers américains ?

Afin de répondre à cette question, il faut revenir un peu en arrière. Avec l'explosion d'Internet, les sociétés technologiques américaines ont dû faire face à une demande exponentielle en termes de stockage et de capacité de calcul. Cette demande les a poussées à déployer des millions de serveurs à travers des dizaines de datacentres dans le monde. Serveurs qui se devaient de suivre la charge du réseau de manière dynamique. Les sociétés technologiques constatant la limitation des solutions matérielles et logicielles du moment décident d'investir dans leur propre centre de développement et conçoivent, pour eux-mêmes, une nouvelle gamme matérielle et logicielle adaptée à leurs besoins spécifiques.

Vite rentabilisée par des besoins internes colossaux, ils ont ensuite ouvert leur infrastructure au public, proposant des services éprouvés en interne et en en développant de nouveaux. Grâce à l'effet d'échelle, les hyperscalers peuvent proposer une offre cloud compétitive avec une disponibilité de service exceptionnelle. Parce qu'ils maîtrisent totalement leur pile technologique, ils peuvent aussi développer plus rapidement et efficacement des produits et services innovants.

Aujourd'hui, les hyperscalers ont compris que leur succès passe aussi par de l'éducation : des formations abordables, une mise à disposition de crédits pour que les nouvelles

générations s'essaient au cloud public. Leur réussite est aussi due, il faut le dire, à des produits certes très pratiques, mais endémiques à leur pile technologique, ce qui crée une situation de dépendance pour certains clients.

2/ Sans parler d'ingénierie, d'accès aux composants ou matériaux ou aux capitaux, qu'est-ce qui nous empêche intellectuellement de leur damer le pion en Europe ?

Il y a une foule de raisons qui expliquent pourquoi nous n'arrivons pas à positionner un ou des hyperscaler(s) compétitif(s) en Europe. Avant toute chose, je dirais que la réponse à cette question est que l'Europe n'est pas un pays et ne le sera jamais. **L'Allemagne ne sera jamais pour la France, ce que le Texas est pour la Californie.**

En témoignent les difficultés de collaboration industrielle franco-allemande avec Dassault ou Airbus. Et c'est quelque chose de déterminant dans le fossé de compétitivité entre les États-Unis et l'Europe. La bureaucratie et la réglementation sont évidemment au cœur de ces difficultés, mais au-delà de ça, je suis d'avis qu'il y a aussi derrière tout cela un besoin irrépressible, mais légitime, de faire passer les intérêts nationaux avant les intérêts européens.

Les États-Unis ont l'avantage d'avoir un héritage d'innovation technologique conséquent et comme nous avons pu le voir plus haut, ils disposent d'une solide longueur d'avance grâce aux géants technologiques qui utilisent leurs clouds publics respectifs pour leurs propres unités d'affaires. Ces besoins internes sont au cœur de la compétitivité des hyperscalers. Cela leur donne un environnement idéal pour innover et tester leurs produits auprès d'utilisateurs bienveillants, mais exigeants. Cela leur permet d'adopter une vision à long terme puisque ces clients ne partiront pas du jour au lendemain.

Le manque de vision à long terme est certainement un des freins à la compétitivité en Europe. Un exemple criant est le retard pris par les pays européens dans le développement de

l'intelligence artificielle et des technologies vertes par rapport aux États-Unis et à la Chine. L'Union européenne préfère se concentrer sur une activité où elle excelle : la bureaucratie, et a annoncé récemment, en grande pompe, la première régulation sur l'intelligence artificielle.

3/ Pouvez-vous brosser à grands traits les principales mutations qu'a connues l'écosystème informatique depuis l'invention des premiers ordinateurs ?

Sans remonter au 19^e siècle, la première mutation de l'informatique fut la miniaturisation des composants électroniques, accompagnée d'une augmentation de leur puissance et de leur capacité de traitement ce qui a permis la commercialisation du premier micro-ordinateur, puis du premier ordinateur portable, et enfin du premier smartphone. La prolifération des terminaux continue ensuite au XXI^e siècle avec l'internet des objets.

En parallèle, vient **l'avènement d'Internet qui déclenche une centralisation des données dans de gigantesques entrepôts climatisés et super connectés : les datacentres**. Datacentres qui deviennent de plus en plus gros pour répondre aux besoins exponentiels de puissance de calcul et de stockage des données. Cette centralisation associée à l'essor des réseaux mobiles de données a permis un usage nomade de la technologie, nous pouvons désormais accéder à nos données depuis n'importe où. La mutation suivante est celle de la décentralisation des données. Le but assumé est de pousser la donnée au plus proche de l'utilisateur, pour des raisons de performance, mais aussi de souveraineté. C'est l'émergence du cloud computing, des réseaux CDNs et enfin du Edge Computing.

La dernière grande révolution en date est celle de l'intelligence artificielle, qui va encore une fois imposer aux datacentres de se transformer pour accueillir un périphérique bien connu des ordinateurs personnels : la carte graphique ou GPU. Les GPU, initialement conçus pour

l'affichage 3D, se sont révélés être des accélérateurs extraordinaires pour l'IA.

4/ Comment une nation peut-elle faire son marché intelligemment en tendant vers l'ambition de la souveraineté numérique, c'est-à-dire de la liberté ?

Bien que l'aspiration à la souveraineté numérique soit compréhensible, il est important de noter qu'elle est probablement inatteignable dans sa forme la plus complète pour la plupart des nations. En effet, la souveraineté numérique requiert un parfait contrôle de la production, de l'opération, du support et de la maintenance, aussi bien matériel que logiciel, de l'infrastructure numérique. Cela ne veut pas dire qu'il faille faire une croix sur l'autonomie numérique, bien au contraire. C'est une stratégie à long terme, un objectif qu'il faut toujours avoir en ligne de mire.

De manière assez logique, cette recherche d'autonomie implique une certaine forme de protectionnisme que nous avons malheureusement du mal à pratiquer en Europe, à l'opposé des États-Unis. À notre échelle modeste, sur nos marchés asiatiques et africains, nous nous efforçons de guider nos partenaires publics vers cet objectif de souveraineté numérique.

Au Laos par exemple, le gouvernement a été en mesure d'imposer à la Banque Mondiale que l'hébergement des données d'état civil se fasse dans un cloud souverain local au détriment d'Amazon. À l'époque, la Banque Mondiale était dubitative sur les capacités du Laos d'opérer une telle infrastructure. Après quelques années d'opération, c'est maintenant la Banque Mondiale qui incite les administrations publiques au Laos à utiliser un hébergement local. En somme, la régulation est essentielle à la souveraineté numérique. Mais celle-ci ne doit pas freiner l'innovation. Un savant équilibre doit être trouvé à ce sujet.

La souveraineté numérique passe aussi par le développement des

Biens Publics Numériques. Les biens publics numériques sont des infrastructures, des logiciels ou des normes partagées par tous. Ils sont des piliers essentiels de la souveraineté numérique. Enfin, la souveraineté numérique requiert de disposer d'une industrie, car il faut être en mesure de développer ses propres composants, et notamment ses propres semi-conducteurs.

L'ingérence des États-Unis dans les relations entre la Chine et Taïwan prouve à quel point l'autonomie numérique est un enjeu stratégique pour les américains. Taïwan détenant la suprématie mondiale dans la production de semi-conducteurs, les Américains envisagent la guerre comme un ultime recours pour empêcher son annexion par la Chine, une perspective aux lourdes conséquences géopolitiques. Cela prouve l'importance du sujet que nous traitons ici.

L'ouverture d'une usine de semi-conducteurs à Crolles en 2023 est une excellente nouvelle pour la France et doit être un des piliers fondateurs de notre autonomie numérique.

5/ Quels sont selon vous les enjeux liés à l'implantation d'infrastructures techniques et de communication dans les pays en développement ?

L'implantation d'infrastructures techniques et de communication est un enjeu crucial pour le développement socio-économique des pays en développement. Cela passe avant tout par une consolidation des infrastructures physiques qui fait souvent défaut dans ces pays, je veux parler d'infrastructure de transport, d'énergie et de télécommunications.

Les pays en développement ont une tendance à passer des étapes (le fameux leapfrog technologique) dans le développement des infrastructures, ce qui permet de rattraper plus facilement le retard sur les pays développés. Par exemple, bon nombre de pays d'Afrique n'ont pas déployé l'ADSL sur leur réseau de téléphonie fixe, certains n'ont même pas déployé de téléphonie

fixe et sont passés directement à l'internet mobile haut débit et à la fibre optique.

Cette démarche est tout à fait louable, mais il est parfois souhaitable de ne pas brûler les étapes. Certaines entreprises de pays en développement déplorant l'absence de solutions d'infogérance ont tout misé sur les hyperscalers internationaux pour déployer leurs systèmes informatiques. Ces initiatives posent des problèmes de résidence des données, notamment pour le secteur financier et le secteur public. Le risque est d'autant plus grand pour les entreprises localisées dans des pays instables politiquement. D'un régime à l'autre, l'Occident peut décider d'un embargo avec des effets dramatiques pour les entreprises qui hébergent leurs assets numériques sur des plateformes occidentales.

C'est le cas de la Birmanie dont le développement exponentiel n'a pas laissé indifférents les hyperscalers. Il y a quelques années, Amazon et Google entreprirent de convertir les entreprises birmanes au cloud public, offrant des conditions d'accès irrésistible.

Aujourd'hui, suite au coup d'État, ces mêmes entreprises sont inquiètes des sanctions et souhaitent rapatrier leurs applicatifs dans le pays. Le refus persistant d'investir dans les infrastructures locales prive les opérateurs d'infogérance nationaux de précieux financements et freine leur développement, retardant ainsi l'essor économique du pays.

6/ Quelle relation les GAFAM entretiennent-ils avec ces pays ?

Les GAFAM ont une relation assez prudente avec les pays en voie de développement. En Afrique, nous pouvons constater que les géants du numérique ont développé des relations essentiellement avec les pays anglophones. Seul Microsoft semble vraiment porter un intérêt aux pays francophones avec des bureaux au Sénégal, en Côte d'Ivoire ou au Cameroun.

Certains diront que les GAFAMs sont concernés par la liberté

d'expression, ce qui explique leur réticence à s'implanter dans certains pays africains. Si tel est le cas, nous pourrions leur reprocher une certaine hypocrisie ou un "deux poids deux mesures", j'en tiens pour exemple le biais assumé de Meta et Google envers le parti démocrate américain, ou encore de la manipulation de l'information orchestrée par Twitter/X pendant la crise sanitaire.

Mon sentiment est que le virus qui contamine les GAFAMs s'appelle ESG. ESG pour « Environmental, Social And Governance » ou critères environnementaux, sociaux et de gouvernance. Ces critères régissent la stratégie d'investissement des grosses sociétés américaines et dire que les pays africains sont loin d'être les meilleurs élèves sur la grille ESG serait un euphémisme. Derrière ces fameux critères se cachent des idéologies telles que la théorie du genre et des initiatives telles que la réduction de l'empreinte carbone. Sujets qui trouvent peu d'écho dans les pays émergents, qui sont d'une part des sociétés traditionnelles, peu sensibles aux problématiques de diversité et inclusion, et d'autre part, en pleine croissance et par conséquent dans une boulimie énergétique incompatible avec les objectifs carbone. Cet antagonisme avec les grands principes qui régissent l'investissement occidental explique à mon sens la frilosité des GAFAM.

7/ Avec le recul dont vous jouissez, quels éclairages l'expatrié que vous êtes pourrait-il donner aux Français de France ?

Vu d'Asie, il est difficile de comprendre que la France soit aussi passive sur les sujets de souveraineté numérique. Il est inquiétant de voir l'État laisser les hyperscalers américains s'emparer de données critiques par exemple les informations de santé des citoyens français. Quand on connaît la puissance des lobbys pharmaceutiques dans le monde, est-ce vraiment raisonnable ?

Quand on sait l'extra-territorialité du Cloud Act, est-ce une

sage décision ?

La France, et l'Union européenne, considèrent les États-Unis comme un allié, un partenaire commercial privilégié. Mais étrangement, ils ne semblent pas les considérer comme un modèle à suivre. Il nous faut comprendre que les États-Unis mettront toujours les intérêts nationaux au-dessus de ceux de leurs partenaires. Et, ils ont raison, nous devrions avoir le réalisme de faire de même.

8/ Cyber vient du grec kubernetike qui signifie gouvernail ou art de gouverner. On parle beaucoup de cyber sous l'angle de la sécurité, mais est-ce que tout cet univers n'est pas désormais étroitement lié...au gouvernement de la Cité ?

Si, totalement, et ce lien s'est renforcé avec l'essor des technologies numériques, qui ont transformé la manière dont nous vivons, interagissons et sommes gouvernés.

Au Laos, nous travaillons étroitement avec le gouvernement sur la digitalisation des services publics. Le but étant que les services gouvernementaux soient de plus en plus accessibles en ligne, facilitant l'accès aux informations et aux services pour les citoyens. Les bailleurs de fonds comme la Banque Mondiale ou la Banque Asiatique de Développement financent ce type de projets et nous font confiance pour l'hébergement souverain des applications gouvernementales.

Le gouvernement laotien est aussi en train de mettre en place une blockchain nationale qui servira de registre public permettant de certifier des documents officiels comme les diplômes universitaires ou encore les déclarations d'impôts et de taxes. Il est fort probable par ailleurs que l'intelligence artificielle soit de plus en plus utilisée par les gouvernements pour automatiser les tâches, comme l'analyse des données et la prise de décision, aussi pour fournir des guichets d'aide aux citoyens pour leurs démarches

administratives.

9/ Que pensez-vous de l'hypothèse d'une grande migration vers le cloud privé ? Qu'est-ce qui pourrait la motiver et quelles pourraient en être les modalités pratiques ?

Je suis moi-même partisan de cette idée. Cela peut paraître incongru par notre activité d'opérateur de cloud public souverain, mais nous accompagnons certains clients à migrer vers le cloud privé.

J'entrevois certains signes sur le marché qui me laissent penser que nous avons atteint certaines limites des hyperscalers et que leurs services, aussi excellents soient-ils, ne sont pas adaptés pour tous les projets et tous les clients. Un exemple assez frappant nous vient de Prime Video, le service de streaming d'Amazon qui vient d'annoncer sa migration du Serverless, un modèle de développement cloud où le fournisseur gère l'infrastructure sous-jacente, à une architecture plus traditionnelle basée sur des machines virtuelles et des conteneurs. La solution Serverless étant jugée trop coûteuse.

Une autre étude récente explique que Kubernetes, la solution d'orchestration de containers inventée par Google, et qui est censée permettre une meilleure consommation des ressources, est systématiquement surdimensionnée par les développeurs, ce qui va à l'encontre du but souhaité. Loin de moi l'idée d'inciter les lecteurs à revenir à une architecture monolithique, mais il est très possible que la mouvance instiguée au sein des hyperscalers, par des leaders techniques dont l'objectif premier était de grandir efficacement et à moindre coût, s'est essoufflé et a été remplacé par une stratégie commerciale plus classique axée sur la marge et l'attrition. En ce sens, je pense qu'il existe une opportunité, une niche, pour des opérateurs d'infogérance, petits, agiles et donc adaptés à servir des clients exigeants.

Mais cela implique de les laisser incuber, et grandir, et de favoriser leur croissance au détriment des hyperscalers. Par favoriser, j'entends un certain protectionnisme bien entendu.

Cependant, ce retour au cloud privé ne sera pas aisé, car il impose de retrouver des compétences "infrastructure" qui sont de plus en plus rares et coûteuses. En effet, l'avènement des hyperscalers a amené bon nombre de profils techniques à se concentrer uniquement sur ces plateformes, délaissant l'infrastructure physique ce qui se traduit actuellement par une pénurie de compétences sur l'administration des réseaux, des serveurs physiques et de la virtualisation.

La récente acquisition de VMware par Broadcom va aussi vraisemblablement être un frein significatif à cette mouvance par l'augmentation prohibitive du prix des licences, de celui qui reste, à l'heure actuelle, le leader de la virtualisation d'entreprise. De plus, en marquant la fin de la gratuité de ESXi (le système d'exploitation de VMware), Broadcom prive des générations de nouveaux ingénieurs de l'opportunité de se familiariser avec la technologie.

10/ Quel est selon vous le meilleur régime pour profiter des libertés qu'offre la technologie sans pâtir des atteintes auxquelles elle peut insidieusement se livrer à leur endroit ?

Je pense que le meilleur régime est celui qui met simplement chacun face à ses responsabilités. La responsabilité du gouvernement est de s'assurer que la technologie soit développée pour le bien commun, utilisée de manière transparente et comprise par les citoyens. Leur responsabilité est aussi la protection de nos données personnelles, ce qui nous ramène encore une fois à la souveraineté numérique. Les acteurs du secteur technologique doivent être tenus responsables des atteintes aux libertés qu'ils peuvent causer. **Les acteurs du secteur technologique se doivent d'être exemplaires en termes de neutralité.** Enfin, les citoyens ont

une responsabilité de s'informer des risques et des avantages de la technologie, ainsi que de leurs droits et responsabilités numériques. Ils doivent adopter un œil critique et participer au débat public sur les questions éthiques liées à la technologie.

Nous avons matière à unir l'ensemble des Français.

Avertissement : Souveraine Tech revendique par vocation une approche transpartisane. Seule nous oblige la défense des intérêts supérieurs de notre pays. Nous proposons ainsi un lieu de « disputatio » ouvert aux grandes figures actives de tous horizons. La parole y est naturellement libre et n'engage que ceux qui la prennent ici. Cependant, nous sommes bien conscients des enjeux en présence, et peu dupes des habiles moyens d'influence plus ou moins visibles parfois mis en œuvre, et dont tout un chacun peut faire l'objet, ici comme ailleurs. Nous tenons la capacité de discernement de notre lectorat en une telle estime que nous le laissons seul juge de l'adéquation entre le dire et l'agir de nos invités.

Vendredi 1er mars 2024

Ancien officier, [François BERT](#) est fondateur d'[Edelweiss RH](#) et de l'[Ecole du Discernement](#). Il vient de publier [« Le discernement »](#) aux [éditions Artège](#).

1/ Qu'est-ce que peut le discernement contre l'hybris contemporaine ?

Le comportement moral de chaque personne garde sa part de mystère. Elle puise dans l'histoire de vie de celle-ci, ses blessures, ses frustrations et ses revanches. Néanmoins une part naturelle de la personnalité peut freiner la pente vers l'hybris : la disposition au discernement et ce, pour deux raisons. En premier lieu, parce que le discernement n'est pas égal d'une personne à l'autre : si nous sommes en effet tous, selon la formule biblique, « prêtres, prophètes et rois », il y a bien des « prêtres » (acteurs premiers du lien), « prophètes » (acteurs premiers du contenu (idées, avis, plans, expertises) et des « rois » (acteurs premiers de la décision donc du discernement, que je qualifie comme l'art de donner aux choses la portée qu'elles méritent) ; vous comprenez par conséquent la difficulté de notre époque : nous avons les mauvaises élites au pouvoir (Cf. mon premier livre [Le temps des chefs est venu](#), Edelweiss Editions, 2016). En deuxième lieu précisément, parce que le discernement, dans son fonctionnement, est une écoute accumulée jusqu'à l'évidence, c'est-à-dire une écoute longue, continue, répétée... de la réalité : voilà qui ralentit les idées folles et les discours présomptueux, vers lesquels les « prophètes » (je pense donc je suis) et les prêtres (j'interagis donc je suis) ont tendance à aller.

2/ Notre époque a laissé de côté la recherche de la vérité pour la lutte contre les « fausses nouvelles ». Qu'est-ce que cela dit de nous à vos yeux ?

Tout lien avec le paragraphe précédent serait fortuit... On ne recherche pas la vérité, on ne veut qu'exprimer « sa vérité » (fût-elle surgie d'un délire passager) et/ou son « émotion » (fût-elle entretenue sans mise à distance par un ressentiment obsessionnel) ; on laisse en somme le pouvoir aux idées pures (prophètes) ou aux ressentis de circonstance (prêtres). **Il y a deux types de fausses nouvelles : celles qui sont**

effectivement créées de toutes pièces et méritent d'être dénoncées comme telles et celles qui ont comme unique tort de ne pas coller à la doxa officielle. Un pouvoir qui fait de la lutte contre les fausses nouvelles un cheval de bataille se doit d'être irréprochable ; or, pendant la crise du COVID notamment, il a délibérément menti. Les instances de vérifications sont elles aussi souvent à géométrie variable. En réalité, le mal est plus profond : à force de confondre image et réalité, on a installé une pathologie narcissique institutionnelle ; c'est le portrait de Dorian Gray : comme dans le roman éponyme, on donne l'apparence publique d'une incapacité aux défauts, à l'imperfection, aux erreurs et on laisse, dans le grenier sombre qui est en l'occurrence la France invisible, le mal réel faire son effet dévastateur loin des regards, au détriment des plus vulnérables. Tout chef sait qu'il fera des erreurs : il fait la preuve de son action sur le temps long, avec l'obsession de rebondir sur les difficultés et non pas de prouver qu'il est parfait (Cf. « Il n'y a jamais eu de problèmes de masques » formulé par le Président après qu'il fut constaté par tous pendant la période COVID : plus opportun eût été de reconnaître l'erreur mais de mettre à contribution l'ensemble des machines à coudre du pays pour la pallier).

3/ Quel regard l'ancien officier de Légion porte-t-il sur la guerre cognitive dans laquelle se trouve notre pays (peut-être même sans le savoir) ?

L'enjeu auquel tout officier est confronté est le juste équilibre entre le respect collectif de la discipline et la libre appréciation des situations. **Contrairement aux idées reçues, il y a à la Légion une grande subsidiarité : le caporal de Légion (premier grade) est déjà un « seigneur », très respecté et autonome ; ainsi à fortiori des sous-officiers ; c'est parfois chez les officiers, où les rites d'appartenance sont très prégnants, que la liberté de parole perd un peu de ses droits.** Les réseaux sociaux agissent sur les sociétés en fonction de ce même équilibre entre interdépendance collective et autonomie de jugement. Se protéger des intrusions et des influences

est une bonne chose et la première urgence, qui donne à la cybersécurité tout son rôle, mais le plus important est, d'ores et déjà, d'apporter aux citoyens une capacité autonome d'appréciation qui s'appelle ... le discernement.

4/ Comment comprenez-vous les réticences des financeurs pour notre industrie de la défense et de la sécurité, en pleines louanges à l'endroit de la durabilité ? Pour durer, il faut commencer par se mettre à l'abri du danger, n'est-ce pas ?

Gouverner c'est prévoir et, même, mieux, anticiper. Encore faut-il pour cela être dans un espace-temps stratégique-industriel et non pas médiatico-financier. Les médias sont des traders d'émotion, et s'accordent bien en cela avec une tentation financière contemporaine, celle des gains immédiats et du choix prioritaire de l'image sur l'action de long terme. Il ne faut pas généraliser bien sûr mais la durabilité a tendance à devenir un « indicateur marketing » plus qu'une disposition réelle de vie quotidienne. Il est fou de voir le manque de silence, de solitude et de recul dans les instances dirigeantes : c'est pourtant là, au calme, que s'évalue la possibilité de s'extraire du brouhaha pour devenir acteur de sa propre trajectoire et donc voir loin. Si vis pacem, para bellum, c'est vieux comme le monde. **Il y a dans notre pays une forme d'inconséquence généralisée dont tirent bien sûr parti nos concurrents et ennemis géopolitiques et qui constitue pour nous une menace à moyen terme.**

5/ Nos start-up ont-elles selon vous souffert de l'idée en vogue selon laquelle l'autorité ne peut émaner que de la base et du dialogue ?

Cette question vient à point nommé pour faire le lien avec la question précédente. La sensation d'émiettement de la gouvernance de notre nation vient de ce qu'il manque une notion-clef sur laquelle repose l'autorité : la mission. Il y a deux vertiges de l'autorité : celle de la loi, chère aux prophètes (ma pensée exhaustive à l'instant t vaut pour toutes

les situations à venir ; cela donne notamment certains règlements ubuesques de l'union européenne) et celle du lien, chère aux prêtres (tant que tout le monde s'entend ou que je prends soin des gens tout va bien ; cela donne respectivement François Hollande et Louis XVI). L'autorité transcende ces deux vertiges en étant, selon ma propre définition, la puissance d'accomplissement de la mission. **On reconnaît un chef parce qu'il permet au collectif, par la qualité de ses décisions, de remplir sa mission.** Celle-ci est en quelque sorte une « transcendance opérationnelle », à laquelle le groupe peut se raccorder, avec d'autant plus de force qu'un chef apte au discernement sait l'actualiser et donner ainsi à l'effort collectif son meilleur débouché, sa plus grande utilité. Dans les start-up, les vertiges de l'autorité (celle de la bonne idée tyrannique à la Steve Job des débuts) ou celle du lien (comme l'application radicale de « l'entreprise libérée ») font des dégâts humains et opérationnels considérables. Elles oublient deux réalités : il existe des personnalités toxiques qui sans chef deviennent « des renards libres dans des poulaillers libres » ; sans un esprit autonome capable de trancher, il n'y a ni direction claire, ni réorientation possible : dans un marché en perpétuel changement, c'est fatal. Reste qu'un chef pour discerner doit bien sûr beaucoup écouter et, pour faire avancer le collectif, générer à son tour beaucoup d'autonomie dans l'action de ses collaborateurs.

6/ L'Europe se passionne pour la règle impeccable et sa stricte observance en matière de concurrence, mais se défie de toute forme d'expression de sa puissance. Comment expliquez-vous cela ? Dit autrement, elle se voit comme un marché, et pas comme un champion de ce marché.

Voilà qui est bien résumé. « La politique d'un état est dans sa géographie » disait Napoléon. Comment coaliser sur une politique unie des polarités, histoires, cercles d'influences, réalités démographiques aussi opposées que celle des pays

européens. Il y a donc dès le départ un hiatus stratégique, que la politique étrangère de l'union démontre, pathétiquement, au quotidien. S'y ajoute la réalité de la prise de décision collective : le temps qu'un accord soit trouvé il est souvent trop tard ou le consensus obtenu a vidé l'idée initiale de sa substance. En réalité, **l'Europe devrait fonctionner comme un GIE : mise à disposition facilitée des moyens pour tous et liberté de décision par petites coalitions.** Europol et Eurojust, saisis par les pays à l'apparition de sujets de terrain, nous montrent ce qui peut marcher. Il s'agit de permettre, si l'on reprend les trois principes de la guerre chers au maréchal Foch, à un maximum de pays européens d'être champions en cumulant « économie (collective) des moyens », « liberté (individuelle) d'action » et « concentration des efforts » sur ce qui est essentiel (et non disperser des quantités d'argent et d'efforts considérables sur des causes secondaires et des règlements inutiles).

7/ Observez-vous chez nous un réveil de ce que l'institution militaire désigne sous le nom de « forces morales » ?

Je vois beaucoup d'initiatives allant dans ce sens, et d'actes individuels héroïques en témoignant (Henri d'Anselme à Annecy ; Alan à Dublin) mais je ne constate pas pour autant un réveil. L'individualisme plombe encore considérablement nos sociétés alors qu'existe pourtant, immense, une soif d'élévation individuelle et collective. Quatre choses la freinent : la peur liée au poids écrasant des règlements (porter secours à quelqu'un dans la rue, se défendre, ramasser un scooter tombé, c'est tellement de complications potentielles qu'on préfère les éviter) ; la détestation quasi-systémique de ce qui fit et fait la grandeur française dans l'éducation nationale et la vie culturelle (cinéma, expositions, colloques,...) ; la disparition des figures d'autorité (parents, professeurs) et de ce qu'elles permettent en termes d'éducation à la volonté et à l'effort, quand règne

le pouvoir du zapping et du ressentiment; l'absence de la mission dont nous parlions précédemment (on ne se lève pas tous les jours pour consommer moins, jeter les piles et trier ses poubelles mais parce qu'on participe à une grandeur partagée (rendre service, protéger ses concitoyens, relever un défi technique, rebâtir une cathédrale)). L'élan partagé ne se crée pas par des « modules de com » portés par des professionnels d'estrade et de plateaux : **il y a besoin d'une digestion lente de l'essentiel avant une parole rare, incarnée, déclinée en associant chaque échelon sur la part d'action et d'initiative qui lui revient.** La disparition du service militaire fut selon moi l'erreur majeure de ce demi-siècle ; pour le remplacer, il faudra une durée suffisamment longue et une culture du dépassement suffisamment traduite en actes pour que « faire nation » devienne une réalité transpirée et non une incantation de pupitre.

8/ On avait l'habitude d'entendre qu'avec l'Union européenne, la souveraineté se divisait. Une récente tribune explique, ô miracle, qu'elle s'en trouve multipliée. Est-ce que la vieille dispute entre réalistes et nominalistes n'est pas finalement d'une étonnante actualité ?

Sans doute et, derrière elle, celle des prophètes, des prêtres et des rois. Pour rester dans la philosophie, les prophètes disent « je pense donc je suis » : Descartes a fait en somme un grand lapsus de personnalité ; comme tous les cérébraux, il fait partir la réalité de sa tête. Les prêtres disent « j'interagis donc je suis » : ils sont dans une quête autre que la dénomination des choses ; ils recherchent ce qui fait vivre le lien entre les personnes. Les rois disent « j'écoute [pas seulement les gens mais aussi le contexte] donc je discerne, donc je suis ; ils accèdent ainsi à la réalité de l'action possible et non aux principes théoriques conjecturés par raisonnement. **L'Union européenne est la création d'une souveraineté de principe que la réalité contredit, pour les raisons évoquées plus haut.** Pour moi elle ne multiplie pas ni

ne divise la souveraineté, elle la paralyse. « Il faut que celui qui tient le marteau soit aussi celui qui tient le clou » dit le bon sens paysan : le marteau européen est non seulement devenu insoulevable en raison de son poids législatif, mais il est surtout paralysé par vingt-sept mains qui veulent l'utiliser en même temps pour leurs clous respectifs.

9/ Comment voyez-vous l'évolution de la notion de risque avec la désintermédiation croissante entre belligérants, que permet les récentes avancées technologiques ?

Un risque est « calculé » quand celui qui le prend en possède les leviers. Tiens, revoilà le marteau et le clou. La désintermédiation prive les belligérants d'autant de strates de cerveaux capables d'apprécier le risque de manière autonome. S'il est vrai que l'information peut-être mieux qualifiée par l'entremise des avancées technologiques, encore faut-il pouvoir la contextualiser pour en mesurer la portée dans l'espace et dans le temps. La désintermédiation a donné, en finance, toutes les pratiques de trading et de « produits structurés », conçu de A à Z avec leur logique propre, sans rapport les uns avec les autres, jusqu'à faire craquer le système quand un cas non conforme se produit (subprimes, Lehman Brothers, affaire Kerviel, etc.). Seul le cerveau humain, via le discernement, peut appréhender un contexte. Aucune intelligence artificielle ne pourra y parvenir. Contrairement à ce que croient les experts pétris de certitudes, diminuer le risque n'est pas le modéliser mais au contraire permettre de le saisir par autant de cerveaux concernés dans chacun de ses contextes. **Un officier de ma connaissance avait ainsi su renforcer la sécurité de son dispositif lors d'un mandat ONU au Sud Liban en prenant la liberté de ne pas appliquer le process répliqué partout sur la frontière (et donc exposant toute la ligne si découvert) mais en donnant plutôt à chaque chef de l'échelon intermédiaire un effet à obtenir de façon à ce que chacun le décline avec ses**

propres idées et ses propres moyens.

10/ Vous êtes un descendant de Jacques Cathelineau. Comment croyez-vous qu'il occuperait ses jours en 2024 ?

Oui j'ai l'honneur de descendre en ligne directe de cet humble voiturier-colporteur, promoteur de l'insurrection vendéenne en 1793 et devenu, à l'acclamation générale, son premier généralissime. Jacques Cathelineau passerait son temps à écouter, d'abord. Les signes des temps, en silence. Les gens bien sûr aussi. A tempérer les excès d'emportement idéologiques. **Il faut mettre du courage dans le comportement plutôt que de l'intensité aux idées.** Cela veut dire rester calme et écouter le moment et la bonne modalité de l'action. A rassembler enfin, et c'est lié, les gens sur leurs talents davantage que sur leurs appartenances sociales ou idéologiques. Le talent est universel, dans ses possibilités de recrutement (nous avons tous un talent et nous nous complétons) comme dans son utilité. Les idées clivent, opposent les Français entre eux et font des coalitions improbables et stériles. Les guerres de Vendée et la chouannerie ont rassemblé l'ensemble des strates sociales sur des attachements très concrets du quotidien (l'autorité légitime (du roi en l'occurrence, après 13 siècles de monarchie), le maintien aux champs (et non un départ en Europe pour une « évangélisation républicaine » des autres nations (levée en masse)), la pratique libre de la religion). Ces deux derniers points ont été rétablis plus tard, et non sans lien avec le sacrifice consenti face à un pouvoir devenu inique. L'énergie unanime d'une région pour ce qui faisait le sens de son quotidien peut être transposable au niveau d'une nation. La Grande Guerre nous l'a, tragiquement, montré, Grande Guerre où tant de Vendéens sont morts aussi, car l'attachement à la patrie refléurit même dans les territoires meurtris. **Aujourd'hui, nous avons matière à unir l'ensemble des Français sur ce qui fait son essentiel** (le sens concret de la justice, la prospérité de ses terroirs et de ses talents, ses

merveilles culturelles et spirituelles). Jacques Cathelineau a contribué à cet essentiel. Il nous inspirerait aujourd'hui par son courage et sa sagesse.

11/ Comment comprenez-vous la carte que joue actuellement la France vis-vis à des conflits actuels, par rapport à ses alliés d'hier et d'aujourd'hui ?

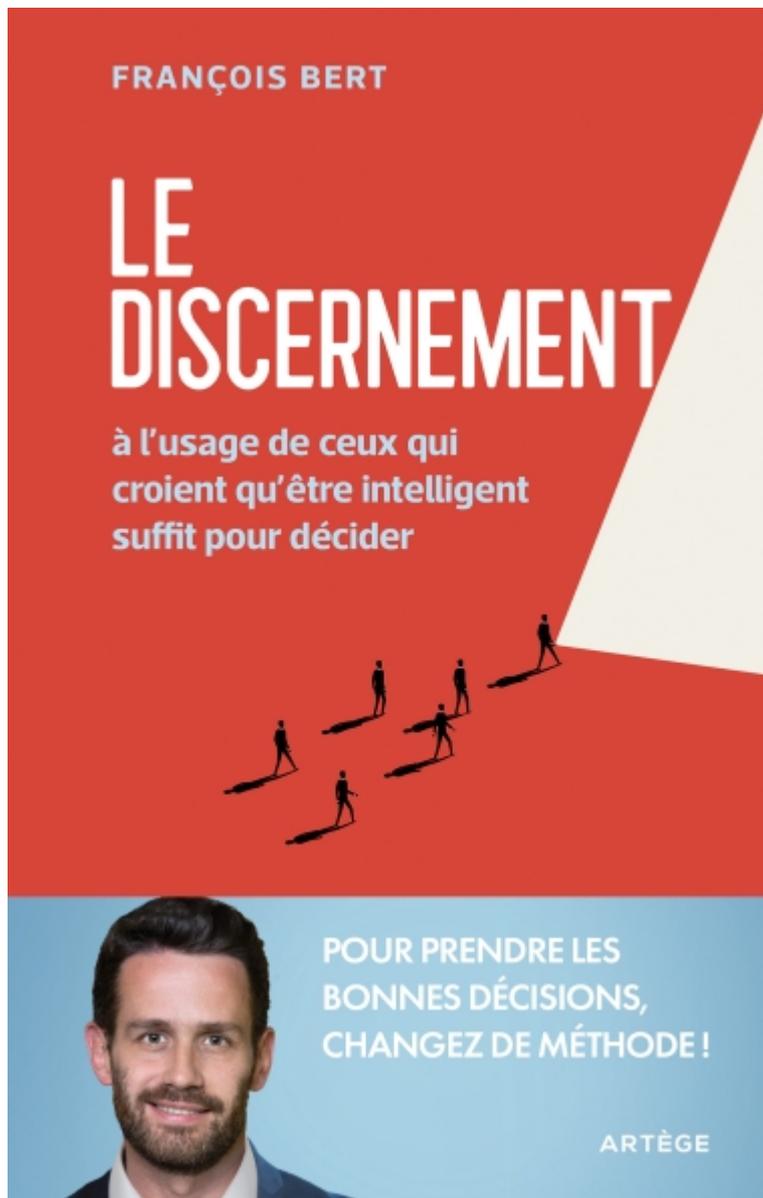
Je crois qu'hélas cette carte est assez illisible, tant elle dépend à la fois de la politique intérieure et des impératifs émotionnels des médias mondiaux. La France a par son passé toujours voulu être une puissance d'équilibre, soucieuse d'indépendance et de non-alignement. Le président Macron a eu la bonne idée au départ de vouloir maintenir le dialogue avec la Russie au début de la guerre en Ukraine. Il est bien dommage qu'il n'ait su persévérer dans cette voie, en révélant notamment ses échanges privés avec Vladimir Poutine. **La dilution de la position de la France dans celle de l'Union européenne et celle de cette dernière dans la position américaine ont considérablement affaibli la crédibilité de la France à un moment où, sous les coups de boutoir de Wagner notamment, elle perdait coup sur coup ses attaches et son influence en Afrique.** Sur le conflit israélo-palestinien, le « en même temps » présidentiel a fini par mécontenter tout le monde, en oscillant trop rapidement d'une émotion à l'autre au détriment d'une position claire et d'une construction écoutée de sortie de crise. Quelles que soient les qualités de l'homme, la nomination de Pierre Séjourné aux Affaires étrangères, dixième dans l'ordre protocolaire et connu d'abord pour ses liens intimes avec le premier ministre, a envoyé un signal négatif sur la place accordée par l'Etat français à sa diplomatie. Je crois qu'il manque tout bonnement une stratégie à la France, que l'horizon du quinquennat et sa mécanique électorale immédiate saborde d'emblée.

12/ Les trois dernières années se sont montrées rudes pour nous tous. Comment notre monde peut-il à nouveau

concevoir demain avec une forme d'ardeur et d'enthousiasme, tout en ayant intégré l'idée d'une menace permanente, et pour les corps, et pour les esprits ?

Pour aller jusqu'au bout partons du bon endroit... **Chacun, à son niveau, doit – et peut- se recentrer sur son « espace de règne ».** Nous l'évoquions, le talent sauve le monde plus que les idées. Trop de citoyens sont des « idéoctaunes », vivant dans leurs têtes ou dans leurs ressentiments. Etonnamment, et j'en témoigne comme orienteur professionnel ayant accompagné plus de mille personnes, **c'est à partir du moment où l'on se concentre sur son talent propre que viennent s'aligner à soi les opportunités et, avec elles, le plus grand impact à nos actions.** Être fécond, en somme, c'est être soi d'abord (et pas l'image de soi...). A un niveau plus général, et voilà qui reboucle avec nos propos de début d'interview et rebondit sur le point précédent, il nous faut changer le casting de nos élites, afin que l'élan collectif soit permis par une mission claire, sans les divisions partisans et la superficialité pleine d'impuissance des émotions. L'Education nationale a un rôle majeur à jouer, avec un triple objectif : transmettre les savoir-faire essentiels pour permettre des citoyens autonomes (lire, écrire, compter) et activer ensuite des filières d'excellence ; donner accès aux trésors de richesses de notre patrimoine historique et culturel pour créer de la fierté ; favoriser l'éclosion de toutes les personnalités (en particulier celle des chefs, introvertis et plus lents, souvent, car « discernants »), en permettant notamment l'exercice de l'autorité et de la responsabilité le plus tôt possible (« élèves de jours » ; « animation de groupe » ; etc.). Enfin, et c'est notamment l'objet de l'avant dernier chapitre de mon livre, **notre besoin est celui d'une subsidiarité authentique (j'en détaille les modalités) pour que chaque échelon de la vie sociale se sente impliqué et devienne pro-actif.** L'erreur savante est d'avoir la prétention de tout planifier, avec pour conséquence de tout inhiber ; un

chef comprend que la vitalité d'une nation réside dans le réservoir de ses initiatives, de sa créativité et de son sens de l'engagement. Il s'évertue dès lors à en favoriser le réveil et l'expression, car, comme nous le dit Charles Péguy, « il ne se peut pas que les Français soient lâches mais ils ont oublié qu'ils étaient courageux ».



Chacun est acteur de la sécurité nationale.

Avertissement : Souveraine Tech revendique par vocation une approche transpartisane. Seule nous oblige la défense des intérêts supérieurs de notre pays. Nous proposons ainsi un lieu de « disputatio » ouvert aux grandes figures actives de tous horizons. La parole y est naturellement libre et n'engage que ceux qui la prennent ici. Cependant, nous sommes bien conscients des enjeux en présence, et peu dupes des habiles moyens d'influence plus ou moins visibles parfois mis en œuvre, et dont tout un chacun peut faire l'objet, ici comme ailleurs. Nous tenons la capacité de discernement de notre lectorat en une telle estime que nous le laissons seul juge de l'adéquation entre le dire et l'agir de nos invités.

Vendredi 23 février 2024

[Aurélie Luttrin](#) est ancienne avocate, membre du [Cercle K2](#) et fondatrice du cabinet EOKOSMO qui aide les secteurs public et privé à atteindre leurs objectifs de performance globale (technologique, économique, écologique et sociale) dans le contexte de la 4ème révolution industrielle en proposant et en mettant en œuvre des stratégies pluridisciplinaires à impact.

1/ Quel regard portez-vous sur la situation actuelle de notre pays à tous égards ?

Il faudrait presque écrire un livre à ce sujet tellement j'ai de choses à dire sur la situation de notre pays mais si nous devions résumer cela en un deux mots : déliquescence organisée.

Nous subissons plus de 15 années de captations massives de données dont le résultat aujourd'hui est le déferlement d'IA génératives accroissant exponentiellement l'affaiblissement de la France qui subit plus qu'elle n'agit véritablement, France qui a le statut officiel de vache à lait de nombreuses puissances concernant deux matières premières fondamentales dans la cyberguerre et la course vers le monopole de l'IA : les données et les cerveaux.

La population n'est pas prête à affronter la 4ème révolution industrielle car 98% de la population ne connaît pas cette 4ème révolution industrielle et tous les enjeux qu'elle implique. Ignorance qui participe au pillage en masse de la France.

Alors que la troisième révolution industrielle se réfère au développement de l'électronique et des technologies informatiques, la quatrième révolution industrielle, quant à elle, est un véritable « tsunami technologique » lié à l'exploitation des données et au développement de l'intelligence artificielle.

« Il faut rendre l'humanité attentive aux grands bouleversements que la quatrième révolution industrielle va provoquer. La quatrième révolution industrielle bouleverse notre société dans ses fondements » (Klaus Schwab, Fondateur du World Economic Forum, 8 Janvier 2016, Le Temps), *« Avec [cette] révolution industrielle, le pouvoir réside désormais dans la détention de la donnée et non plus dans la détention du capital »* (La transformation numérique, s'adapter ou disparaître, Thomas M.Siebel)

Comme je l'ai souvent souligné avec Franck De Cloquement lors de nos tribunes communes, chaque jour, avec nos smartphones, nos ordinateurs, nos objets connectés, l'ensemble des capteurs déployés dans nos entreprises, dans nos réseaux, dans nos lieux d'habitation, **nous générons à l'échelle mondiale plus de 2,5 trillions d'octets de données.** Quand nous découvrons que

nous disposons de trois fois plus d'objets connectés (IOT) que d'êtres humains sur la surface de notre planète, nous réalisons très vite que notre monde physique voit peu à peu advenir l'émergence de son « jumeau », tel un véritable double numérique.

Ainsi, tout comme nos bâtiments connectés produisent des données retraçant leur mode de fonctionnement, chaque être humain connecté produit un avatar numérique qui duplique au sens propre sa vie réelle, avec à la clef l'accès à ses plus intimes secrets. Elon Musk, fondateur de TESLA, prédisait lui-même il y a quelques années que « *dans 25 ans, il y aura plus de nous dans le Cloud que dans notre corps* ». Nous y sommes.

Les premiers à l'avoir compris sont les États-Unis et la Chine, et dans leurs sillages, leurs très nombreux chevaux de Troie que sont les GAMMA (Google Amazon Meta Microsoft Apple – je préfère l'acronyme GAMMA à GAMAM car comme les GAMMA GT, quand ils prennent trop de place, c'est le corps entier qui dysfonctionne) et les BATXH (Baidu Alibaba TenCent Xiaomi Huawei).

En effet, tous ces mastodontes géopolitiques ont très vite saisi que les pouvoirs politique et économique résidaient désormais dans la maîtrise des jumeaux numériques : maîtrisez les données des hôpitaux, des entreprises, des citoyens, des administrations, des services publics, c'est maîtriser l'adversaire géopolitique et le concurrent économique. L'annexion ne sera pas territoriale cette fois, mais l'effet produit sera tout aussi catastrophique.

Ce monopole de la donnée est parfois renforcé par la réglementation, comme c'est actuellement le cas aux États-Unis, en Chine (Nouvelle Route de la Soie, Loi sur la sécurité nationale...), en Russie. À cela se greffe également le transhumanisme (la volonté de dépasser les limites de l'Homme dont la mort), le libertarisme, philosophie économique-politique, qui se base sur une détestation de l'Etat, des

services publics et de la concurrence car constituant des freins à la croissance économique. Culte de l'individualisme, ultra-libéralisme, dont sont des fervents défenseurs les dirigeants de la Silicon Valley, comme Jeff Bezos, Elon Musk, Peter Thiel et consorts. Si nous appliquons leur vision politique, qu'ils mettent en œuvre, chaque jour, à travers leurs différents produits et services, l'Homme n'a qu'un seul but : produire toujours plus, seule une élite d'ultra-riches bénéficiera des avancées technologiques au détriment d'une masse d'inutiles vouée à disparaître puisqu'à l'avenir, nous serons amenés à ne produire que des êtres humains augmentés dont nous aurons besoin qui vivront sur une autre planète, la Terre étant vouée à disparaître.

Délires mégalomaniacs pour certains, maîtrisés par l'Etat américain pour l'instant qui brandit régulièrement la loi anti-trust en cas de dérapage mais au final cette vision gagne du terrain sur tous les pans et s'exporte (mise à mal des services publics, affaiblissement des Etats...). Nous nous rendons compte que ne pas maîtriser la psychologie des différents interlocuteurs de la Tech c'est conclure des contrats en notre défaveur, choisir des technologies mortifères et perdre la bataille voire, à terme, la guerre.

En France, nous avons une intensification des fuites de données et de cerveaux avec des pépites technologiques qui passent sous pavillon américain.

Quand on voit qu'EDF choisit AWS pour la maintenance prédictive des pièces détachées des centrales, que Le Monde et SIPA Ouest-France sont fiers d'annoncer leur accord avec Microsoft pour les aider à appliquer les fonctionnalités de l'IA générative, que la French Tech Grand Paris est fière d'annoncer l'ouverture d'un centre de recherche par Google (et ce ne sont que quelques exemples parmi tant d'autres), nous ne pouvons qu'être désabusés.

En réalité, nous sommes à un carrefour, avec deux choix encore

possibles (mais nous n'aurons bientôt plus le luxe de choisir à ce rythme) :

- la vassalité permanente (facile, peu d'énergie, on laisse couler le navire et s'en sortiront ceux qui pourront)
- l'indépendance (stratégies multiples et concomitantes à 360°, développement d'une pensée complexe (et pas compliquée) tri-temporelle (court, moyen et long termes), macro/micro, choix de nouveaux profils engagés dans la défense de l'intérêt général, revenir aux fondamentaux du service public, à savoir la satisfaction des besoins des usagers, beaucoup d'énergie pour mettre au pas tous les écosystèmes afin qu'ils servent tous la politique d'Etat).

Pour ma part, même si beaucoup me disent que le combat est vain, je ferai toujours le choix de l'indépendance et me battraï à mon petit niveau pour la conserver au maximum, à travers les conseils que je donne et que j'applique.

2/ Il semble que l'Union européenne exerce en ce moment un certain appel d'air sur la question de la souveraineté. De quel œil voyez-vous cela ?

Parler de souveraineté européenne est un peu incongru dans la mesure où l'Europe n'est pas un État et qu'elle ne dispose pas de cette souveraineté. Mais que l'Europe s'inquiète de la défense des intérêts européens et de tout ce qui pourrait porter atteinte à la souveraineté des États membres, je vois cela d'un très bon œil

Même si l'Europe souffre du même syndrome que la France, celui du « en même temps ». Là aussi, il manque une colonne vertébrale qui permettrait d'adopter une stratégie claire, sans compromis sur la question de la souveraineté.

Nous adoptons le RGPD mais en même temps nous acceptons les GAMMA dans le projet, avorté dans l'œuf, GAIA-X

(présenté comme le « premier pas » vers une « infrastructure européenne du cloud »).

Nous adoptons une réglementation qui est une première mondiale sur l'IA le 2 février 2024, mais en même temps le 10 juillet 2023, la Commission européenne adoptait une nouvelle décision d'adéquation concernant les États-Unis. Par cette décision, la Commission a décidé que les modifications apportées par les États-Unis à leur législation nationale permettent désormais d'assurer un niveau de protection adéquat des données personnelles transférées de l'UE vers les organisations situées aux États-Unis alors que ces derniers ont renforcé leur législation sur la sécurité nationale et les systèmes de captation des données.

En Europe, nous avons également trop de trous dans la raquette qui laissent passer des ingérences étatiques diverses quel que soit le domaine d'intervention : Qatar, États-Unis, Chine ... **Nous avons l'impression parfois que l'Europe est une grande passoire quand il s'agit d'être ferme sur la défense des intérêts du bloc européen.**

Mais existe-t-il réellement un bloc européen ? C'est peut-être cela qu'il faut définir. Là encore, il manque une stratégie claire, ferme et une coordination cohérente des actions de toutes les institutions européennes.

3/ L'avocate que vous êtes peut-elle nous parler de l'article 411- 6 du code pénal et évaluer le « manque à incarcérer » que nous accusons en France en la matière ?

Ancienne avocate, je précise, puisque je suis sur le tableau des omissions, mais il n'en reste pas moins que j'ai un avis sur la question.

L'article 411-6 du code pénal dispose que « le fait de livrer ou de rendre accessibles à une puissance étrangère, à une entreprise ou organisation étrangère ou sous contrôle étranger

ou à leurs agents des renseignements, procédés, objets, documents, données informatisées ou fichiers dont l'exploitation, la divulgation ou la réunion est de nature à porter atteinte aux intérêts fondamentaux de la nation est puni de quinze ans de détention criminelle et de 225 000 € »

Par intérêts fondamentaux de la nation, il faut comprendre, selon l'article 410-1 du code pénal , « son indépendance, l'intégrité de son territoire, sa sécurité, la forme républicaine de ses institutions, les moyens de sa défense et de sa diplomatie, la sauvegarde de sa population en France et à l'étranger, l'équilibre de son milieu naturel et de son environnement et les éléments essentiels de son potentiel scientifique et économique et de son patrimoine culturel »

Ainsi, pour tout choix technologique tendant à transmettre des données sensibles à une puissance étrangère via l'application d'un droit extraterritorial et portant atteinte aux secrets des affaires, industriels (atteinte à la stratégie économique de la Nation) , secrets politiques ou accroissant le risque d'attaques cyber (données personnelles de santé) et provoquant l'affaiblissement du pays, il pourrait être possible de plaider l'atteinte aux droits fondamentaux de la Nation.

Cet article confirme qu'**un choix technologique est un choix politique qui ne doit pas être entièrement délégué aux DSI**. Il s'agit désormais d'une nouvelle responsabilité des dirigeants (d'entreprises, de territoires...). Cependant, pour que cet article soit appliqué et participe à l'éducation du plus grand nombre, encore faut-il une politique pénale qui aille dans ce sens ainsi qu'une acculturation des magistrats sur le sujet, toutes juridictions confondues (judiciaires et administratives). D'où l'importance d'organiser de nouveaux modules de formation à l'ENM, l'INSP, au sein des écoles de police pour avoir une politique pénale cohérente et surtout un gouvernement qui prenne le sujet à bras le corps.

Cet article n'est pas suffisant et mériterait d'être complété

par tout un bloc législatif et réglementaire pour sanctionner différents types d'atteintes aux intérêts (et pas seulement fondamentaux) de la Nation (limitation de la participation de certains représentants de puissances étrangères ou d'entreprises étrangères liées à ces puissances aux syndicats professionnels, think tanks, universités, grandes écoles, encadrement des subventions et des investissements, renforcement de la législation sur les opérations d'achats d'entreprises stratégiques par des puissances étrangères, encadrement des choix technologiques dans les secteurs sensibles, établissement d'un bloc de sanctions afférant à toutes ces nouvelles limitations....).

4/ Comment évaluez-vous le degré de maturité des collectivités sur la question de la protection et de la valorisation des données des populations qu'elles administrent ?

Faible et d'ailleurs la délégation parlementaire au renseignement l'a souligné dans son rapport annuel 2023 publié en janvier 2024.

Un trop grand nombre de collectivités pensent que les questions de souveraineté numérique, d'intelligence économique sont des préoccupations bien loin de leurs préoccupations quotidiennes.

J'ai même eu dans le cadre de mon activité des RSSI, des DSI qui n'ont pas hésité à me dire que si Joe Biden captait des données de Monsieur et Madame Dupont ce n'est pas bien grave , ils ne voyaient pas qui cela pourrait véritablement intéresser (sic). Donc là évidemment, nous partons de très loin.

Trop de collectivités encore cantonnent la « smart city » , terme que j'ai d'ailleurs en horreur tellement il a été galvaudé..., à la pose de capteurs, l'utilisation de technologies peu importe leur origine sans savoir comment ces technologies fonctionnent et sans savoir que désormais un choix technologique est un choix politique.

C'est ainsi que nous avons eu le Maire de Valenciennes qui a bénéficié de la fourniture gratuite de 230 caméras et qui décide de renoncer au cadeau mais pas en raison de la mise en garde de la CNIL. « *Huawei se retire, mais si Huawei était resté, on aurait continué. On ne renie absolument pas ce partenariat* » (Voix du Nord – 5 août 2022).

Notons que la loi chinoise sur la sécurité nationale impose à Huawei, la transmission de toutes les données captées au parti communiste chinois.

Nous avons également des DSI qui prennent tous les packs Microsoft, utilisent à foison PowerBI, des collectivités qui sélectionnent des opérateurs leur proposant des technologies non souveraines et/ou qui vont capter et réutiliser à leur propre compte les données territoriales en privant lesdites collectivités d'une source de revenus supplémentaires. À cela s'ajoute, tous les Think Tanks, les salons professionnels destinés aux élus comme le salon des Maires où figurent des technologies mortifères pour nos territoires. À la décharge des élus et opérationnels, il y a de quoi perdre son latin devant autant de signaux contradictoires et autant de manque de cohérence, surtout que nous retrouvons ce manque de cohérence au niveau de l'Etat.

Trop de collectivités ne saisissent pas qu'il faut désormais entrer dans une nouvelle ère de la gestion territoriale qui nécessite de nouvelles stratégies pluridisciplinaires (contractuelles, économiques, sociales, écologiques), un nouveau management, de nouvelles procédures, des nouveaux profils, des technologies souveraines et une cybersûreté (plus large que la cybersécurité qui prend en compte la sécurisation des usages et une mise à niveau des équipes sur les enjeux de la 4ème révolution industrielle).

Les collectivités ont des leviers de croissance énormes qui sont inexploités à ce jour.

Ce qui est malgré tout rassurant (les collectivités peuvent

s'en sortir financièrement et socialement si de nouvelles méthodes sont appliquées). Il est donc urgent d'acculturer les collectivités territoriales sur les véritables enjeux et les stratégies à déployer pour se sortir du marasme économique et technologique dans lequel nous nous trouvons. Et ce n'est pas quelques heures de formations délivrées en Préfecture comme le préconise la délégation parlementaire au renseignement qui va régler le sujet. Le secteur privé n'est pas en reste. Il souffre des mêmes maux que le secteur public. Ne jetons pas l'opprobre sur les collectivités. Le manque d'acculturation est général.

5/ Sur les parfums de souveraineté dont s'aspergent de scabreuses associations d'entreprises françaises et américaines, comment analyser le fait qu'elles mettent en avant le degré de protection assuré par la France et l'excellence technique américaine ? N'est-ce pas pour notre pays se tirer une double balle dans le pied ?

Je dirais que nous avons là l'application topique de la politique du « en même temps », qui a ses limites... Capgemini et Orange s'associent pour créer une offre de cloud souverain dénommée BLEU, avec (roulement de tambours...) Microsoft. J'imagine bien les tempêtes de cerveaux au sein de ces deux mastodontes et cela pourrait d'ailleurs faire l'objet d'une série humoristique digne de The Office si les enjeux n'étaient pas si graves. En effet, de compromis à compromission il n'y a que quelques lettres de différence et parfois cela ne tient qu'à un fil de basculer du côté obscur de la force.

La paresse chronique dont souffre une grande partie de nos écosystèmes politique et économique conduit à ce genre de discours. Il est plus facile de renoncer et de tout transmettre à la Chine ou aux Etats-Unis plutôt que de déployer des stratégies holistiques, pluridisciplinaires nécessitant une vision à 360° que peu ont, pour contrer les attaques de ces superpuissances, puissances qui d'ailleurs nous respecteraient un peu plus si nous étions plus combattifs

dans la défense de nos propres intérêts. La démission totale de la France en la matière paraît inconcevable pour un œil américain ou chinois. **D'ailleurs en Chine et aux Etats-Unis, cette politique du « en même temps », « on n'a pas le choix », « cédonos nos secrets industriels, étatiques à des puissances étrangères » serait pénalement sanctionnée.** Et à ceux qui disent « c'est compliqué » et « c'est déjà trop tard », j'opposerai cette citation de l'Abbé Pierre : *« on ne peut pas sous prétexte qu'il est impossible de tout faire en un jour, ne rien faire. »*

6/ Bernard Benhamou raconte qu'on disait avant « personne n'a jamais été viré pour avoir acheté IBM » et qu'on dit la même chose aujourd'hui au sujet de Microsoft. Que dira t-on demain selon vous et pour quelles raisons ?

Avant, il n'y avait pas le CLOUD Act.

Avant nous n'étions pas dans une cyberguerre.

Avant, nous étions encore au stade de la troisième révolution industrielle.

Avant un choix technologique n'était pas un choix politique.

Nouveau monde, nouvelles mœurs, nouvelles règles...

Il va falloir revoir le code du travail, le code de la fonction publique, comme le code pénal, pour sanctionner des mauvais choix technologiques allant à l'encontre des intérêts de la Nation.

Demain, j'espère que nous dirons que même si nous avons commis des erreurs, nous avons su réagir à temps pour conserver notre indépendance et reconstruire le pays sur de bonnes bases en revenant aux fondamentaux de notre puissance : un projet d'avenir et une stratégie claire pour y parvenir, un système éducatif d'excellence, la relance de l'ascenseur social, une population agile et innovante dont l'employabilité est garantie, des entreprises stratégiques protégées par un Etat conscient de la valeur de ses pépites technologiques et

industrielles, un Etat garant des intérêts de la Nation qui sait négocier avec les autres puissances étrangères et conclure des alliances équilibrées, une agriculture souveraine en pleine relance....

7/ En France tout le monde ou presque, semble sur le pied de guerre en matière de cybersécurité mais si vous parlez de guerre économique, il y a statistiquement quelques chances que vous soyez pris pour un mythomane ou un paranoïaque. Comment changer quelque chose ?

Avec un plan Marshall de l'Education Nationale doublé d'un bloc législatif et réglementaire sanctionnant fermement toute action qui irait à l'encontre des intérêts de la France. En termes clairs, Education et Sanction.

Ceux qui veulent comprendre auront ainsi l'Education nationale pour satisfaire leurs besoins intellectuels, pour les autres il y aura la sanction. Nul n'est censé ignorer la loi. Nous éviterons ainsi des débats stériles avec ceux qui ne veulent pas comprendre et cela insufflera un vent de discipline sur le sujet dans un pays qui en manque cruellement en la matière. Comme nous l'avons déjà souligné précédemment, **le principal problème en France est cette méconnaissance généralisée des enjeux de la 4ème révolution industrielle et de l'incapacité chronique des entreprises, administrations, collectivités territoriales à changer leur mode de fonctionnement qui correspond à un temps révolu, qui n'existe plus.**

Cette méconnaissance contribue à créer la crise économique que nous subissons au profit d'autres puissances qui elles ont bien compris les nouvelles règles du jeu. **Prenons par exemple dans la grande distribution, le cas d'école du Groupe Casino qui de décisions en décisions (notamment celle de conclure un accord avec Amazon qui a laissé rêveur plus d'un connaisseur des Big Techs) a vu son statut passer de fleuron de la grande distribution à un opérateur en crise liquidant ses actifs.**

D'autres exemples me viennent à l'esprit : des professeurs d'université ou de lycées qui s'enorgueillissent d'utiliser ChatGPT avec leurs élèves sans leur apprendre ce qui se cache derrière cette IA générative, et tous les sujets géopolitiques qu'elle soulève.

De même, des influenceurs tech, faisant la promotion d'une myriade de technologies dangereuses pour la sécurité nationale, se multiplient à vitesse grand V en s'auto-proclamant experts et donnent des conseils malheureux à leur audience nombreuse.

Ne pas anticiper l'impact des intelligences artificielles sur notre société, les emplois des Françaises et des Français, ne pas œuvrer pour garantir leur employabilité, est catastrophique car générateur, à terme, d'un chômage de masse structurel. Il n'y aura pas de destruction créatrice schumpetérienne avec l'IA. En outre, ne pas vouloir encadrer l'IA, comme nous avons encadré la recherche médicale avec les lois bioéthiques, conduira également à un massacre social avec la multiplication d'algorithmes et d'intelligences artificielles discriminantes, non contrôlées, générant un déterminisme des injustices sociaux sans précédents pouvant déstabiliser notre démocratie. Sur ce sujet, nous avons heureusement le règlement européen en date du 2 février 2024 mais il faudrait aussi se saisir du dossier au niveau national et compléter le bloc réglementaire européen.

Le déterminisme social, le sexisme systématique lié à l'application d'algorithmes mal conçus, remplis de biais, existent déjà aux Etats-Unis et est dénoncé par de nombreuses associations. **J'invite le plus grand nombre à lire les ouvrages de Cathy O'Neil et de Caroline Criado Perez sur le sujet.** Ils sont assez édifiants et nous permettent de tirer des leçons des erreurs qui ont déjà été faites. Or, aujourd'hui nous ne tirons pas les leçons des erreurs faites aux Etats-Unis, nous les reproduisons en nous américanisant. « L'ignorance est mère de tous les maux ». C'est donc en

combattant cette ignorance que nous pourrions construire notre puissance .

Répondre aux enjeux de la 4ème révolution industrielle, c'est tout d'abord former des citoyens éclairés capables de décider en pleine conscience, d'être maîtres de leur destin et de conserver leurs libertés. En ce moment, ceux qui décident pour eux de leur destin, ce sont essentiellement les gouvernements américains, chinois. Pour permettre à la population de reprendre le pouvoir, il faut, dès le plus jeune âge, que les futurs actifs et acteurs de la France soient armés afin de vivre pleinement la vie qu'ils souhaitent mener sans que d'autres la leur imposent. Cela implique de nouveaux enseignements en matière de savoir-être : miser sur le travail collaboratif, éviter le culte de l'individu et de la note (syndrome du stylo rouge qui conduit à produire des cadres dirigeants par la suite qui ont peur de prendre une décision et d'échouer). La valorisation de l'échec crée une population plus dynamique, plus encline à innover.

Ensuite concernant les connaissances de fond : la géopolitique des données, les relations internationales à l'aune de la cyberguerre, la philosophie dont le transhumanisme, l'Histoire, la littérature et les sciences doivent être renforcés. Pourquoi à la fois les matières littéraires et scientifiques ? Car « science sans conscience n'est que ruine de l'âme », écrivait Rabelais.

Et nous le voyons tous les jours. **Il faut former des ingénieurs éthiques et responsables tout comme il faut former des juristes, des artisans, des agriculteurs, des industriels, peu importe le métier, qui connaissent les clés de fonctionnement de cette révolution industrielle et comprennent ce qui se cache derrière des technologies qui ne sont plus des gadgets informatiques mais de véritables armes politiques.** Chacun est acteur de la sécurité nationale et toute la population doit être formée aux nouvelles règles de fonctionnement du monde actuel.

Cela implique une refonte totale des modes d'apprentissage, des contenus mais aussi de la formation continue car contrairement aux autres révolutions industrielles, il est fini le temps où nous pouvions nous reposer sur nos acquis pendant 15-20 ans. La formation doit faire partie de notre ADN. Cette révolution industrielle exige humilité et remise en question permanente.

Les syndicats devront également évoluer et accompagner les secteurs de l'économie dans cet apprentissage et ce décodage. Quand on voit des Big Tech au MEDEF, on se dit que la tâche va être rude mais ne désespérons pas... Nous constatons donc qu'il ne faut pas juste faire de la cosmétique en faisant de la sensibilisation au cyberharcèlement dans les collèges et les écoles. Il faut bien plus que cela et repartir d'une feuille blanche pour construire un nouveau système éducatif en phase avec les besoins des Françaises et Français et de pouvoir les protéger tout au long de leur vie.

À cela s'ajoute un bloc législatif et réglementaire nécessaire pour protéger les intérêts de la France. Il est désormais primordial de responsabiliser et de sanctionner tous ceux qui choisiraient des technologies mortifères allant à l'encontre des intérêts de la France ou qui soutiendraient financièrement des puissances étrangères en donnant des subventions à des Big Tech chinoises ou américaines.

Toutes les institutions françaises doivent servir les intérêts de la France : BPI, investisseurs français, banques, universités, grandes Ecoles, think tanks, syndicats, entreprises françaises, collectivités territoriales , Etat ...

Pour ce faire, nous devons nous doter du même arsenal juridique que les Etats-Unis pour pouvoir commencer à négocier à égalité, ce qui implique de construire un droit extraterritorial par application du parallélisme des formes. **Le droit comme levier de performance économique, sociale et écologique, est assurément la piste à suivre si nous voulons**

retrouver notre indépendance et ça commence d'ailleurs par la renégociation de nombreux contrats et concessions conclus par des chefs d'entreprises, des collectivités territoriales avec des prestataires technologiques, des concessionnaires (eau, transports....) qui sont rarement à leur avantage.

8/ Que vous inspire la proposition « en vogue » de remplacer le vote à l'unanimité par un vote à la majorité qualifiée (VMQ) pour les questions de politique étrangère et de sécurité au Conseil de l'UE ?

Les démocraties modernes ont fait du vote à la majorité un principe de fonctionnement. Si nous revenons aux intentions des Pères fondateurs de l'Europe, il était question à l'origine de créer une simple association d'Etats européens pour éviter une autre guerre et protéger la démocratie en Europe. Avec le Traité de Rome du 1957, cette association s'est structurée avec une reconnaissance d'un pouvoir supranational tout en conservant la colonne vertébrale des Etats qu'est leur souveraineté.

Les différentes institutions européennes se sont construites avec cette idée de plus de démocratie et moins de bureaucratie, surtout ces dernières années avec un euroscepticisme grandissant et une perte de confiance. Dans le dernier eurobaromètre, seuls 35% des Français ont confiance dans les institutions européennes. On accuse aujourd'hui et parfois à juste titre, les fonctionnaires européens, les représentants des gouvernements comme étant parfois hors sol, déconnectés du terrain, d'avoir un tableur Excel à la place du cerveau, d'être facilement influençables face aux lobbyistes en tout genre dont ceux qui sont extérieurs à l'UE. Et en parallèle, l'urgence d'avoir une Europe forte, capable de contrer les actions américaines et chinoises est bien là, et ce, sur tous les fronts (crises écologique, économique, sociale, sécuritaire, technologique). Le débat sur le vote à majorité qualifiée me semble un faux problème ou du moins pas forcément la priorité du moment pour régler toutes les

urgences en cours.

L'Europe prend l'eau et est la proie d'actions de déstabilisation de tous les côtés dans un contexte de cyberguerre dont tous les Etats dont le nôtre n'ont pas véritablement pris conscience ou ne veulent pas prendre conscience de l'ampleur. **Aujourd'hui la règle de l'unanimité en matière de sécurité peut être un rempart contre de telles actions de déstabilisations extérieures.** Prenons comme exemple, le Danemark qui est devenu, au fil du temps le poste d'écoute de la NSA en Europe et qui a signé le 19 décembre 2023, un traité avec les Etats-Unis autorisant le stationnement de troupes américaines sur son sol. Si nous n'avions pas, pour des sujets aussi structurants, que la sécurité, les règles d'entrée à l'UE, une unanimité, il serait encore plus facile pour certains pays extérieurs à l'UE d'influencer les votes afin de conserver leur propre puissance et d'affaiblir l'Europe.

Pour que l'Europe démocratique telle qu'on la souhaite, devienne réalité, il faut à mon sens tout d'abord mener un grand chantier de reprise en mains du pouvoir et de lutte contre le lobbying, les compromissions en tout genre qui portent atteinte aux intérêts des nations européennes.

Il faut rétablir la confiance entre l'Europe et les Européens pour construire une Europe forte, garante de la pérennité des démocraties et capable de se protéger militairement et technologiquement.

L'intérêt des européens et la satisfaction de leurs besoins doivent retrouver leur place dans la politique européenne. **Rien que dans le domaine technologique, le secteur des Big Tech a dépensé pas moins de 113 millions d'euros en lobbying auprès de l'Union européenne en 2022, une augmentation de 20% par rapport à 2021.** Meta, la maison mère de Facebook, et Apple sont respectivement numéro un et numéro deux des dépenses de lobbying à Bruxelles tous secteurs confondus. Ce lobbying a contribué à tuer l'écosystème Tech européen mais pas que ... Ce

sont nos économies respectives, nos droits sociaux, l'écologie qui sont également en péril.

L'Europe ne doit pas conduire à créer des citoyens de seconde zone, les grands oubliés de l'Europe qui n'ont qu'à subir des règles parfois incompréhensibles ne répondant plus aux besoins des européens (comme dans le secteur agricole). Reprenons comme exemple, l'accord surprenant conclu le 25 mars 2022 sur le transfert des données personnelles aux États-Unis alors même que les Américains n'ont pas changé leur réglementation en matière de captation de données, et qu'au contraire, ils l'ont même renforcée au mépris total du droit des Nations européennes.

Toutes ces actions conduisent de nombreux Européens à se dire que l'Europe n'œuvre pas dans l'intérêt des nations mais dans l'intérêt d'une élite politique. Le débat devrait donc se porter sur la probité des institutions, la compétence des représentants nationaux et la construction d'une politique claire, ferme et sans compromis pour une Europe forte, porteuse d'une troisième voie diplomatique, économique, sociale et écologique.

9/ Le souverainisme constitue-t-il une dérive sectaire ?

Si l'on définit le souverainisme comme une doctrine politique prônant l'indépendance d'une nation, son autonomie et plus largement comme la défense des intérêts de la Nation (qui incarne cette souveraineté), alors non il ne constitue pas une dérive sectaire. Il est salutaire. Le souverainisme n'est ni plus ni moins que l'application de l'article 3 de la Constitution du 4 octobre 1958 selon lequel « la souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum ». Le souverainisme, du moins tel que je l'entends, est la doctrine politique qui veille à ce que le peuple garde une capacité d'action via ses représentants. Toute institution (nationale,

européenne a besoin de garde-fous pour éviter les dérives).

Etre souverainiste ne signifie plus être contre l'idée d'une Europe. Par les temps qui courent, l'union et l'intelligence collective sont indispensables, elles constituent d'ailleurs une troisième voie pour rééquilibrer un monde qui se bipolarise et qui tend à l'imposition de monopoles sino-américains. **Le souverainisme nouvelle génération si j'ose dire, c'est le retour aux fondamentaux, la lutte farouche contre tout ce qui pourrait nuire à la capacité d'action de la Nation et de ses représentants.** Elle englobe la défense de la souveraineté alimentaire, industrielle, numérique...). La nouvelle réglementation sur l'IA est la preuve qu'heureusement, il y a l'Europe pour protéger les populations quand les Etats sont défaillants....

Attention, il ne s'agit pas non plus de confondre souverainisme et nationalisme qui conduirait à privilégier tout ce qui vient de France. Entre un BATX qui capte des données territoriales en vue de les transmettre au Parti Communiste Chinois et une entreprise française concessionnaire de transports qui capte les données des territoires pour faire des algorithmes et les revendre aux mêmes territoires, il n'y a pour moi aucune différence, les deux sont à combattre, pour des raisons différentes certes, mais les deux conduisent à l'appauvrissement des territoires et l'appropriation indue de données. En matière de souverainisme, il n'y a pas de compromis à avoir et tout compromis est a minima un échec voire dans certaines situations de la lâcheté conduisant à une compromission.

10/ Pourquoi nos pouvoirs publics se réjouissent-ils à ce point du fait que Google ou ses homologues investissent en France ?

Selon les personnes qui interviennent, il y a de l'ignorance, de la naïveté, du cynisme, de la paresse, de la méthode Coué et de la franche compromission. Tout ce savant mélange fait

que sur chaque photo diffusée sur les réseaux sociaux ou dans les médias traditionnels, nous remercions chaleureusement nos bourreaux avec un sourire béat avec des journalistes qui, le plus souvent, ne se posent pas les bonnes questions. Ne plus avoir d'espoir, abandonner la partie quand on aime la France et quand on est attaché au sort de sa population, c'est se résigner et je ne me résigne jamais. Alors oui, cela m'a causé certains soucis mais je garde à l'esprit deux citations :

« *Celui qui n'a pas le goût de l'absolu se contente d'une médiocrité tranquille* ». Paul Cézanne

« *Tout ce qui s'est fait de grand dans le monde est fondé sur l'espoir* ». Martin Luther King

Les USA ne respectent que le rapport de forces.

Avertissement : Souveraine Tech revendique par vocation une approche transpartisane. Seule nous oblige la défense des intérêts supérieurs de notre pays. Nous proposons ainsi un lieu de « disputatio » ouvert aux grandes figures actives de tous horizons. La parole y est naturellement libre et n'engage que ceux qui la prennent ici. Cependant, nous sommes bien conscients des enjeux en présence, et peu dupes des habiles moyens d'influence plus ou moins visibles parfois mis en œuvre, et dont tout un chacun peut faire l'objet, ici comme ailleurs. Nous tenons la capacité de discernement de notre lectorat en une telle estime que nous le laissons seul juge de l'adéquation entre le dire et l'agir de nos invités.

Vendredi 5 janvier 2024

[Philippe Jourdan](#) et [Jean-Claude Pacitto](#) co-signent un ouvrage préfacé par le [Général Benoît Durieux](#) et postfacé par [Stéphane Layani](#), consacré à l'impact de la souveraineté économique sur la RSE.

1/ Que faut-il faire pour que nos entreprises, à commencer par celles du CAC40, comprennent que le 1er sujet de la RSE est celui de la souveraineté économique ?

Au fond, et c'est la thèse que nous défendons dans notre ouvrage, il faut raisonner la souveraineté non comme une simple posture mais par rapport aux finalités recherchées. En effet, à quoi bon être économiquement souverain si ce n'est pour promouvoir un vivre-mieux conforme à nos valeurs et aux souhaits de nos concitoyens, c'est-à-dire promouvoir des comportements éthiquement et écologiquement responsables ? Inversement comment promouvoir ces comportements si nos destins ne nous appartiennent pas mais sont tributaires de décisions prises ailleurs, en particulier sur un plan économique. Certes ces finalités ne concernent pas que les décideurs économiques, les acteurs politiques sont aussi concernés. Mais les entreprises de toutes tailles, pas uniquement celles du CAC40, doivent avoir conscience que derrière l'acronyme RSE, le terme important est celui de responsabilité : on n'est au fond responsable devant l'ensemble des parties prenantes de l'entreprise que dans la mesure où l'on est souverain ! L'enjeu de la souveraineté économique pour l'ensemble des acteurs économiques, c'est de retrouver une capacité d'agir, en se redonnant des marges de manœuvre qui font défaut dans de nombreux secteurs et empêchent les acteurs économiques nationaux ou européens de définir des stratégies propres et de les mettre en œuvre dans le sens de leurs intérêts.

2/ Quels conseils un spécialiste du marketing pourrait-il donner aux entreprises actrices de la souveraineté technologique ?

Pour ne pas s'exposer au procès de « green washing » et de « fair washing », qui menacent nombre d'entreprises technologiques (mais pas uniquement), la RSE ne doit pas être considérée comme un outil marketing ou de communication, mais doit être pilotée au niveau le plus élevée de l'entreprise, car elle est un enjeu stratégique majeur. Nous le rappelons dans notre ouvrage la souveraineté économique vise en premier lieu la préservation de filières stratégiques dont la maîtrise est nécessaire pour assurer un développement économique, social et environnemental harmonieux. Pour nous, le développement harmonieux dépasse les seuls enjeux économiques et intègre les questions de justice sociale et de protection sociale, questions qui relève de la stratégie d'entreprise et des prérogatives de la direction générale. Ce sera le premier conseil donné aux entreprises technologiques.

Le deuxième conseil, c'est de ne pas occulter sa mission au nom de considérations économiques court terme. Le concept de souveraineté, qu'il soit appliqué à une entreprise ou à un Etat, renvoie toujours à sa capacité à assumer sa mission. Or toute stratégie nécessite la préservation d'une capacité d'action que détermine à un moment donné la possession de certaines ressources. Confrontés à de nombreux défis, dont ceux environnementaux qui mettent en jeu leur survie même, les entreprises technologiques se doivent d'être souveraines, c'est-à-dire capables de développer des ressources susceptibles d'assurer leur adaptation à ces nouvelles contraintes. Une ressource n'est stratégique que si elle permet d'exploiter une opportunité ou de conjurer une menace. Les nouveaux défis, environnementaux et sociaux, constituent de ce point de vue autant des opportunités que des menaces pour les entreprises technologiques mais pas seulement ! Au fond, une marque technologique majeure ne vit que par sa mission – on pense naturellement à Tesla, Google, Microsoft,

Apple, etc. – et sa capacité à l'affirmer dans le temps. Cette affirmation passe par la mobilisation de tous les moyens qui vont permettre à l'entreprise de crédibiliser sa mission, c'est-à-dire de la rendre opérationnelle pour les parties prenantes (clients, fournisseurs, actionnaires, salariés, sous-traitants, investisseurs, etc.). Une marque technologique souveraine est une marque qui réussit à mobiliser ses parties prenantes autour des promesses de sa mission.

3/ Les termes de souveraineté, de sobriété et de résilience peuvent apparaître comme des limites ou des freins à la vie du marché. Le politique aurait-il repris la main sur l'économique ?

Je crois qu'il y a là un amalgame fâcheux. Il faut en finir avec une approche doloriste de la souveraineté, et nos dirigeants politiques seraient bien avisés de changer de registre s'ils veulent susciter une adhésion sur les efforts nécessaires. Pour nous, la souveraineté ne doit pas être confondue avec l'autarcie. Nous ne prétendons pas extraire notre pays des relations d'interdépendance consubstantielles au monde contemporain. La souveraineté vise à réduire les effets de sensibilité et de vulnérabilité qui peuvent déboucher à terme sur des crises non maîtrisables (crises sanitaires, énergétiques, économiques, etc.). Nous n'entendons pas non plus confondre le concept de souveraineté économique et celui d'autarcie qui désigne un régime d'autosuffisance caractérisé par une absence d'échanges, le plus souvent en vue de préparer guerre. Le principe de souveraineté économique que nous défendons en est donc éloigné, car l'autonomie de prendre des engagements en dehors de toute ingérence, et la liberté de s'organiser pour les assumer sans dépendre d'autrui ne signifie nullement la fin des échanges, et donc n'implique pas nécessairement la sobriété et la résilience, bien au contraire.

4/ Quelle différence d'approche constatez-vous en

matière de marketing d'un versant à l'autre de l'Atlantique ?

Je ne souhaite pas limiter la discussion à une perspective strictement marketing. Fondamentalement, les approches marketing en Europe et aux États-Unis présentent peu de différences. Les outils, les techniques, les modèles, et par extension, les valeurs du marketing, tirent largement leur inspiration de la culture anglo-saxonne. Cependant, une nuance peut résider dans une dérive plus marquée aux États-Unis par rapport à celle que l'on observe actuellement en Europe. Refuser cette dérive pourrait potentiellement constituer un axe de différenciation intéressant : elle consiste dans une foi aveugle sur le pouvoir de la donnée aux États-Unis qui amènent nombre d'acteurs à penser qu'au fond les attentes et les besoins des consommateurs ne nécessitent ni décryptage ni explicitation, qu'il suffit de se fier à un modèle prédictif ou probabiliste approprié pour cibler et stimuler les ventes. En d'autres termes, peu importe les motivations d'achat, seul le résultat compte. S'engager dans une telle démarche sans aucune limitation revient à remettre en question l'éthique et la raison d'être du marketing, qui, fondamentalement, doit se baser sur des besoins pour susciter des désirs. Il y a derrière cette différence d'approche des questions d'éthique et de moral qu'il est urgent de ne pas écarter.

5/ Comment réunir en France, puis en Europe les conditions d'une adoption massive et virale d'un outil numérique, susceptible de traverser l'Atlantique ?

Ne nous leurrions pas les USA ne respectent que le rapport de forces. Ce n'est pas de notre part un jugement de valeur, mais un simple constat. La nature hégémonique des USA inscrit nécessairement les relations bilatérales dans un cadre de rapport de forces. La question demeure : comment l'instaurer au bénéfice de l'Europe ? Il nous est difficile de répondre sur le sujet précis du déploiement d'un outil numérique, n'étant pas des spécialistes pointus de ce secteur, pour

autant le précédent de Huawei ne doit pas manquer d'alerter les Européens : entre mesures d'embargo, accusations d'espionnage et tensions géopolitiques, ce dossier rocambolesque montre que les Etats-Unis sont prêts à défendre leurs intérêts économiques à n'importe quel prix. En réalité, le fait pour Huawei de ne plus pouvoir utiliser de technologies Android (Google) dans ces smartphones a surtout contrarié le développement du géant de Shenzhen sur le marché européen. Le rebond opéré depuis quelques mois avec la décision d'un approvisionnement matériel et logiciel 100% chinois et le lancement du Mate 60 Pro, un smartphone 5G haut de gamme, montre clairement que face aux USA les Chinois ont fait le choix de la souveraineté s'agissant de leurs activités stratégiques. L'Europe a-t-elle les mêmes ambitions, sinon les mêmes moyens ? On peut raisonnablement en douter. À l'évidence, la stratégie axée sur des alliances avec des partenaires nord-américains, établies selon le principe de la réciprocité et négociées au niveau européen, demeure probablement la seule option viable pour le moment. La réussite d'Airbus face à Boeing offre une perspective éclairante à cet égard : en 2023, Airbus a enregistré 8 000 commandes d'avions, contre 6 000 pour son concurrent Boeing. De plus, en 2022, 22 % des avions du constructeur européen ont été acquis par des compagnies américaines. Le récent rachat de Bombardier par Airbus contribuera sans aucun doute à renforcer la position de l'avionneur toulousain sur le marché américain. Cette acquisition revêt une importance particulière, d'autant plus qu'une partie des avions destinés aux États-Unis est désormais fabriquée dans l'usine américaine de l'Alabama, échappant ainsi aux taxes antidumping imposées sous l'administration de Donald Trump.

6/ Quelle stratégie pour une « marque France » étendue à tous les domaines ?

La marque France étendue à tous les domaines est donc par nature, autant que par nécessité, une marque agile, plus focalisée sur sa mission que sur son métier. Elle doit

apprendre à s'insérer dans des contextes d'interdépendance sans pour autant perdre sa liberté d'action lui permettant d'assurer et d'assumer sa mission. Cela suppose une capacité à renouveler son stock de ressources dans le temps en fonction de défis changeants. Elle doit donc développer ce que Teece et Pisano¹ (1994) appellent des capacités dynamiques, nécessaires à une adaptation constante et la mise en œuvre de stratégies proactives. Quelles sont ses capacités dynamiques ? Nous pensons qu'il est temps pour le « Made in France » de se reposer sur des valeurs unificatrices plutôt que sur des projections fantasmées (nous serions « transgressifs », nous « créons des choses inattendues », nous « faisons l'événement » selon le rapport de Mission France). A l'heure où la justice sociale, la protection de l'environnement et la lutte contre le réchauffement climatique sont des enjeux cruciaux pour le développement durable, il est essentiel que le Made in France intègre pleinement les principes fondamentaux de la responsabilité sociale des entreprises (RSE). Cela permettra de construire un modèle de compétitivité qui ne peut pas reposer uniquement sur des coûts bas, mais qui doit pleinement intégrer la justice sociale et la durabilité environnementale. Le « Made in France », que nous proposons de rebaptiser « Made in autrement » doit reposer sur des aspirations partagées comme la transmission des savoirs, la formation continue, le désenclavement territorial, la mobilité sociale, la préservation des écosystèmes, etc. La marque France doit s'attaquer aux problèmes sociaux tels que le déclassement et redonner du sens au travail. S'inscrire dans une démarche de souveraineté économique, en partant du besoin des territoires et des populations, est de notre point de vue la bonne vision pour que la marque France parvienne à concilier trois ambitions propres à chaque entreprise : la performance économique, la justice sociale et la protection de l'environnement. La marque France s'inscrit dans un juste milieu entre la réduction des coûts et la préservation des acquis sociaux et environnementaux, sans pour autant construire des chaînes de valeur dont la seule finalité serait

de satisfaire les ménages aisés.

7/ Quel vous semble être l'ultime enjeu de la souveraineté ? La liberté, le bonheur, la croissance... La survie en tant que nation ?

La liberté, le bonheur, la croissance, la survie ? Tous ces enjeux sont évidemment essentiels et il est difficile de les hiérarchiser, plus encore de choisir entre eux. Nous avons choisi de nous intéresser au lien entre la souveraineté et la RSE, mais la question de la finalité de la souveraineté est évidemment centrale dans notre propos. Ce qui est en jeu, c'est en réalité notre sécurité, notre prospérité, et au-delà notre conception du vivre mieux. La souveraineté, c'est en réalité disposer non seulement des ressources, mais aussi des marges de manœuvre, sans lesquelles aucune nation n'est en mesure de garantir à ses concitoyens un vivre-mieux qui soit conforme à leurs valeurs et à leurs aspirations. Nous le démontrons dans l'ouvrage, la souveraineté économique est un préalable à la capacité d'agir, préserve nos actifs stratégiques, protège les droits sociaux, contribue à la protection de l'environnement. Elle est également au cœur du développement des territoires. Elle est enfin une condition du développement durable, et partant se préoccupe de l'avenir des générations futures. Il n'est donc pas étonnant qu'elle soit au cœur de la préoccupation des Français aujourd'hui. L'enjeu ultime de la souveraineté, c'est sa contribution à ce que nous avons appelé le développement harmonieux, celui qui (ré)concilie la performance économique, la justice sociale et la protection des écosystèmes. Nous nous situons à un moment privilégié pour repenser en profondeur ce que nous désirons laisser aux générations futures et pour comprendre que recomposition économique et développement durable sont plus que jamais liés.

8/ De quoi selon-vous la souveraineté dépend-elle majoritairement ? – Du corpus juridique ? – De l'esprit

de la loi ? – Des Hommes loyaux et courageux ? – Des moyens dont ils disposent ?

Pour répondre à votre question, il convient de s'interroger sur les prérequis du développement durable. C'est l'un des mérites du rapport remis au HCP² en 2022 d'avoir montré qu'il était illusoire de penser la réindustrialisation et le développement des territoires sans une approche concertée, globale et transversale. Il convient de prendre en compte les nécessités d'aménager les infrastructures, de former les populations, d'impliquer les acteurs, des leviers au moins aussi importants que les aides et les subventions publiques. Au fond, il est illusoire de penser le développement durable, et la souveraineté pour y parvenir, sans accorder aux individus le droit de prendre en main leurs trajectoires et leurs destins individuelles, ce que les sociologues appellent aujourd'hui « leurs parcours de vie ». Le développement durable est dès lors une combinatoire assez subtile entre aspirations individuelles au bien-être et préoccupations collectives, notamment celles liées à l'emploi et à la préservation de l'environnement. La reconquête de la souveraineté économique ne saurait dépendre seulement de facteurs structurels, mais doit s'inscrire dans une vision à long terme. A ce titre, il est logique de s'accorder sur le fait que la souveraineté (économique) doit émaner d'une volonté populaire forte, et qu'elle doit en même temps être incarnée et portée par nos élus et nos gouvernants dans notre système démocratique. C'est d'abord une question de courage pour agir au mieux de nos intérêts et de ceux de l'humanité, les deux n'étant pas de notre point de vue opposées.

9/ Que vous inspire le « soft power » français ? (s'il respire encore)

Le soft power s'appuie sur une capacité d'influence qui exclut le recours à la force. Le rayonnement international de la France repose sur des atouts incontestables, tels que la richesse culturelle, les arts, la langue française, la

gastronomie, la diplomatie, l'éducation, la recherche, l'attrait touristique, ainsi que l'engagement international à travers des missions humanitaires, de coopération et de maintien de la paix. Cependant, il serait naïf de dissocier complètement le « soft power » du « hard power » dans un contexte mondial marqué par des tensions et des rivalités. L'opposition entre ces deux formes d'influence peut sembler illusoire, car la puissance douce appartient souvent aux États qui détiennent la force et qui font preuve de sagesse en évitant son utilisation, du moins temporairement. Rappelons que les idées des Lumières, souvent associées au « soft power », ont été propagées en Europe par les armées de Napoléon ! Actuellement, le soft power est largement détenu par les États-Unis et la Chine, qui s'affrontent de manière frontale, reléguant l'Europe et la France en arrière-plan. L'enjeu réside dans le fait que, bien que les États-Unis, en tant que nation récente, aient une culture moins ancienne que celle de la France, de l'Europe et de la Chine, les Américains demeurent un modèle de civilisation pour une partie du monde. À l'inverse, bien que la Chine, l'Europe et la France rayonnent d'une culture ancienne et diversifiée, ces pays ne sont pas encore (pour la Chine), et peut-être plus pour longtemps (pour l'Europe et la France), perçus comme des modèles de civilisation à l'échelle mondiale. C'est dans ce contexte que la reconquête de la souveraineté économique prend tout son sens, en vue de redéfinir l'influence de la France dans le monde en tenant compte de ces dynamiques complexes.

10/ L'UE est à la fois un marché et un compétiteur sur ce marché. Comment conjuguer intelligemment ces deux états ?

C'est effectivement une dualité qui peut poser un problème. Pour concilier les intérêts de la souveraineté économique nationale et les intérêts supranationaux défendus par l'Europe, l'Union Européenne s'est emparée du sujet et a fait la promotion du concept d'autonomie stratégique. La souveraineté économique et l'autonomie stratégique désignent-

ils la même chose ? Dans le traité d'Aix-la-Chapelle signé en 2019, la France et l'Allemagne s'entendent sur le principe d'une « Europe souveraine et forte » dont les deux pays « s'efforcent de renforcer la capacité autonome ». Au fond, cette idée ancienne d'autonomie stratégique emprunte à la pensée du Général de Gaulle qui déclarait que « pour que la souveraineté soit une réalité, un Etat ne doit pas être dépendant de moyens d'action, de technologies d'approvisionnements sur lesquels il n'a pas de prise, parce qu'ils dépendent d'autres Etats, voire d'acteurs non étatiques ». L'autonomie stratégique est donc une condition sine qua non de la souveraineté, dès lors que l'indépendance stricto sensu n'est plus une réalité viable dans un monde globalisé, formé d'économies interdépendantes. L'autonomie stratégique s'inscrirait dans un continuum entre l'indépendance, considérée comme irréaliste, et la soumission, jugée inacceptable. Pour les États européens, l'autonomie stratégique englobe la capacité de défendre les pays membres, tout en évitant les divergences liées à la défense militaire qui ne font actuellement pas l'objet d'un consensus au sein de l'Union européenne. En cela l'autonomie stratégique est définie dans une note du Conseil de l'union européenne en 2016 comme « la capacité à agir de manière autonome lorsque cela est nécessaire et avec des partenaires chaque fois que cela est possible », traduisant la volonté d'élargir le champs d'application de l'autonomie stratégique en dehors de celui de la défense. L'ambition de l'autonomie stratégique est de servir les intérêts communs des citoyens européens et de promouvoir les principes et les valeurs de l'Europe, mais dans la recherche de partenaires. L'autonomie stratégique, pas plus que la souveraineté économique, n'écarte la possibilité, sinon la nécessité, de nouer des partenariats, mais à des conditions de réciprocité qui suppriment toute forme de dépendance et de sujétion.

¹ Teece David, Gary Pisano (1194).- The Dynamic Capabilities of Firm: an introduction.- Industrial and Corporate Change.- vol. 3.- p. 537-556.-
<https://bit.ly/4aro3Q0>

² Haut-Commissariat au Plan



L'Éthique appliquée au numérique joue un rôle de garde-fou.

Avertissement : Souveraine Tech revendique par vocation une approche transpartisane. Seule nous oblige la défense des intérêts supérieurs de notre pays. Nous proposons ainsi un lieu de « disputatio » ouvert aux grandes figures actives de tous horizons. La parole y est naturellement libre et n'engage que ceux qui la prennent ici. Cependant, nous sommes bien conscients des enjeux en présence, et peu dupes des habiles moyens d'influence plus ou moins visibles parfois mis en œuvre, et dont tout un chacun peut faire l'objet, ici comme ailleurs. Nous tenons la capacité de discernement de notre lectorat en une telle estime que nous le laissons seul juge de l'adéquation entre le dire et l'agir de nos invités.

vendredi 8 décembre 2023

[Alice Louis](#) est fondatrice de [Dicé](#), cabinet de conseil en gouvernance 360° de l'Éthique de l'IA, de la Conformité et de la Cyber.

1/ Vous ne faites pas partie de ceux qui pensent être « une génération spontanée ». Pouvez-vous nous expliquer pourquoi ?

Il s'agit avant tout de garder son sens critique à l'égard de « la scintillation fantastique des événements »¹ qui contribue, au mieux, à « la fabrication » numérique des opinions, au pire, à la post-vérité.

Penser la Vérité, en particulier scientifique, analyser, raisonner, chercher, inventer, nécessite de mettre en perspective les éléments utiles du sujet pour comprendre sa genèse, ses progrès, son histoire. L'histoire de la philosophie morale, de l'Art, des religions, du droit, des techno-sciences, etc. C'est bien la somme de ces mises en perspective qui permet d'appréhender une civilisation, une culture, de prendre conscience de son génie, de sa singularité, pour, in fine, **exprimer toutes ses capacités à devenir acteur du progrès.**

2 / Comment concevoir un progrès technique qui ne soit pas par essence prométhéen ?

En enseignant l'Éthique appliquée au Numérique qui joue alors un rôle de garde-fou.

3/ Pouvez-vous définir l'Éthique appliquée au numérique ? Par ailleurs, comment percevez-vous la fascination que suscite le développement fulgurant de l'intelligence artificielle générative ? ²

L'Éthique implique une forme de pensée qui se situe au-delà de morale. Elle exige de raisonner sur les principes et les valeurs y afférant, en les confrontant à la réalité des faits inhérents au contexte dans lequel ils s'inscrivent, et ce, afin de déterminer ce qui paraît utile, approprié ou raisonnable de faire en vue de s'améliorer collectivement. Appliquée au numérique, dès lors qu'il est constaté que les outils « intelligents » transforment nos sociétés et soulèvent des questions qui mettent en jeu notre système de valeurs, **il peut-être légitimement demandé si tout ce qui est techniquement possible de réaliser est souhaitable pour l'humanité** ; n'en déplaise aux « terroristes courtois »³ et/ou autres addicts de l'IA.

L'Éthique pense au-delà de la satisfaction individuelle, prône la mesure, l'objectivité ainsi que la responsabilité en tant que pendant de la liberté. Appliqué au numérique, le premier

des devoirs est celui de la transparence. Cela implique de rappeler que la technologie n'est pas neutre et que s'agissant, en particulier, de l'IA générative, certains effets de celle-ci ne sont pas encore maîtrisés. Tout un chacun n'est pas informaticien, ingénieur ou mathématicien pour comprendre la notion de biais algorithmiques, de reprise de contenus protégés par le droit d'auteur, ou de boîte noire générée par l'approche connexionniste qui est aujourd'hui dominante. **Il y a donc un premier enjeu de formation de toutes les parties prenantes (les dirigeants, le grand public, les spécialistes et non-spécialistes).**

4/ Nous connaissons l'éthique des usages. Vous indiquez qu'il y a d'autres catégories d'éthiques appliquées à l'IA. Pouvez-vous nous les expliquer ?

L'éthique des usages est fondamentale. Comme son nom l'indique, elle s'intéresse aux usages du numérique. En amont de celle-ci, **l'éthique de la conception** interroge la déontologie professionnelle des acteurs de l'IA, notamment, celle des développeurs. En aval, **l'éthique dite « sociétale »** réfléchit aux conséquences que les avancées technologiques produisent dans tous les domaines de notre vie (la santé, la justice, la défense, etc.) ainsi que sur l'organisation du travail.

Il est à préciser, s'agissant de l'utilisation de Chat GPT dans un cadre professionnel, que certaines entités ont déjà pris des mesures afin d'assurer la protection de leur patrimoine informationnel. Aussi, plus globalement, et pour mener à bien la collaboration « Homme- machine », **il est recommandé de mettre en place des dispositifs efficaces pour accompagner ce changement.**

5/ Que pensez-vous de la réglementation européenne dans le domaine ?

Sous l'impulsion de la France, notamment, le législateur européen a élaboré des **outils vertueux et structurants** pour

les entités, en particulier, dans les domaines de la Data (RGPD, DGA, etc.), de la Cybersécurité (Nis 2, CRA, etc.) et des SIA (DSA, AI Act en cours d'adoption).

Néanmoins, nous assistons à une inflation de la réglementation sans précédent, qui a pour effet de décroisonner les disciplines. Au-delà de la question exigeante de l'articulation des bases textuelles et de l'efficacité des qualifications juridiques retenues, les acteurs des secteurs public et privé doivent repenser leur stratégie en y intégrant **un modèle de gouvernance « Data & IA » doté d'une organisation capable de piloter et coordonner des talents multi-spécialités.**

6/ Recommandez-vous aux organisations d'implémenter des SIA ?

Dès lors que la technologie est utilisée comme un moyen au service d'une vision d'entreprise et/ou comme un outil d'aide à la décision, elle apporte d'innombrables opportunités. Divers cas d'usages le démontrent déjà, qu'il s'agisse de vision par ordinateur (reconnaissance de posture, détection d'objets, etc.), d'analyse prédictive (personnalisation de l'expérience client, analyse tendance des marchés, etc.), de recherche opérationnelle (optimisation de planning et de la chaîne de production, etc.) ou de traitement du langage naturel (traduction, chatbots, etc.).⁴

Si l'IA est, incontestablement, un formidable accélérateur d'innovation et de croissance, elle génère, concomitamment, de nouveaux risques d'atteinte aux actifs stratégiques des entités. En conséquence, la cybersécurité des systèmes est un sujet à traiter. Par ailleurs, un mauvais usage de l'IA peut contrevenir aux valeurs de l'entreprise et engendrer des risques d'ordre éthique et réputationnel. Ainsi, **il y a un enjeu de gestion globale des risques.**

7/ Concrètement, quels conseils pouvez-vous donner aux dirigeants et aux élus ?

Les organisations ont tout intérêt à faire auditer leurs SIA afin de s'assurer notamment que ces derniers soient sûrs. Comme indiqué, ci-avant, **l'analyse 360° est à privilégier**. C'est la seule approche/méthode qui offre une vision globale des risques ; accessoirement, elle est moins coûteuse. Au-delà d'un simple diagnostic de l'existant, l'audit permet de mettre en lumière les bonnes pratiques. Il est essentiel de capitaliser sur celles-ci pour conduire le changement et obtenir l'adhésion des équipes.

Enfin, l'Éthique est une composante essentielle de la démarche d'amélioration continue. De sorte qu'elle doit intégrer chaque étape de développement (analyse d'impact, sensibilisation, chartes utilisateurs, etc.) des activités qui encapsulent de l'IA.

8/ Vous défendez la déontologie professionnelle, en particulier, l'instauration d'un Serment du Numérique. Quels sont les éléments qui devraient y figurer ?

Rappelons que depuis le 1er janvier 2023, à l'issue de leur soutenance, les doctorants prêtent serment. Ce n'est donc plus seulement l'affaire des médecins ou des avocats. « Le Serment du Numérique » s'inscrit dans cette dynamique. Les principaux éléments de ce dernier sont débattus depuis 2017 grâce aux précieux travaux qui ont été initiés par les chercheurs du Massachusetts Institute of Technology et qui ont inspiré de nombreuses Chartes émanant des Institutions européennes notamment.

D'autres actions prioritaires peuvent être menées, notamment, en direction des auto-proclamations « IA labélisée/certifiée éthique » qui se multiplient. En outre, peut-être faut-il réfléchir à faire bénéficier les nouveaux acteurs de la gouvernance « Éthique & Sécure » (Délégué à l'éthique numérique, Juriste SIA/Cyber, Directeur de l'IA, etc.) du

régime de protection applicable au Dpd/Dpo ou à celui de certaines professions réglementées.

9/ Comment articulez-vous la souveraineté et l'Éthique ?

Nous vivons dans un monde dominé par les liens d'allégeance.⁵ En matière de stratégie d'entreprise, l'Éthique et la souveraineté numériques permettent de protéger ses usagers, ses clients, ses partenaires ainsi que de garder la main sur sa technologie ; autrement dit, de rester indépendant.⁶ Cette dernière question est substantielle concernant le Cloud, eu égard au principe d'extraterritorialité des lois américaines.

Par ailleurs, dans un environnement VICA (NDLR : VICA est l'acronyme utilisé pour décrire l'environnement dans lequel évoluent les organisations : V pour Volatile, I pour Incertain, C pour Complexe et A pour Ambigu), et selon les secteurs d'activité concernés, ces éléments deviennent des prérequis, des facteurs de performance et/ou des gages de durabilité. Rappelons que « l'Europe représente le plus grand marché économique du monde »⁷. En l'espèce, il y a donc un double enjeu d'intelligence économique et de compétitivité.

10/ Pour conclure, sauriez-vous brosser le tableau d'une société ou d'une civilisation arrivée à l'apogée de son progrès technologique tout en parvenant à conserver ce qui fait que l'Homme est Homme, sa liberté, sa fragilité, sa finitude ?

De l'entertainment au « Meilleur des mondes possibles »⁸, le solutionnisme semble incarner une forme de « pensée désidérative ». En adoptant une posture plus rationnelle et responsable⁹, il conviendrait de se demander si le projet techno-géo-politico-économique de l'IA forte notamment, qui englobe des principes et des valeurs qui sous-tendent un modèle de civilisation, est bien celui que nous souhaitons transmettre aux générations futures.

Dès lors, et à l'instar de ce que certaines entreprises et collectivités ont déjà brillamment réalisé, la France, à l'évidence, va devoir prendre en main son « techno-destin » sauf à se résoudre « à servir et à ne plus être libre ». ¹⁰

¹ Etienne Klein citant Paul Valéry, l'Express, 30 novembre 2023, [« La vie de l'esprit au péril de nos outils de communication »](#)

² De l'intelligence artificielle (IA) ou des systèmes d'intelligence artificielle (SIA) ou de l'IA générative.

³ [L'idéologie de la Silicon Valley](#)

⁴ BPI : <https://www.bpifrance-universite.fr/webinaires>

⁵ Alain Supiot, « La gouvernance par les nombres », 4ème de couverture, Edition Fayard/Pluriel, 2020.

⁶ [Smart](#)

⁷ [Jean-Noël Barrot citant le commissaire Thierry Breton.](#)

⁸ Référence à Voltaire, « Candide ou l'Optimisme ». Edition Le livre de poche, 1995. Citation : « Tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles ».

⁹ CNIL « IA et libre-arbitre : sommes-nous des moutons numériques ? », 28 novembre 2013.

¹⁰ Référence à Etienne de la Boétie, « Discours de la servitude volontaire », Edition Folio, 2008. Citation : « Soyez résolu à ne plus servir, et vous voilà libres ».

Nous avons deux nouvelles priorités à concilier :

environnement et souveraineté.

Avertissement : Souveraine Tech revendique par vocation une approche transpartisane. Seule nous oblige la défense des intérêts supérieurs de notre pays. Nous proposons ainsi un lieu de « disputatio » ouvert aux grandes figures actives de tous horizons. La parole y est naturellement libre et n'engage que ceux qui la prennent ici. Cependant, nous sommes bien conscients des enjeux en présence, et peu dupes des habiles moyens d'influence plus ou moins visibles parfois mis en œuvre, et dont tout un chacun peut faire l'objet, ici comme ailleurs. Nous tenons la capacité de discernement de notre lectorat en une telle estime que nous le laissons seul juge de l'adéquation entre le dire et l'agir de nos invités.

vendredi 1er décembre 2023

[Olivier Lluansi](#) vient se voir confier par Bercy une mission sur la réindustrialisation de la France à horizon 2035.

1/ Quel est donc ce projet de « renaissance industrielle » dont vous êtes porteur ?

L'idée est simple : nous sommes en train de changer de paradigme. Nous étions dans une société de consommation, voire de consommation de masse. **Nous entrons dans un nouveau monde dit parfois le « monde d'après » car il n'a pas encore vraiment de nom, cependant les valeurs de l'environnement et de la souveraineté y sont clés.** Or un outil productif est au service d'un projet de société. Post seconde guerre mondiale, nous avons souhaité reconstruire la France, la moderniser et la rendre indépendante (vis-à-vis des Etats-Unis pour mémoire) selon les termes répétés à satiété par M. Pompidou, Premier

ministre puis Président de la République : alors nous avons eu les Grands Plans : Ariane (qui s'appelait différemment), le parc électronucléaire, le TGV, etc. Avec la bascule des années 70, les chocs pétroliers et aussi une nouvelle donne politique avec la présidence de Valéry Giscard d'Estaing, nous nous sommes orientés vers une société post-industrielle, priorité aux services et surtout aux services à valeur ajoutée qui se sont concentrés dans les métropoles. Et nous avons délocalisé massivement notre outil productif, car produire n'était pas notre priorité collective et les pays dits à bas-coût fournissaient moins cher ce qui augmentait notre pouvoir d'achat. Du moins dans un premier temps.

Aujourd'hui nous avons deux nouvelles priorités à concilier : environnement et souveraineté. Que nous donnions la priorité à l'une ou à l'autre, nous ferions un outil productif différent. Par exemple des éoliennes et des batteries sans terre rare si c'est la souveraineté qui prime ; avec terres rares, si c'est l'environnement car les performances sont meilleures avec. Ce n'est qu'un exemple.

Ainsi ce n'est pas simplement le rapatriement d'un outil productif. D'ailleurs cela n'aurait que peu de sens : les procédés de fabrication ont largement évolué en trente – quarante ans ; les exigences sociales et environnementales également ; les produits eux-mêmes ne sont plus les mêmes.

C'est un nouvel outil productif qu'il faut faire renaître... et ce n'est pas une simple « réindustrialisation » même si le terme est utile car il parle à tout le monde. Sur le socle de nos compétences, de nos savoir-faire, de notre tissu industriel actuel et pour répondre aux enjeux de demain, de notre futur projet de société.

2/ Dans l'imagerie populaire, l'industrie, ce sont d'abord des usines, et les usines, des hommes. Aussi, quelle place réservez-vous dans ce projet aux

travailleurs français face à la main d'oeuvre à bas coût en provenance de l'étranger et à la robotisation ?

La place des femmes et des hommes dans l'industrie est centrale. Cependant elle évolue.

Des scénarios ambitieux de réindustrialisation à 2035 prévoient 350.000 emplois industriels en plus. Certes on sera encore au milieu du gué, **notre réindustrialisation prendra plus qu'une décennie. Toutefois on est très loin des 2,5 millions d'emplois détruits dans le secteur.** C'est un premier aspect quantitatif dont il faut avoir conscience.

La typologie des métiers change également. L'hybridation produits-services, le développement du numérique dans la production comme dans le fonctionnement et l'usage des produits manufacturés, les enjeux de décarbonation, l'éco-conception avec tout son volet de circularité, etc. tous ces facteurs développent le besoin de nouveaux métiers, de nouvelles compétences. C'est un aspect qualitatif.

Au milieu de tous ces changements, un cœur de valeurs ne change pas, lui. La fierté ressentie à transformer la matière, celle d'un produit qu'on peut toucher, sentir... la fierté d'ancrer cette activité dans un territoire, de lui apporter une richesse économique tout autant que ce territoire soutient cette activité : formation, foncier, sous-traitants, clients, partenaires, etc.

Les « faiseuses » et « faiseurs » de l'industrie sont les porteurs de cette fierté, qui a des racines très profondes, notamment dans notre souhait de maîtriser notre destin, de disposer d'une indépendance économique ou d'une souveraineté. Ce sont eux qui feront aimer l'industrie à nouveau. Ce sont eux, qui par leurs prises de parole, par le partage des émotions, du plaisir qu'ils ont à travailler en équipe, à innover, à produire, à faire, etc. permettront d'attirer vers l'industrie tous les futurs talents dont nous avons tellement besoin.

3/ Pour mener à bien une politique de réindustrialisation, il nous faut regagner pas à pas notre autonomie stratégique. Certains la décrivent comme la « capacité à choisir librement nos dépendances ». Que vous inspire cet évitable oxymore ?

D'abord le temps du diagnostic : quels sont les services et les produits essentiels dont nous avons besoin pour faire face aux enjeux qui sont les nôtres ?

Listons rapidement ces enjeux : il y a certes **la géopolitique qui prend le pas sur la géo-économie, avec la notion d'indépendance et de souveraineté**. Cependant il y a aussi tous les enjeux environnementaux liés aux limites planétaires et également ceux relatifs la cohésion de notre Nation, social et territoriale. Une Nation dans laquelle les métropoles s'opposeraient aux « territoires », laisserait s'instiller en elle le poison de la division...

Or le diagnostic des services et produits essentiels à notre Nation pour répondre à ces défis n'est pas complet. Certes pour la transition écologique on a pointé les éoliennes, les batteries, les panneaux photovoltaïques. Une demi-douzaine d'équipements. Pour les médicaments une liste a aussi été établie avec des projets de relocalisation. Cette liste, complétée aux autres secteurs, permettrait de visualiser ce qui est nous est essentiel... et donc aussi nos vraies dépendances.

A partir de là, nous aurons la possibilité de prendre des décisions avisées sur nos dépendances « essentielles ».

Serons-nous en mesure de combler toutes ces dépendances ? Difficile de le dire à ce stade, mais probablement pas. Dès lors **il nous faudra assumer certaines dépendances, ou plutôt essayer d'y faire face différemment. L'interdépendance pourrait jouer un rôle clé** : je suis dépendant d'un autre pays, d'une autre zone géographique pour tel produit, puis-je trouver un produit ou un service pour lequel il est dépendant

de moi ? Ceci afin de fonder des alliances, des pactes de sécurisation mutuelle.

Cette démarche est devant nous. Elle n'est pas compliquée conceptuellement, cependant elle rompt de manière majeure avec la vision d'un grand marché mondial assurant optimalement tous les approvisionnements par le jeu de la concurrence.

4/ Chaque jour de nouveaux gisements, de nouveaux minerais, de nouvelles propriétés minéralogiques sont découverts sur notre sol ou sur d'autres. Néglige-t-on selon vous la nécessaire innovation relative aux matières premières et autres terres rares ? Serions-nous tributaires de schémas mentaux trop conservateurs ?

Je ne le pense pas. En revanche, **la question de l'extraction de minerais est symptomatique des injonctions contradictoires auxquelles nous sommes confrontés.** Le recyclage aura un rôle déterminant, mais il ne pourra pas tout faire. Par exemple pour les terres rares, nous recyclerons un « stock » de matières qui sera issu de nos produits électroniques, nos éoliennes, nos voitures, etc. Il faudra d'abord bien le constituer ce stock avant de le recycler ! Ensuite il y aura aussi des évolutions des besoins et des pertes dans la boucle de recyclage matière...

Aussi il nous faudra assumer une activité d'extraction. Ici ou ailleurs.

D'un côté, développer cette extraction sur le sol français ou européen renforcerait indéniablement notre indépendance. De l'autre, ce sont des activités dont l'impact environnemental est notable et visible : extraction à ciel ouvert, terrils, etc.

En fait ce qui nous fait totalement défaut, c'est un espace de débats et d'orientations qui permette de faire la part des choses entre **ces deux exigences du monde de demain et même**

d'aujourd'hui : environnement et souveraineté.

Ce débat se fait aujourd'hui par médias interposés dans un climat clivant pour faire vendre ou bien faire des vues. Par des actions militantes comme des ZAD. Par des procédures de consultation du public qui parfois ne sont pas suivies (cf Notre Dame des landes) ou sont contestées sur le fond ou pire encore servent à des contestations juridiques sur leur forme, leur procédure pour les entraver.

J'avais proposé à un ancien Président de l'ADEME de monter une cellule de sachants pour éclairer ces arbitrages, une réflexion entre ces deux exigences de souveraineté et d'indépendance d'une part, et de respect de l'environnement et de l'espace naturel de l'autre. Le projet n'a pas été repris à date et il est aujourd'hui orphelin. C'est dommage.

Nous en avons besoin pour tenter de prendre un peu de recul par rapport aux émotions nécessaires et aux débats indispensables, publics ou sur les réseaux sociaux, mais qui ne peuvent à eux seuls prétendre résoudre la question.

C'est donc moins un « conservatisme mental » que la nécessité de disposer de nouveaux espaces de débats pour éclairer un chemin nouveau.

5/ Comment mobiliser tous les Français autour de l'industrie nouvelle ? C'est à dire comment les associer équitablement aux retombées concrètes de cette ambition ? Dit autrement, par-delà les slogans tels que « l'industrie, c'est la magie », y a-t-il lieu d'en faire, sinon un lieu de justice sociale, en tout cas une unique occasion de véritable capitalisme populaire ?

Il y a plusieurs dimensions dans votre question, celle de la mobilisation et celle du financement.

Commençons par celle de **l'image de l'industrie.**

C'est un sujet que nous travaillons à plusieurs depuis quelques années déjà. D'abord nous avons voulu déconstruire cette image de l'usine « à la Zola », pied à pied. En fait **déconstruire un imaginaire collectif aussi fort est très long**. Or nous n'en avons ni le temps, ni pour les gens avec lesquels j'ai abordé cela, les moyens.

Ensuite nous nous sommes dit : « un imaginaire en remplace un autre ». Il suffisait de « créer » un nouvel imaginaire. C'est dans cette phase que sont apparues des expressions comme « l'industrie c'est magique ». Le constat que nous pouvons en faire, c'est que cela n'a pas fonctionné. Peut-être n'avons-nous pas trouvé les bons angles ? Peut-être qu'un imaginaire ne se décrète pas ?

La phase de réflexion dans laquelle je crois que nous sommes est un entre deux.

Oui il nous faut un nouvel imaginaire pour notre renaissance industrielle. Mais celui-ci ne viendra pas d'en haut. C'est presque trop tard. C'est l'idée que je développe dans les « Néo-industriels, l'avènement de notre renaissance industrielle ». Comme le disait déjà en 2019, Michel Serres, nous nous engageons dans un changement de paradigme sans « Du contrat social » de Rousseau ou sans les « Petits livres rouges » des pays qui ont été tenté par le communisme. Nous n'avons pas de réflexion philosophie cohérente et complète qui puisse nous servir de guide.

A défaut de cette vision globale, d'en haut, il est possible que cette vision émerge par l'entremise de dizaines et de centaines d'initiatives par des entrepreneurs engagés qui tentent de créer de la valeur économique sans détruire de la valeur environnement et plein d'autres tentatives. Une vision issue de l'expérimentation, une vision construite en pointillisme.

Et oui aussi, il nous faut mieux écouter ce que le Français

nous disent à propos de l'industrie. L'image négative qu'ils ont de l'industrie provient par exemple de leur perception des conditions de travail. Sur ce champ précis on peut faire un travail de « déconstruction / reconstruction » d'une image passée et décalée. D'une reconnexion de la perception avec la réalité. Cela c'est possible. Il y a, comme cela, deux ou trois domaines dans lesquels cette démarche est nécessaire.

Ces deux démarches sont complémentaires et nécessaires.

Maintenant parlons financement.

Le lien que vous faites entre les deux sujets n'est pas anodin et même est très pertinent. **Aujourd'hui le système financier privé abonde peu les projets industriels. Nous avons des champions mondiaux de la finance, mais la « mère des batailles » françaises manque de moyens et de financements.**

L'Etat est fortement endetté, je crois qu'il n'a plus la capacité d'investir les sommes nécessaires que j'estime à 300 Mds€, pour faire notre renaissance industrielle d'ici 2030-2035. Ce chiffre est une première estimation et nécessite d'être confirmé. Les banques l'auraient, mais entre ratios de solvabilité, processus existants qui reposent sur la finance internationale, etc. le financement de projets locaux peu liquides et présentant un certain risque n'a guère leur faveur.

J'ai l'intuition que ce qui débloquera la situation ce sont les Français et leur épargne. 6.600 Mds€ début en 2023 pour les seuls placements financiers. Quelques pourcents suffiraient. D'où l'importance qu'ils aient une bonne image de l'industrie. On n'investit pas son argent dans quelque chose qu'on n'aime pas.

Maintenant, supposez que vous avez eu une belle carrière et que vous disposez de 200.000€ de placements financiers sur vos comptes. Vous êtes un militant de l'industrie, attaché votre territoire – disons par hasard Saint-Malo et les côtes

armoricaines – vous êtes prêts à investir 5% de votre épargne dans le développement local de l'industrie. Vous commencez votre chèque 10.000 € et puis vous arrivez à la ligne « à l'ordre de... ». Et là, c'est le blanc...

En fait il n'y a pas ou très peu de produits gérés par des professionnels, il ne s'agit pas de faire n'importe quoi de votre argent, et qui réponde à cette envie de placement.

Il existe quelques produits ouverts au grand public, à l'échelle de la France. Par exemple les fonds BPI ouverts aux particuliers, qui ce sont des précurseurs et bousculent des pratiques. Cependant l'attachement et l'ancrage sont territoriaux désormais. **La bonne échelle sera peut-être la Région.** A cette échelle vous avez une ingénierie financière suffisante pour monter des fonds ouverts aux particuliers et un attachement territorial et « émotionnel » suffisant pour mobiliser votre épargne. C'est la tentative faite par Auvergne Rhône-Alpes, d'autres Régions ont tenté. Certaines attendent la mise en œuvre de la Directive européenne dite ELTIF, le 1er janvier 2024, qui facilite la création de tels fonds.

L'ordre de grandeur de ces fonds régionaux doit atteindre le milliard d'euros. Sans cela, ils ne seront pas à la hauteur des besoins. C'est un immense défi, mais la ressource est là. **Nous sommes globalement un pays riche avec une épargne très significative qui n'investit pas suffisamment dans son outil productif. Pas encore.**

6/ Quelle différence établissez-vous entre une usine installée en France sur fonds étrangers et une autre usine érigée sur fonds nationaux propres ?

Une autre forme de dépendance. La crise du Covid, la guerre en Ukraine ont mis en avant nos dépendances d'approvisionnements. Dont acte.

L'une des solutions pour y palier est d'avoir une production locale. Si elle est financée par des fonds non européens nous

améliorons, peut-être la situation, cependant nous passons d'une dépendance d'approvisionnement à une dépendance de détention de l'outil productif.

Allons un peu plus loin. Dans un monde où la géopolitique prendrait le dessus, imaginons un pays qui domine un maillon de chaîne de valeur, un pays qui « tienne » bien son tissu économique et qui a investi en Europe avec des usines positionnées sur ce maillon. On peut trouver de nombreux exemples réels et concrets.

Le jour où se pays décide un embargo, pensez-vous que ces usines vont continuer à tourner tranquillement parce qu'elles ne sont pas sur son territoire ?

Allons jusqu'au bout de la logique de guerre économique : **Si ce chaînon était réellement essentiel à la sécurité économique de notre Nation, serions-nous prêts à « nationaliser » en urgence ces usines pour continuer à profiter de cette capacité de production ? Car c'est aussi ainsi que pourrait se pose la question.**

7/ Beaucoup pensent « bricks and mortar » quand on leur parle d'industrie. En quoi vous semble-t-il indispensable de mener une politique industrielle en matière numérique ?

La frontière entre industrie et service est devenue très perméable. En fait les deux sont imbriqués, sauf peut-être dans nos statistiques.

Les services à l'industrie, la maintenance, la logistique, l'ingénierie, représente un secteur économique de taille comparable à l'industrie manufacturière elle-même. L'ensemble des deux, parfois dénommée « industrie étendue » pèse environ 20% du PIB.

En complément, les entreprises industrielles offrent de plus en plus de services : la voiture connectée, la trottinette en

location courte durée, l'équipement industriel en leasing, le même équipement connecté pour une maintenance préventive, etc. **Un grand patron de l'industrie automobile a indiqué il y a cinq ou six ans, que dans 10 ans la valeur ajoutée de son entreprise serait 50% services (majoritairement numériques), 50% manufacturière ie construction de véhicules.**

Ce ratio me semble un horizon assez réaliste. Ce qui de facto répond à votre question... et en pose une autre : **lorsque vous êtes une entreprise dont la moitié de la valeur ajoutée est liée aux services, restez-vous une entreprise industrielle ?** C'est pour cette raison que dans « Vers la renaissance industrielle » nous avons adopté une vision de la transformation de l'industrie : si elle devient de plus en plus servicielle, si les lieux et les organisations de notre production deviennent de plus en plus variés, si le numérique envahit la manière de concevoir et de produire, **« le seul pilier porteur de l'usine traditionnelle qui résiste sera ce noyau de valeurs et de magie fondé sur la transformation de la matière, même s'il pourrait devenir minoritaire dans la création de valeur de nombreuses entreprises industrielles ».** C'est ce cœur qui permet d'en distinguer la culture.

8/ Est-il absolument nécessaire de tout réinventer sur la question industrielle ? Est-il des « best practices » qui ont porté de nombreux fruits dans notre histoire et qui ne demandent qu'à être suivies à nouveau ?

De nombreux pays se sont industrialisés. Aucun à ma connaissance ne s'est RE-industrialisé. D'ailleurs cela m'est souvent posé comme question : est-il possible de se réindustrialiser ?

Pour s'industrialiser, il existe des approches, des politiques, des abaques. Je vous recommande la lecture du livre de Guillaume Parent « Politiques publiques et destin industriel », à ce sujet par exemple.

Pour se réindustrialiser, il convient sans doute d'inventer

une nouvelle approche.

Je voudrais illustrer cela. Une industrialisation permet en général d'évoluer de produits de base vers des produits de plus en plus sophistiqués, de plus en plus technologiques, à plus haute valeur ajoutée selon le terme consacré. Ce mouvement se déroule en parallèle d'une accumulation de capitaux, de connaissances et de maîtrises technologiques, l'un va avec l'autre. La Chine illustre à merveille cette dynamique sur 70 ans, au point de devenir un leader technologique incontesté.

Lorsqu'on souhaite réindustrialiser, on dispose déjà du bagage technologique, peut-être pas parfaitement, mais très largement. En théorie on peut passer de la conception-production de voitures thermiques à des voitures électriques sans repasser par les étapes préalables, des matières premières, des composants, des équipements, etc.

Un autre exemple, **dans les pays comme les nôtres, il n'existe plus véritablement de filières.** La continuité de la matière première au produit final est rompue, la chaîne de valeur est fragmentée voire dispersée sur la surface du globe. Faut-il la reconstituer ou bien se focaliser sur certains maillons de cette chaîne de valeur qui pourraient être considérés comme stratégiques ? Et **s'il faut reconstituer ces chaînes de valeur, faut-il commencer par les matières premières ou bien par l'assemblage ?** Aujourd'hui nous assemblons à nouveau des Jeans en France, ou bien des batteries, alors que la chaîne de valeur nous échappe largement : coton, lithium, graphite, etc. Est-ce cela la logique d'une ré-industrialisation : commencer par la fin ? Par l'étape d'assemblage qui est la plus proche du consommateur pour éventuellement « redescendre » ? C'est un peu ce que nous observons aussi pour l'industrie du vélo !

Ceci étant dit, il existe beaucoup de briques de politiques industrielles similaires entre industrialisation et ré-industrialisation : la formation, la mise à disposition du

foncier, la constitution d'écosystèmes, l'énonciation d'un rêve ou du moins d'un projet « industriel », etc.

9/ Que vous inspire la récente pompe aspirante américaine de la mesure connue sous le nom d'Inflation Réduction Act ? Comment y parer, ou nous en inspirer, dans notre intérêt bien compris ?

La réciprocité aurait dû être notre principe de réaction. Or nous en sommes loin. Nous aurions dû mettre en place un fonds européen équivalent, plutôt que le laisser les Etats membres se concurrencer de manière inconsidérée pour attirer les mégas-usines.

Plus avant, cette question de l'IRA soulève celle de l'échelle économique pertinente. Les Etats-Unis. Cette échelle illustre que les questions de souveraineté économique devraient se traiter au niveau des continents-puissances... J'y reviendrai.

La seconde question de fond que soulève l'IRA, est le « choix des armes ». Aux Etats-Unis, l'interventionnisme est puissamment utilisé en cas de besoin, comme cela l'est actuellement. En Chine, c'est la planification et une économie très liée au pouvoir politique, je n'y reviens pas. **En Europe on préfère principalement libéraliser et réguler, car la réglementation est sensée permettre d'atteindre l'optimum de l'allocation des ressources.**

Peut-être avons-nous le bon outil ? Je ne le sais pas. Par contre, ce qui est certain c'est que la mise en place d'une réglementation demande des années : celles pour s'accorder sur un texte commun et celles pour le mettre en œuvre. **La temporalité est en années, entre cinq et dix ans... Cette temporalité est devenue totalement décalée par rapport à un monde pétri d'urgences et de crises.**

Cette question de la temporalité entre la prise de conscience d'un défi et l'obtention de résultats mesurables est sans doute l'enjeu le plus important de la mandature à venir, avec

les élections européennes de 2024 et la nouvelle Commission.

Entre temps, pour revenir à votre point, **les Etats-Membres s'engouffrent dans un « vide » laissé par l'Union européenne et font leur politique industrielle, leur politique de souveraineté.** Parce que « la nature a horreur du vide » et aussi ou surtout parce qu'ils n'ont pas d'autre choix. Ils sont à la fois pragmatiques et légitimes, du moins tant que l'Europe ne nous protégera pas suffisamment de nos compétiteurs.

Comment conciliera-t-on souveraineté et rentabilité ?

Avertissement : Souveraine Tech revendique par vocation une approche transpartisane. Seule nous oblige la défense des intérêts supérieurs de notre pays. Nous proposons ainsi un lieu de « disputatio » ouvert aux grandes figures actives de tous horizons. La parole y est naturellement libre et n'engage que ceux qui la prennent ici. Cependant, nous sommes bien conscients des enjeux en présence, et peu dupes des habiles moyens d'influence plus ou moins visibles parfois mis en œuvre, et dont tout un chacun peut faire l'objet, ici comme ailleurs. Nous tenons la capacité de discernement de notre lectorat en une telle estime que nous le laissons seul juge de l'adéquation entre le dire et l'agir de nos invités.

vendredi 10 novembre 2023

Anne-Cécile Gaillard est CEO et fondatrice de Medicis

1/ Tous actionnaires, un jour, d'un fonds technologique souverain, est-ce concevable selon vous ?

C'est non seulement concevable, mais surtout souhaitable ! Pourquoi ? Un constat s'impose : notre perte de souveraineté en matière technologique est largement alimentée par une carence en capitaux français. Ou, dit autrement, nos capacités de financement ne sont pas suffisantes pour faire croître les pépites que nous développons au-delà d'un certain stade. Quelque part, c'est une bonne nouvelle : nous sommes capables de créer des champions nationaux. Encore faut-il trouver comment les retenir !

Soumise aux mêmes enjeux, l'Union Européenne a amorcé un début de solution avec la création d'un fonds de fonds destiné à soutenir les scale-up pour en faire les fleurons technologiques de demain. Cette initiative vise à répondre au fait que les start-up européennes les plus prometteuses finissent par se tourner vers des investisseurs américains, asiatiques ou des pays du Golfe pour soutenir leur développement, faute de capitaux européens. Baptisé European Tech Champions Initiative (ETCI), le fonds est pour l'instant doté de 3,75 milliards EUR, avec un objectif à 10 milliards. C'est un premier pas, mais il faut garder à l'esprit que c'est encore modeste pour un fonds.

Ce qui vaut à l'échelle européenne pourrait (et devrait) également s'appliquer à la France, d'autant que nous disposons d'un atout clé avec l'appétence des Français pour l'épargne (rappelons que les encours totaux des livrets réglementés atteignaient 547,4 milliards EUR en juillet 2023 !). Un fonds technologique souverain pourrait ainsi permettre de réorienter une partie de cette épargne vers l'économie réelle, en faisant travailler l'argent des Français à un taux plus intéressant que celui du livret A, tout en finançant des projets ambitieux

pour notre souveraineté technologique. Cela étant, s'il s'agit d'une idée excellente en théorie, le diable se niche dans les détails, et la réussite d'un tel projet dépendrait avant tout d'arbitrages concrets, afin de garantir l'attractivité du dispositif (régime fiscal ? durée de blocage du placement ? rentabilité ?), et partant, l'adhésion massive des Français.

Sur le plan stratégique se posera l'épineuse question du choix des cibles d'investissement : comment conciliera-t-on souveraineté et rentabilité ? La question doit être posée, plusieurs entreprises françaises passées sous pavillon étranger au cours des dernières années ayant été en grande difficulté financière, avec peu ou pas de repreneurs / investisseurs français s'étant portés volontaires pour les redresser.

2/ Puisque l'on parle de plus en plus de gouvernance en matière politique, parlons gouvernement de l'entreprise. □ Pourriez-vous décrire en termes politiques la meilleure organisation possible de l'entreprise selon vous (verticalité, démocratie, subsidiarité etc) ?

D'après mon expérience, les problèmes de gouvernance peuvent toucher tous les types d'entreprises, de la start-up au groupe du CAC40, en passant par la coopérative agricole ou la société familiale détenue depuis plusieurs générations. Aucune société n'est immunisée, quelle que soit son organisation ! Pour autant, il existe des bonnes pratiques en matière de gouvernance, qui ont pour objectif de limiter les dysfonctionnements et de permettre à la société de créer de la valeur dans le respect de ses parties prenantes. Elles englobent d'ailleurs également les préoccupations environnementales et sociétales. Selon moi, la meilleure organisation possible pour une entreprise, c'est donc celle qui permet l'alignement entre sa vision, sa stratégie, ses opérations, et l'intérêt de ses parties prenantes.

3/ De quelle façon évoqueriez-vous l'actionnariat d'Etat à un chef d'entreprise, et l'actionnariat d'entreprise à un haut fonctionnaire ?

Je commencerais par leur demander : que signifie, pour vous, être actionnaire d'une entreprise ? La réponse est double :

En effet, qu'est-ce qu'un actionnaire ? C'est un acteur économique qui investit dans une entreprise afin de profiter financièrement de la création de valeur générée par son activité. Il s'agit donc de critères purement financiers. Jusqu'à récemment, c'était la logique qui prévalait dans les stratégies d'investissement mises en œuvres par la plupart des actionnaires privés.

Corollaire immédiat : y a-t-il d'autres critères – extra-financiers – présidant à l'investissement de l'actionnaire dans une société donnée ? L'Etat actionnaire pointera certainement des considérations politiques, comme la souveraineté ou la protection de l'emploi. La nouveauté, c'est que l'actionnaire privé est désormais lui aussi tributaire de critères extra-financiers dans ses choix d'investissement, avec le poids croissant pris par l'ESG dans les décisions d'investissement, et ce de façon décorrélée de leur rentabilité financière. Nous sommes au cœur d'un véritable changement de paradigme. Certains fonds refusent désormais d'investir dans des industries ayant un impact négatif sur la santé ou l'environnement (tabac, énergies fossiles), ainsi que sur des critères éthiques (industrie de défense). Je pense ainsi que la différence entre Etat actionnaire et investisseur privé n'est plus si hermétique (à ce niveau-là tout du moins), les deux catégories devant prendre en compte des critères extra-financiers plus ou moins arbitraires dans leur stratégie d'investissement.

4/ Quels conseils préventifs prodigueriez-vous à une entreprise qui voudrait se mettre à l'abri de toute

déstabilisation étrangère à des fins de prédation ?

Je leur recommanderais de se faire accompagner le plus en amont possible : par leurs prestataires traditionnels (avocats, conseillers en communication, banquiers d'affaires, etc.) mais également par un cabinet de conseil en intelligence économique spécialisé sur ce type d'opérations. L'idéal, c'est que l'entreprise cherche à évaluer ses vulnérabilités à une opération de déstabilisation potentielle, et ce même si elle ne fait pas elle-même l'objet de velléités connues a priori. L'objectif est de lui permettre d'identifier d'éventuels signaux faibles préalables au déclenchement d'hostilités, et partant, de disposer d'un coup d'avance sur ses adversaires. Je précise que cette analyse est utile même lorsqu'elle ne fait pas remonter de signaux faibles : en effet, elle donne l'opportunité à l'entreprise de mieux cerner les attentes et perceptions de ses parties prenantes, ainsi que d'identifier des vecteurs de risques – ce qui permettra au management de disposer d'informations sur des domaines qui sont souvent des angles morts 'en temps de paix'. En effet, dans la défense aux opérations de déstabilisation, l'anticipation est déterminante. L'entreprise doit être en mesure de cerner le positionnement des acteurs hostiles, leurs relais, leur agenda, leur calendrier suffisamment tôt afin de se protéger, de prendre des mesures préventives, et d'élaborer une stratégie de défense adaptée le cas échéant. Dans ce type de situation, le nerf de la guerre, c'est l'asymétrie d'information, qui est en défaveur des sociétés visées, et obère leur capacité à développer une réponse opérationnelle adéquate. Lors du déclenchement des hostilités, elles ont en général une vision parcellaire, et souvent faussée, des acteurs qui cherchent à les déstabiliser, tandis que ces derniers sont en position de force, dans la mesure où ils ont déjà collecté des renseignements sur la cible et son environnement, identifié des leviers d'influence et établi un calendrier d'action pour leur campagne.

5/ Qu'est-ce qui vous inspire chez les Médicis au point d'avoir donné à votre entreprise ce nom de baptême ?

Aujourd'hui encore, Médicis est un nom qui est synonyme de « pouvoir ». Un pouvoir qui se décline dans plusieurs univers (la finance, la politique, l'industrie), et sur plusieurs territoires (expansion depuis la République de Florence vers toute l'Europe occidentale). C'est une famille qui est à la fois très exposée (plusieurs papes, deux reines de France), tout en jouant un rôle central en coulisses pour faire avancer ses intérêts, avec un réseau d'hommes de l'ombre, de diplomates et d'agents de renseignement (qu'on pense à la relation entre Jérôme Gondi et Catherine de Médicis par exemple !).

Il m'est apparu que c'était une belle filiation dans laquelle inscrire ma société, Medicis, dont l'objet est de décrypter les sous-jacents aux approches hostiles de tous types, ce qui présuppose d'analyser des dynamiques tant financières qu'industrielles, politiques et humaines, et ce à l'échelle internationale. Tout comme chez les Médicis, les missions sur lesquelles j'interviens nécessitent de comprendre les enjeux qui se trament en coulisses, de déceler les agendas cachés, et de pénétrer les arcanes des décisions stratégiques.

6/ Vous employez souvent l'expression d'activisme actionnarial. Qu'est-ce exactement ? Et au service de quels intérêts s'exerce-t-il ? Enfin, en quoi diffère-t-il de l'action ?

L'activisme actionnarial désigne un phénomène par lequel certains actionnaires cherchent à influencer sur la stratégie des sociétés dans lesquelles ils investissent. Cela peut être par exemple de demander le départ du dirigeant de la société ciblée (l'ancien PDG de Danone, Emmanuel Faber, en a fait les frais en 2021), de proposer une stratégie alternative (campagne de Xavier Niel et Léon Bressler chez Unibail-Rodamco en 2020), d'inscrire une résolution climat à l'ordre du jour d'une Assemblée Générale (coalition Follow This chez

TotalEnergies lors de l'AG 2023), ou encore de revoir les conditions financières d'une OPA (TCI dans le cadre de l'OPA de Safran sur Zodiac en 2017). C'est un terme qui porte malheureusement une connotation un peu négative en France, où l'on a longtemps fait l'amalgame entre les actionnaires activistes et les fonds vautours. Pour cette raison, certains préfèrent qu'on les présente comme des « fonds actifs » ou des « actionnaires engagés ». En réalité, il y a beaucoup de profils différents d'activistes (hedge funds américains d'envergure, fonds d'investissement européens, associations d'actionnaires minoritaires, coalitions actionnariales, ou encore actionnaires individuels), avec des modi operandi très divers. Certains vont se montrer très confrontationnels, afin de contraindre le management à leur céder lors de négociations, par peur du déclenchement d'une campagne publique à leur encontre ; d'autres vont chercher à se présenter de façon plus constructive, afin de rassurer les autres actionnaires et les rallier à leur cause – c'est une stratégie qui fonctionne bien sur le marché européen, où l'on est plus réfractaire aux postures frontalement hostiles.

Vous posez une bonne question concernant leurs intérêts ! En premier lieu, comme tous les actionnaires, c'est de faire monter le cours de l'action pour enregistrer une plus-value. Cela étant, les activistes ont souvent un second agenda (M&A, obtention d'un siège au Conseil d'Administration, départ du dirigeant, ESG, rapprochement avec un concurrent, etc.), et cherchent à faire en sorte que la société suive leurs recommandations. C'est une question de légitimité vis-à-vis du marché, puisque la capacité d'un fonds activiste à mener campagne dépend de sa capacité à rallier les autres actionnaires derrière son projet, et donc à défendre une stratégie perçue par le marché comme crédible et créatrice de valeur.

Quoi qu'il en soit, ce n'est jamais une bonne nouvelle pour un chef d'entreprise quand un fonds activiste débarque à son

capital, car le management se retrouve acculé dans un rapport de force permanent avec l'activiste (voire également avec les actionnaires qui le soutiennent), et voit les vulnérabilités de la société exposées publiquement. On constate d'ailleurs que les campagnes activistes s'accompagnent souvent de manœuvres de déstabilisation périphériques, qui ne sont pas orchestrées par les actionnaires insatisfaits, mais proviennent d'acteurs qui cherchent à tirer profit de la situation de vulnérabilité suscitées par la campagne.

7/ Le téléphone sonne : Vous êtes appelée à la rescousse pour proposer une stratégie qui permette de garantir l'avenir français d'Atos. Que préconisez-vous ?

Il y a tellement de rebondissements chez Atos que la réponse que je vous fais aujourd'hui risque d'être déjà caduque demain ! Cela étant, nous évoquions précédemment l'importance des questions d'alignement et de bonne gouvernance, il me semble qu'Atos en constitue un cas d'école.

En effet, le cours de l'action Atos a perdu plus de 90% de sa capitalisation boursière sous le mandat de Bertrand Meunier (Président du Conseil d'Administration d'Atos entre novembre 2019 et octobre 2023). Et lors de l'annonce du plan de scission en août dernier (qui inclut le rachat de Tech Foundations par Daniel Křetínský, ainsi que sa montée au capital d'Eviden), le cours perd encore 45%. Voilà un exemple parlant de désalignement entre les intérêts des actionnaires et du management, aggravé qui plus est par des conditions de cession pour le moins peu transparentes. Le contrat de confiance est rompu, et c'est ce qui explique la multiplication des contestations actionnariales (Sycomore hier, CIAM, l'UDAAC et Alix AM aujourd'hui).

En ce qui concerne la mise en œuvre d'une stratégie pour garantir l'avenir français d'Atos, plusieurs projets intéressants ont été sur la table, lesquels étaient

susceptibles de garantir l'avenir français des activités stratégiques d'Atos tout en permettant de recréer de la valeur pour ses actionnaires. Je pense notamment à Onepoint, qui vient de monter au capital pour devenir actionnaire de référence du groupe avec 9,9% (et qui vient incidemment de lever 500 millions EUR auprès de Carlyle), ainsi qu'au consortium Astek/Chapsvision, lequel avait fait part de sa volonté de « sanctuariser les activités particulièrement sensibles » d'Atos « au sein d'une structure à l'actionnariat verrouillé », dans un courrier adressé au Secrétaire Général de l'Elysée Alexis Kohler. Mais difficile de se prononcer davantage sans avoir un minimum de transparence sur les raisons ayant présidé à l'éviction de ces projets en faveur du plan de transformation défendu par le management...

8/ Comment pourrait-on utilement dépasser ou tirer parti de la dichotomie public / privé, tellement ancrée dans l'esprit français ?

On observe au sein de la sphère publique une défiance généralisée pour ce qui vient du privé. Ce scepticisme trouve en partie sa source dans une certaine perception culturelle répandue en France, où la génération de valeur est souvent perçue comme suspecte.

On a notamment tendance à opposer création de valeur et sauvegarde des intérêts collectifs. Dans le domaine de l'entreprise par exemple, il n'est pas rare que l'Etat soit jugé plus fiable pour gérer des entreprises en difficulté, ce qui serait la garantie de la préservation de l'intérêt général et d'une meilleure gestion. Or l'expérience montre que c'est souvent faux, comme l'a montré le Crédit Lyonnais en son temps. J'ajoute enfin qu'il y a en France un déficit de culture économique et financière, qui n'aide pas à dépasser l'antagonisme entre les deux sphères ! Je pense néanmoins que la réconciliation public / privé est possible ; elle pourrait passer par le fait d'articuler efficacement création de valeur et défense de l'intérêt commun. Le fonds souverain technologique que nous évoquions pourrait en être une des

pistes !

9/ Suffit-il à vos yeux d'être doté des moyens financiers considérables pour devenir actionnaire d'une entreprise française stratégique ? Autrement dit : l'entreprise est-elle à vendre ?

Tout dépend de la forme juridique de la société. Si elle est cotée, son actionnariat est public. Quiconque le souhaite peut donc en devenir actionnaire, à condition d'en acheter au moins une action. Ce type d'entreprise est donc, par essence, ouvert à tous. Dans le cas d'une entreprise privée, le processus d'investissement ou de vente des parts est plus formel et compliqué. Pour autant, un certain nombre de fleurons, dont l'actionnariat est privé, passent sous pavillon étranger. Pourquoi ? L'une des raisons clés est le manque de capitaux français. Lorsque le fonds américain Searchlight lance une OPA sur l'équipementier aéronautique Latécoère, lourdement endetté, il s'agit d'une offre amicale, approuvée par le management, et non d'une approche hostile. L'entreprise avait bien manifesté son intérêt pour l'arrivée d'un actionnaire de référence, mais aucun fonds français n'a souhaité monter au capital du groupe, laissant la place libre pour Searchlight. Idem pour l'ex-pépite française Exxelia, dont la récente vente au groupe américain Heico a suscité un certain émoi dans la sphère politique française, en raison de ses activités stratégiques (composants et sous-systèmes de précision pour l'industrie militaire). Pourtant, aucun groupe français n'a formulé d'offre ferme pour reprendre la société, là où les Américains se sont, eux, positionnés. On en revient donc au nerf de la guerre, le financement de nos pépites par des capitaux tricolores, et la possibilité de créer un fonds souverain technologique visant à asseoir une politique de souveraineté économique et industrielle ambitieuse.

10/ Rien ne se crée, tout se transforme. Avant de créer de la richesse, de qui ou de quoi l'entreprise la

reçoit-elle ? La base de tout, c'est le capital humain.

Au commencement, c'est le capital humain (expertise, créativité, engagement) qui constitue la source primaire de l'innovation et de la productivité au sein de l'entreprise. C'est le véhicule premier de la création de richesse lors de la création d'une société. Dans un second temps arrive le capital financier (provenant des investisseurs, des actionnaires et des institutions de financement), qui permet de concrétiser les projets et les idées impulsées par le capital humain. Vient ensuite le capital social et relationnel, à savoir les réseaux de partenaires, de clients et de fournisseurs, qui crée un écosystème favorable à la croissance. Et enfin le capital intellectuel, soit les brevets, les connaissances et l'expérience accumulés, qui constitue la base sur laquelle l'entreprise innove et se développe. C'est la conjugaison (et l'alignement !) de tous ces éléments qui permet à l'entreprise de construire de la valeur.

L'Europe se positionne au bout de la chaîne, en consommateur final.

Avertissement : Souveraine Tech revendique par vocation une approche transpartisane. Seule nous oblige la défense des intérêts supérieurs de notre pays. Nous proposons ainsi un lieu de « disputatio » ouvert aux grandes figures actives de tous horizons. La parole y est naturellement libre et n'engage que ceux qui la prennent ici. Cependant, nous sommes bien conscients des enjeux en présence, et peu dupes des habiles

moyens d'influence plus ou moins visibles parfois mis en œuvre, et dont tout un chacun peut faire l'objet, ici comme ailleurs. Nous tenons la capacité de discernement de notre lectorat en une telle estime que nous le laissons seul juge de l'adéquation entre le dire et l'agir de nos invités.

Vendredi 3 novembre 2023.

[Marc Oehler](#), qui est CEO d'[Infomaniak](#)☐☐

1/ Quelle est l'ambition et / ou la vocation d'Infomaniak, pour la Suisse, pour l'Europe, pour le monde ?

Infomaniak aspire à être une alternative éthique et souveraine aux géants du Web en Europe, sans faire de compromis sur l'environnement, la protection de la vie privée et notre responsabilité sociale.

La maîtrise technologique et des données sont des enjeux majeurs de notre siècle. Si l'Europe souhaite maîtriser ses données et ne pas dépendre d'entreprises privées basées à l'étranger qui ne produisent pas durablement de la valeur ajoutée au niveau local, il est primordial de développer des technologies réellement souveraines.

L'Europe a une conception diamétralement opposée de la nature des données par rapport aux Etats-Unis ou la Chine. Alors que la sécurité de ces États passe par la consultation des données, le RGPD fixe des limites claires sur le traitement et l'accès aux données. Rien que le Cloud Act permet par exemple de fouiller les données personnelles de n'importe qui, quelle que soit sa nationalité, même si elles sont stockées dans un centre de données en France et traitées par un logiciel américain. Il est donc primordial de comprendre que la souveraineté numérique passe par la maîtrise complète du lieu de stockage physique et des logiciels qui accèdent et traitent

les données.

Avec le numérique, l'Europe se positionne au bout de la chaîne, en consommateur final, et se rend totalement dépendante dans un secteur hautement stratégique pour l'économie et la sécurité de ses Etats.

2/ Quelle perception vos compatriotes se forment-ils de la souveraineté numérique ? Existe-t-il des différences liées aux cantons, et plus précisément en fonction de la langue qu'on y parle ?

Comme en Europe, la souveraineté numérique est un sujet qui n'est pas suffisamment traité et qui passe au second plan en Suisse. Ce qu'on constate, c'est que les décideurs ne sont pas conscients que le cloud suisse existe et qu'au moins 80% des besoins publics et privés peuvent aujourd'hui être fournis par des entreprises suisses qui maîtrisent leurs centres de données, déploient des infrastructures cloud de manière industrielle et développent leurs logiciels sans délocaliser ou faire appel à des solutions étrangères.

De manière plus spécifique, les cantons romands et le Tessin sont plus impliqués que les cantons alémaniques, avec des personnalités engagées comme Nuria Gorrite ou Jean Christophe Schwaab qui vient de publier un livre sur la souveraineté numérique.

De l'autre côté de la Sarine, il y a plus de fatalisme et de lobbying en faveur des géants du Web. **La fondation et l'association DigitalSwitzerland, qui se présente comme le chef d'orchestre de la transformation digitale en Suisse, compte les directeurs généraux nationaux d'IBM, de Microsoft, de Google, de Facebook ainsi que la Vice-présidente exécutive de Palantir, le conseiller informatique de Zoom, la cheffe des affaires publiques de Huawei suisse dans son comité exécutif et son comité de pilotage.** Elle organise notamment les journées suisses du digital avec de nombreuses conférences dont Huawei est l'un des principaux partenaires.

Décrite par le média ICTjournal comme un puissant appareil de communication avec des capacités financières importantes, DigitalSwitzerland est consultée par les commissions parlementaires et a des liens étroits avec les collectivités publiques. Cela joue un rôle important avec un parlement de milice : en Suisse, les élus ne sont pas forcément des experts en matière de cloud ou de gestion des données, et il n'y a pas de ministre dédié au numérique ou à la souveraineté des données publiques.

3/ Le modèle confédéral vous semble-t-il avoir une incidence sur l'innovation et la performance des entreprises ?

Une prise de conscience de la Confédération aiderait fortement à stimuler les acteurs numériques locaux et à accélérer le développement de technologies souveraines.

Quand les services publics cherchent des solutions cloud, ils se tournent systématiquement vers des solutions américaines. Ils ne montrent donc pas l'exemple et c'est un très mauvais signal pour les entreprises locales qui recherchent des services cloud. Il n'y a pas non plus de synergies et de volonté politique pour mettre ensemble des ressources. En dehors de l'organisation de conférences qui cherchent encore à définir ce qu'est la souveraineté des données en 2023, il n'y a pas d'actions concrètes alors que les solutions existent.

4/ Des alliances entre Infomaniak et d'autres entreprises issues de pays européens partageant les mêmes valeurs « éthiques » sont-elles envisageable à vos yeux ?

Absolument, à condition qu'elles partagent nos valeurs et qu'elles développent aussi leurs propres services. Nous encourageons d'ailleurs même les grosses organisations qui ont besoin d'infrastructures très haute disponibilité à redonder leurs services avec des solutions IaaS européennes en plus d'Infomaniak par exemple. Cela augmente la résilience des

services et c'est la puissance des technologies libres : elles n'enferment pas les clients chez un seul prestataire.

Il n'est souhaitable pour personne que 3 à 4 entreprises monopolisent toutes les technologies et les données. Comme pour l'écologie, il est important de veiller à conserver et développer la biodiversité sur le plan technologique.

5/ Il y a environ 1,8 milliards de comptes Gmail dans le monde. Qu'est-ce qui vous manque pour en revendiquer autant ? (NDLR : La dernière version de l'app mail d'Infomaniak nous semble à tous égards en capacité théorique d'y parvenir un jour)

Gmail offre des adresses mail depuis 20 ans dans le but de profiler les utilisateurs et faire de la publicité alors que notre offre etik.com est disponible que depuis 2 ans, sans aucune publicité ou analyse des données. En dehors de ce facteur temps qu'il est difficile de rattraper, c'est la visibilité qui nous manque encore. (NDLR : En voici un peu !)

Les écoles créent massivement des comptes Google ou Microsoft pour nos enfants et les événements tech sont lourdement sponsorisés par ces mêmes entreprises qui sont systématiquement représentées dans les commissions consultées par les milieux politiques.

Malgré cela, notre croissance est linéaire et soutenue. Pour l'accélérer, nous recrutons activement et nous soutenons de plus en plus des créateurs de contenu engagés pour les logiciels libres, la protection du climat, la biodiversité ou qui utilisent et apprécient sincèrement nos services. Nous préparons aussi des offres dédiées aux écoles, aux professeurs qui souhaitent former leurs étudiants sur des technologies libres, aux startups et aux particuliers qui souhaitent profiter d'avantages exclusifs en soutenant le développement de technologies indépendantes et vertueuses pour l'économie locale.

6/ L'expert français en cryptologie et virologie informatique. Eric Filliol écrit ici qu'en matière de RGPD , « la Suisse va suivre la même voie que l'UE et se faire bernier de la même manière ». Qu'en pensez-vous ?

Le problème des lois en matière de gestion des données, c'est qu'elles ne vont pas aussi vite que les technologies et qu'il est relativement facile de les contourner, par exemple en s'associant à des acteurs locaux historiques. Contractuellement et légalement, tout semble alors parfait, mais en réalité, les données sont toujours traitées par des logiciels américains et des technologies propriétaires qui ne peuvent pas être librement auditées. Il n'y a donc pas de transparence.

Il y a donc bien des améliorations sur le plan juridique, mais techniquement, il ne faut pas se voiler la face, les géants du Web ont accès aux données. Le seul moyen de réellement contrôler les données, c'est de maîtriser toutes les couches techniques et logicielles. Sans contrepoids politique et sans alternatives technologiques réellement souveraines, il sera à terme très compliqué d'imposer nos exigences juridiques pour défendre les intérêts des citoyens européens.

7/ Beaucoup de solutions faites en Europe pêchent par leur vilaine UX. On a l'impression que votre complexe de services avance sur deux jambes : la technique et l'expérience (esthétique et intuition). Est-ce juste une impression ?

Ce n'est pas une impression, c'est notre priorité. L'efficacité et la simplicité d'utilisation d'un service en ligne est ce qui fait que les gens l'utilisent ou non.

En matière de gestion des utilisateurs, il est par exemple bien plus facile de gérer son organisation chez Infomaniak qu'avec Google Workspace ou Microsoft 365. Les entreprises qui migrent sur notre kSuite sont toujours agréablement surprises,

et nous améliorons nos solutions en permanence en fonction des retours de nos clients.

Cette efficacité se retrouve aussi en interne à tous les niveaux, car nous faisons beaucoup avec moins de ressources que les géants du Web. C'est finalement une énorme force, car nos processus de travail restent simples, on sait immédiatement à qui s'adresser et quand une entreprise a besoin d'une information très spécifique, elle l'obtient dans l'heure.

8/ Est-ce que votre attachement à la « privacy » est lié à l'intérêt que la Suisse porte à l'idée de confidentialité en matière bancaire ?

La confiance numérique implique d'avoir un cadre juridique transparent et de maîtriser toutes les couches techniques et logicielles des services qui hébergent et traitent les données. Chez Infomaniak, nous traitons simplement les données comme nous aimerions que les nôtres soient traitées. À la base, Internet est une technologie décentralisée et notre modèle d'affaires n'a jamais été d'exploiter les données de nos clients ou de les revendre.

Si vous stockez vos données dans notre service de stockage kDrive ou que vous archivez vos e-mails dans nos infrastructures, toutes les couches logicielles et techniques qui traitent vos données sont développées en interne ou basées sur des technologies libres comme Openstack. Tout est hébergé en Suisse dans des data centers exclusivement gérés par Infomaniak. Le cadre légal est clair et transparent (LPD et RGPD) et sans clauses d'exception. Vous avez le contrôle totale de vos données.

9/ Vous avez peut-être entendu qu'en France, certains défendent l'idée qu'aucune « entreprise » puissante ne peut-être de nature à rivaliser avec les GAFAM sans

d'abord « passer à l'échelle communautaire » (i.e celle de l'UE). Qu'est-ce que cela vous inspire et vous inscrivez-vous en faux en ce qui concerne la Suisse ?

Quand un Etat investit localement pour développer les technologies dont il a besoin, c'est un accélérateur indéniable pour les entreprises et c'est d'ailleurs en partie ce qui explique pourquoi les fournisseurs cloud américains et chinois ont aujourd'hui une telle avance. Force est de constater qu'en Europe, nos élus ne se posent pas les bonnes questions : nous préférons payer des licences et contribuer au développement d'entreprises qui ont une conception diamétralement opposée en matière de vie privée, qui optimisent leur fiscalité au maximum et qui ne créent pas d'emplois localement que de développer la maîtrise technologique et l'économie européenne.

En revanche, il est tout à fait possible d'y arriver sans ce soutien. Des entreprises comme OVH et Infomaniak en sont la preuve. Nous fournissons à ce jour 80% des services cloud dont les entreprises ont besoin à des tarifs jusqu'à 40x plus avantageux à performances égales, avec des garanties réelles en matière de souveraineté des données et une assistance locale.

10/ Vous avez commencé chez Informaniak au support. Vous en êtes maintenant PDG. Quelle est la morale de cette belle histoire comme dirait La Fontaine ?

J'ai toujours été centré sur la satisfaction des clients et j'aime quand les choses avancent dans une atmosphère agréable pour tout le monde. Je pense que c'est ce qui a plu à Boris Siegenthaler, le fondateur d'Infomaniak, et fait qu'on collabore jusqu'à ce qu'il me délègue progressivement l'opérationnel pour se focaliser sur la stratégie et le développement d'Infomaniak.